

# PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

**Ministère de l'économie et de la  
planification au titre de l'année  
2022**

---

# Table des matières

---

## **Présentation générale**

Chapitre premier : la présentation générale de la mission

- 1- Présentation de la stratégie de la mission de l'économie et de la planification
- 2- Présentation des programmes de la mission de l'économie et de la planification
- 3- Budget et cadre des dépenses de la mission de l'économie et de la planification

Chapitre deux : Présentation des programmes de la mission de l'économie et de la planification

### **1-Programme 1: équilibres globaux et de la statistique**

- 1- Présentation du programme et de sa stratégie
- 2- Objectifs et indicateurs de performance du programme
- 3- Cadre des dépenses du programme à moyen terme 2022-2024

### **2-Programme2:soutien au développement régional et sectoriel**

- 1- Présentation du programme et de sa stratégie
- 2- Objectifs et indicateurs de performance du programme
- 3- Cadre des dépenses du programme à moyen terme 2022-2024

### **3-Programme 3: Coopération internationale**

- 1- Présentation du programme et de sa stratégie
- 2- Objectifs et indicateurs de performance du programme
- 3- Cadre des dépenses du programme à moyen terme 2022-2024

### **4-Programme 4: Développement de l'investissement**

- 1- Présentation du programme et de sa stratégie
- 2- Objectifs et indicateurs de performance du programme
- 3- Cadre des dépenses du programme à moyen terme 2022-2024

### **Programme 9: de pilotage et Appui de la mission de l'économie et de la planification**

- 1- Présentation du programme et de sa stratégie
- 2- Objectifs et indicateurs de performance du programme
- 3- Cadre des dépenses du programme à moyen terme 2022-2024

# **Chapitre 1 : Présentation générale de la mission**

## **1- La présentation de la stratégie de la mission**

À la lumière des difficultés économique en raison des graves répercussions de la pandémie de Corona et du manque de stabilité politique, la Tunisie vit une étape délicate en termes de défis et d'enjeux pouvant entraver son développement économique et social. Dans ce contexte, le Ministère et ses structures sont soucieux de renforcer leur activité afin de contribuer au développement des investissements privés locaux et étrangers, d'améliorer le climat général des affaires et d'appuyer l'activité de promotion pour améliorer l'image de la Tunisie et faire connaître ses avantages différentiels à la communauté mondiale des affaires, de cibler des projets d'importance nationale et d'encourager l'investissement dans les secteurs prioritaires, compte tenu de sa contribution à la réalisation des grands objectifs de développement fixés au niveau national.

Aussi, malgré cette situation, les perspectives d'avenir apparaissent positives à partir de 2022 afin de faire avancer le développement dans les régions, de réduire les écarts entre elles, d'améliorer les conditions de vie dans les zones défavorisées et de créer des ressources de subsistance en adoptant les mécanismes disponibles et programmes spéciaux tout en recherchant de nouveaux mécanismes pour développer des interventions importantes dans ce domaine.

Compte tenu des effets de la crise épidémiologique sur l'économie et sur le citoyen, la situation a nécessité d'accorder plus d'attention au développement de l'information statistique, des informations sur les comptes de comptabilité nationale et des indicateurs de conjoncture, et d'élargir la carte statistique aux statistiques régionales.

Sur cette base, les orientations stratégiques les plus marquantes de la mission d'économie et de planification dans ses différentes institutions au cours de l'année 2022 sont les suivantes :

### **Axe Stratégique 1 : Soutenir le développement régional et réduire les disparités régionales**

Les orientations générales de la stratégie de développement sectoriel et régional pour la période à venir comprennent :

\* Poursuivre la reconnaissance du cadre unifié d'évaluation et de gestion des investissements publics : Le cadre unifié d'évaluation et de gestion des investissements publics est considéré comme l'une des réformes les plus importantes qui ont été faites pour développer la gestion des dépenses d'investissement et la bonne sélection des projets. Au

cours de la période à venir, l'adoption du système « tartib », développé en concertation avec l'ensemble des acteurs, sera lancée afin de classer les projets à inscrire dans le budget de l'Etat et celui de entreprises publiques. Ce qui permettra la correction des investissements publics et les orienter vers des projets plus rentables socialement, économiquement et impactant positivement l'environnement.

\* Appui à la planification nationale et régionale : L'année 2022 devrait voir l'achèvement de la préparation de la vision future de la Tunisie 2030 et du plan quinquennal de développement 2021-2025,

\* Suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable 2030 et de l'Agenda africain 2063 : le comité général du développement sectoriel et régional représente le point focal national pour le suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable 2030 et de l'Agenda africain 2063. Sur cette base, une coordination sera faite avec les différentes parties prenantes à savoir les ministères, les institutions, les composantes de la société civile et les organisations nationales pour introduire et diffuser ces objectifs, déterminer des indicateurs de performance et fixer des priorités, en plus de préparer des rapports de suivi à cet égard.

\* Opérationnaliser les livrables et les recommandations de l'étude d'évaluation du programme de développement régional à travers la publication d'une nouvelle circulaire qui comprend des amendements liés à la mise en œuvre du programme et principalement concernés par les zones et domaines d'intervention, la gouvernance du programme et les normes de mise en œuvre, et comprend principalement :

➤ une nouvelle démarche de répartition du budget du programme de développement régional selon les gouvernorats, basée principalement sur l'indicateur de développement régional ajusté en fonction de la densité de population, de la capacité exécutive et de la mesure dans laquelle les rapports de suivi sont soumis dans les délais fixés,

\* Donner la priorité aux projets de développement intégré continu, achever la réalisation de la première et deuxième tranche avant la fin de 2022, et finaliser la mise en œuvre des deux projets de développement urbain intégrés au cours des années 2021 et 2022 dans le gouvernorat de Kasserine, où le taux de consommation des crédits d'engagement a atteint 73% et 38% pour les crédits de paiement. En outre, les travaux des projets de la troisième tranche du programme de développement intégré, qui comprend 100 délégations progressent d'une manière significative.

**Axe Stratégique 2 : Promouvoir l'investissement et améliorer le climat des affaires**

Conformément aux orientations de l'Etat visant à améliorer le climat des affaires, faciliter les procédures de financement des institutions économiques, soutenir la productivité du secteur privé et restaurer la confiance des investisseurs dans la destination tunisienne, les efforts au cours de l'année 2022 consisteront notamment sur :

- \* Elaborer la stratégie de relance de l'investissement privé à moyen terme, dans le cadre des travaux programmés du plan quinquennal de développement pour la période à venir,
- \* Améliorer le climat des affaires et faire progresser l'initiative privée en valorisant le nouveau système d'investissement à travers ce qui est prévu par la nouvelle loi sur l'investissement n°2016- 71, l'arrêté gouvernemental n° 2018-417 relatif à la fixation de la liste exclusive des activités économiques soumises à l'autorisation et la liste des autorisations administratives pour la réalisation d'un projet et la nouvelle loi de mai 2019 relative à l'amélioration du climat des investissements qui offre des facilitations,
- \* Accélérer le processus de libéralisation de l'initiative privée dans le cadre du programme de révision des autorisations d'exercer des activités économiques dans le sens du contrôle d'un certain nombre d'autorisations qui seront supprimées ou remplacées par des cahiers des charges ;
- \* Adopter une politique active pour attirer les investissements étrangers et promouvoir l'image de la Tunisie en tant que lieu privilégié d'investissement auprès de la communauté mondiale des affaires, en ciblant les secteurs et activités prioritaires dans lesquels la Tunisie offre des avantages différentiels.

### **Axe Stratégique 3 : Développer le Système Statistique National**

La stratégie nationale de la statistique vise à mettre à niveau les performances du système statistique vers les meilleures pratiques et les normes internationales d'une manière qui aide à la prise de décision et réponde aux besoins évolutifs des utilisateurs de données statistiques avec l'efficacité requise.

Dans ce contexte, les priorités pour les trois prochaines années sont :

- \* la production statistique conformes aux normes et référentiels,
- \* l'appui à l'investissement dans les technologies modernes et généraliser leur utilisation dans toutes les enquêtes, dans le but de développer la qualité des statistiques d'une part, et de respecter le calendrier de production et de publication à la lumière des répercussions de la santé crise d'autre part. L'expérience a prouvé son efficacité à travers l'enquête préparée par l'Institut en partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale sur les répercussions de l'épidémie de Corona sur les familles et les institutions.
- \* la réalisation d'enquêtes liées à des questions d'actualité, telles que l'enquête sur les violences faites aux femmes et la troisième enquête sur la sécurité, les libertés et la gouvernance,

\* l'adoption d'un plan d'action pour la production d'indicateurs de développement durable et la facilitation de l'accès à tous les utilisateurs, en plus de l'élargissement des domaines de la production statistique, notamment les statistiques régionales,

\* la couverture d'autres domaines statistiques, l'amélioration de leur qualité et l'utilisation des technologies modernes dans l'ensemble de la chaîne statistique, y compris la collecte, le traitement et la diffusion.

## 2- La présentation des programmes de la mission

La mission comprend 05 programmes :

1-Programme 1: équilibres globaux et de la statistique1

2-Programme2:soutien au développement régional et sectoriel

3-Programme 3: Coopération internationale

4-Programme 4: Développement de l'investissement

Programme 9: de pilotage et Appui

## 3- Présentation du budget de la mission pour l'année 2022 :

### 3-1 Evolution du budget de la mission:

Tableau n°1

### Répartition du budget de la mission pour l'année 2021 selon les programmes et la nature de la dépense

Unité : mille dinars

Sections	Crédit de paiement	Dépenses de Rémunération	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'Interventions	Dépenses d'Investissement	Dépenses Opérations financières	Total	Pourcentage du budget %
Logiciel								
<b>Tâche</b>								<b>Du budget de l'État</b>
	2022	76417	13220	769883	350	45130	<b>925000</b>	
	2021	71910	13817	758723	330	45520	<b>890300</b>	
	Taux de croissance (2021/2022)	6.3%	-4.3%	1.5%	6.1%	-0.9%	3.9%	
<b>Programmes</b>								<b>Le pourcentage du budget de la mission</b>
Programme 1 : Equilibres globaux et	2022	33206	2985	23944			<b>60135</b>	
	2021	30603	3465	10776			<b>44844</b>	

statistiques	Taux de croissance (2021/2022)						
<b>Programme 2 : Soutien au Développement sectoriel</b>	2022	19986	1393	670701			<b>692080</b>
	2021	19340	1350	670009			<b>690699</b>
	Taux de croissance (2021/2022)						
<b>Programme 3 : Coopération Internationale</b>	2022	6901	768	630			<b>53429</b>
	2021	7047	768	630			<b>630</b>
	Taux de croissance (2021/2022)						
<b>Programme Développement de l'investissement</b>	2022	6901	768	630			<b>53429</b>
	2021	7047	768	630			<b>53965</b>
	Taux de croissance (2021/2022)						
<b>Programme Pilotage et appui</b>	<b>2022</b>	5855	5021	414	350	-	<b>11640</b>
	<b>2021</b>	5328	5021	414	330	-	<b>11093</b>
	Taux de croissance (2021/2022)	<b>9.9%</b>	<b>0.0%</b>	<b>0.0%</b>	<b>6.1%</b>	-	<b>4.9%</b>

Le budget de la mission pour l'année 2022 est de 905 millions de dinars, soit une augmentation de 14,7 millions de dinars par rapport à 2021 et un taux de croissance estimé à 1,7%. Cette augmentation est principalement due à :

- L'inscription d'un crédit de 11,568 millions de dinars au profit de l'Institut National de la Statistique pour couvrir les dépenses des travaux préparatoires du recensement général de la population et de l'habitat pour l'année 2024, et effectués par l'Institut,
- L'augmentation de la contribution de l'Etat au coût du projet "Réduction de la pauvreté par la valorisation du système d'élevage" de 1 150 millions de dinars, dans le cadre de la coopération tuniso-italienne.

### 3.2-Répartition du Budget de la mission par programmes et activités

Tableau 2 :

Répartition du budget de la mission 2022 par programme et activités (crédits d'engagement)

<u>Programmes</u>	Budget 2021	Prévisions 2022	Taux de croissance
<b>Programme 1 : Equilibres globaux et statistiques</b>			
Activité 1 Fixation des prévisions globales et du contenu des politiques globales dans le cadre du budget économique et du plan quinquennal de développement	335	476	42.1%
Activité 2. Contribution à la maîtrise des équilibres financiers à court et moyen terme et à l'élaboration des stratégies et réformes du secteur financier	307	268	-12.7%
Activité 3 Production et diffusion des statistiques nationales et amélioration de leur qualité	38397	53665	39.8%
Activité 4 : Réalisation des analyses et études économiques et sociales et mesure de l'impact	5805	5726	-1.4%
<b>Programme 2 : Soutien au Développement sectoriel</b>			
Planification du développement	460	379	-17.6%
Suivi de la mise en œuvre des projets et programmes publics	561	0	-100%
Gestion et évaluation des investissements publics	641	234	-63.5%
Gestion et financement du programme de développement régional	603847	605823	0.3%
Gestion et financement du programme de développement intégré	73276	71912	-1.9%
Appui au développement régional et local	11914	13732	15.3%
<b>Programme 3 Coopération Internationale</b>			
Coopération Financière	47561	47203	-0.8%
Coopération technique	6404	6226	-2.8%

<b>Programme 4 Développement de l'investissement</b>			
Contribution à la formulation des politiques et au développement de la coopération internationale dans le domaine de l'investissement	496	345	-30.4%
Suivi des grands projets	247	475	92.3%
Encadrement des investisseurs	4192	4634	10.5%
Promotion des investissements étrangers	9754	9412	-3.5%
Transfert de subventions financières dans le cadre de la stimulation de l'investissement	75010	72850	-2.9%
<b>Pilotage et appui</b>			
Pilotage	506	600	18.6%
Soutien	10587	11040	4.3%
<b>Total</b>	<b>890300</b>	<b>905000</b>	<b>1.7%</b>

Tableau n° 3 :

Répartition du budget de la mission 2022 par programme et activité (crédits de paiement)

<u>Programmes</u>	Budget 2021	Prévisions 2022	Taux de croissance
<b>Programme 1 : Equilibres globaux et statistiques</b>			
Activité 1 Fixation des prévisions globales et du contenu des politiques globales dans le cadre du budget économique et du plan quinquennal de développement	335	476	42.1%
Activité 2. Contribution à la maîtrise des équilibres financiers à court et moyen terme et à l'élaboration des stratégies et réformes du secteur financier	307	268	-12.7%
Activité 3 Production et diffusion des statistiques nationales et amélioration de leur qualité	38397	53665	39.8%
Activité 4 : Réalisation des analyses et études économiques et sociales et mesure de l'impact	5805	5726	-1.4%
<b>Programme 2 : Soutien au Développement sectoriel et régional</b>			
Planification du développement	460	379	-17.6%
Suivi de la mise en œuvre des projets et programmes publics	561	0	-100%
Gestion et évaluation des investissements publics	641	234	-63.5%
Gestion et financement du programme de développement régional	603847	605823	0.3%
Gestion et financement du programme de développement intégré	73276	71912	-1.9%
Appui au développement régional et local	11914	13732	15.3%
<b>Programme 3 Coopération Internationale</b>			
Coopération Financière	47561	47203	-0.8%
Coopération technique	6404	6226	-2.8%

<b>Programme 4 Développement de l'investissement</b>			
Contribution à la formulation des politiques et au développement de la coopération internationale dans le domaine de l'investissement	496	345	-30.4%
Suivi des grands projets	247	475	92.3%
Encadrement des investisseurs	4192	4634	10.5%
Promotion des investissements étrangers	9754	9412	-3.5%
Transfert de subventions financières dans le cadre de la stimulation de l'investissement	75010	72850	-2.9%
<b>Pilotage et appui</b>			
pilotage	506	600	18.6%
Soutien	10587	11040	4.3%
<b>Total</b>	<b>890300</b>	<b>905000</b>	<b>1.7%</b>

### 3-3 Le cadre de dépenses à moyen terme (2022-2024) :

Il est prévu que le montant des crédits alloués aux dépenses des programmes de la mission durant la période 2022-2024 augmentera de 10% pour atteindre un montant de 1 055 millions de dinars en 2024. Ceci est dû principalement à l'évolution des crédits alloués aux programmes « équilibres globaux et statistiques » et « Appui au développement sectoriel et régional ». Les crédits affectés au programme "équilibres globaux et Statistiques" seront augmentés pour couvrir :

- Le coût du recensement général de la population et de l'habitat prévu à partir de l'année 2024, qui sera préparé à partir de l'année 2022. Les crédits nécessaires au cours de la période 2022-2024 pour achever le processus de recensement sont estimés à 139,7 millions de dinars.

- Les dépenses programmées pour les trois prochaines années comprennent également une augmentation du volume des investissements dans le domaine informatique pour suivre l'évolution technique actuelle et répondre aux meilleures pratiques internationales en matière de production statistique et d'analyse économique.

S'agissant du programme « Appui au développement sectoriel et régional », il est prévu que le total des crédits alloués à ce programme s'élèvera pour atteindre au cours de l'année 2024 la somme de 807 millions de dinars. Cette augmentation des crédits est principalement due à :

L'achèvement de la construction du siège des directions de développement régional dans les gouvernorats de Mahdia et de Bizerte au cours de l'année 2022. Le lancement des études techniques est prévu pour la construction du siège de la direction de développement régional à Ben Arous en l'an 2023 et le début des travaux de construction l'année suivante.

- l'achèvement de la mise en œuvre des deux projets de développement urbain intégré au cours des années 2021 et 2022 dans le gouvernorat de Kasserine, où le taux de consommation des crédits d'engagement a atteint 73% promis et celui des crédits de paiement à 38% (à fin avril 2021),
- Les montants alloués aux délégations bénéficiaires (101) ont été doublés pour atteindre 10 MD pour chaque délégation au lieu de 5 millions de dinars, ce qui porte le total des crédits alloués au programme à un milliard de dinars.

**Tableau 4 : Cadre des dépenses à moyen terme (2022-2024)**  
**Distribution selon la nature de la maintenance (crédits d'engagement)**

unité : mille dinars

Libellé	Réalisations 2020	budget 2021	Prévisions 2022	Prévisions pour 2023	Prévisions pour 2024
Dépenses de rémunération	68035	71910	76417	84393	89505
Dépenses de fonctionnement	12638	13817	13220	13651	14061
Dépenses d'intervention	480087	758723	769883	853580	903527
Dépenses d'investissement	67	330	350	370	380
Dépenses des opérations financières	23197	45520	54130	48000	48000
<b>Total sans les ressources propres des établissements publics</b>	584025	890300	905000	999994	1055473
<b>Total avec ressources propres des établissements publics</b>		891307	906998	1001194	1056573

**Tableau 5 : Cadre des dépenses à moyen terme (-2022-2024)  
Distribution par programme (crédits de paiement)**

Unité : mille Dinars

Libellé	Réalisations	budget	Prévisions	Prévisions	Prévisions
	2020	2021	2022	2023	2024
Programme 1	43215	44844	60135	65659	69270
Programme 2	471810	690699	692080	765754	807871
Programme 3	31311	53965	53429	57757	60934
Programme 4	27431	89699	87716	98172	10134
Programme 9	10258	11093	11640	12572	13264
<b>Total</b>	<b>584025</b>	<b>890300</b>	<b>905000</b>	<b>999994</b>	<b>1055473</b>

---

# Présentation des programmes opérationnels de la mission

# Programme 1

## Les équilibres globaux et la statistique

Le responsable du programme : M Alaya Bechikh depuis le 5 Octobre 2020

### **La présentation du programme et sa stratégie :**

- Contribuer à l'élaboration d'estimations macroéconomiques et la maîtrise des grands choix économiques à moyen et long terme.

-Répondre davantage et avec la qualité requise à ceux qui s'occupent de l'administration et des utilisateurs de données statistiques et économiques, y compris les statistiques liées au genre.

Ces orientations sont fusionnées dans les priorités nationales pour la prochaine phase, comprenant notamment la préparation d'un programme de relance de l'économie et du nouveau plan quinquennal de développement 2021-2025, ainsi que des engagements nationaux liés aux programmes d'appui budgétaire financés dans le cadre de la coopération internationale d'une part et liés au développement durable, notamment en ce qui concerne la fourniture des statistiques nécessaires à la production et à l'analyse d'indicateurs pertinents d'autre part.

Ces orientations reposent également sur la nécessité de soutenir les capacités humaines et techniques disponibles en suivant l'évolution du niveau des outils d'analyse et de prévision économiques ainsi que des normes statistiques internationales, ainsi que sur la nécessité d'exploiter les opportunités offertes par les nouvelles technologies numériques afin d'approfondir le diagnostic de la situation actuelle, la présentation des idées et l'imagination des solutions appropriées pour surmonter la crise actuelle et mettre en place les bases de la transition économique souhaitée.

Sur cette base, les priorités du programme pour la période à venir s'articulent autour de :

-Assurer la réalisation des enquêtes statistiques programmées de qualité nécessaire, achever l'enquête sur la consommation et les moyens d'existence des populations et démarrer les préparatifs de la nouvelle enquête nationale sur la population.

- Investir dans les technologies modernes de l'information pour développer la qualité des données statistiques, des estimations et des analyses économiques et financières.

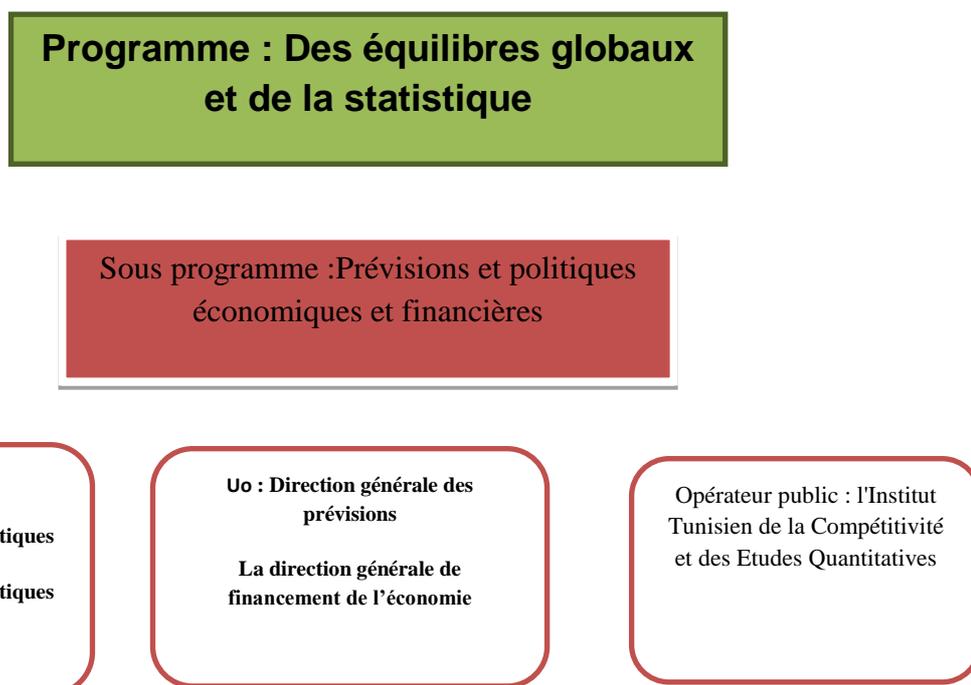
-Soutenir la formation et le développement d'outils de modélisation standard.

## 2-1 Présentation de la carte du programme :

Le programme des équilibres globaux et de la statistique comprend un seul sous-programme :

### Les prévisions et politiques économiques et financières

Ce programme comprend la direction générale des prévisions, la direction générale de financement de l'économie, l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives et l'Institut National de la Statistique.



## 2-Les objectifs et indicateurs de performance du programme ;

### 2.1 Présentation des objectifs et des indicateurs de mesure de la performance du programme.

#### Objectif stratégique 1 : Développer le système des prévisions et des analyses économiques et sociales

Indicateur 1.1.1 : La différence entre les réalisations et les estimations liées au taux de croissance économique

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations 2020	2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Indicateur 1-1-1 : La différence entre les réalisations et les estimations liées au taux de croissance économique	pourcentage	-12	-1.3	+1	+0.5	+0.5

Indicateur 1.1.2 : Nombre de documents analytiques produits

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 1-1-2: Nombre de documents analytiques produits	nombre	7	10	12	12	12

**Objectif stratégique 2 : Renforcer les fondements des opérations de statistiques** Présentation de l'objectif :

Indicateur 1.2.1 : Réalisation des statistiques programmées

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 1-2-1 : Réalisation des statistiques programmées	pourcentage	89	100	100	100	100

Indicateur 1.2.2 : Respect du calendrier de publication

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 1-2-2 : Respect du calendrier de publication	pourcentage	53.3	100	100	100	100

**Objectif stratégique 3 : Améliorer la qualité des études et des analyses et les corriger en fonction des priorités**

Indicateur 1.3.1 : Nombre des études

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 1-3-1 : Nombre des études	pourcentage	70	90	90	100	100

Indicateur 1.3.2 : Accès au site de l'institut

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 1-3-2 : Accès au site de l'institut	pourcentage	-21.2	36.5	8	10	10

**2-2 Présentation des activités en relation avec les objectifs et les indicateurs de la performance:**

Objectifs	Prévisions des indicateurs pour 2022	Activités	Prévisions des crédits pour les activités de l'exercice 2022	Interventions
Développer le système des prévisions et des analyses économiques et sociales	La différence entre les réalisations et les estimations liées au taux de croissance économique : <b>1%</b> Nombre de documents produits :	-Définition des macro-prévisions et de contenu des politiques économiques relatives au plan de développement et du budget économique  - Contribution à la maîtrise des équilibres financiers à court et moyen terme et à l'élaboration des stratégies et réformes du	476 mille dinars  268 mille dinars	<b>Mise en place d'un programme de renforcement des capacités dans le domaine de la modélisation économique</b>

	12	secteur financier		
Renforcer les fondements des opérations de statistiques Présentation de l'objectif	Réalisation des statistiques programmées : <b>100%</b>	-La production des statistiques nationales, publication et amélioration de la qualité des statistiques	54269 mille dinars	-Révision de la loi statistique  - Élaboration de la loi-cadre et des fiches de poste
	Respect du calendrier de publication : <b>100%</b>			
Améliorer la qualité des études et des analyses et les corriger en fonction des priorités	Nombre des études : <b>90%</b>	La réalisation des études économiques, sociales et mesure de l'impact	5726 mille dinars	Réalisation d'actions De formation et de Perfectionnement notamment dans le domaine des techniques de modélisation et de leur emploi.  - Resserrer l'examen dans le cadre du comité de lecture et favoriser le travail participatif entre chercheurs
	Accès au site de l'institut : <b>8%</b>			
<b>Total</b>				

### 2-3 - Contribution des opérateurs publics dans la performance du programme :

**Tableau n<sup>o</sup> 7**

**Contribution des opérateurs publics dans la performance du programme et poids des crédits transférés**

Unité : Milles Dinars

Opérateur public	Principales activités et projets à entreprendre dans le cadre de la réalisation des objectifs de la politique publique	Crédits provenant du budget de l'État 2022
Institut national des statistiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser diverses enquêtes périodiques pour fournir les Indicateurs statistiques dans divers domaines et secteurs</li> <li>- Faire des sondages spécifiques sur des questions émergentes (violence contre les femmes,..)</li> <li>- Finaliser l'Enquête nationale sur les dépenses, la consommation, le niveau de vie des familles et commencer à exploiter les données</li> <li>- Préparer le recensement de la Population générale et l'habitat pour l'année 2024</li> </ul>	<b>53665</b>
	- La réalisation d'environ 14 études programmées dans	

l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives	les domaines économique et social - Publication de tableaux de bord - Publication d'indicateurs sur le climat des affaires et l'indicateur de Développement régional et son suivi et sa mise à jour - Construction et mise à jour des modèles économétriques pour l'analyse et la simulation et l'étude de l'impact	<b>5726</b>
---------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

### **3.Cadre des dépenses de programme à moyen terme 2022-2024 :**

Il est prévu que le total des crédits alloués aux dépenses de programme, sans tenir compte des ressources propres des établissements publics au cours de la période 2022-2024, s'élèvera à 291471 mille dinars. Ce montant comprend le coût du recensement général de la population et de l'habitat prévu à partir de l'année 2024, qui sera préparé à partir de l'année 2022. Les crédits nécessaires au cours de la période 2022-2024 pour achever le processus de recensement sont estimés à 139,7 millions de dinars.

Les dépenses programmées pour les trois prochaines années comprennent également une augmentation du volume des investissements dans le domaine de l'informatique pour suivre l'évolution technique actuelle et répondre aux meilleures pratiques internationales en matière de production statistique et d'analyse économique.

**Tableau 8 :**

#### **Cadre des dépenses à moyen terme (2022-2024)**

##### **Répartition selon la nature de la dépense**

**(crédits de paiement)**

Unité : mille dinars

Énoncé	Réalizations 2020	PM 2021	Estimations 2022	Estimations pour 2023	Estimations pour 2024
Dépenses de rémunération	29 638	30603	33206	35289	37060
Dépenses de fonctionnement	2691	3465	2985	3877	4048
Dépenses d'intervention	10886	10776	23944	56499	93929
Dépenses d'investissement					
Dépenses pour les opérations					

<b>financières</b>					
<b>Total sans les ressources propres des établissements publics</b>	43 215	44844	60135	95665	135067
<b>Total y compris les ressources propres des établissements publics</b>	43658	45665	60807	95665	135067

Les dépenses relatives au programme des équilibres globaux et de la statistique pour l'année 2022 est estimé à environ 60.135 mille dinars, sans tenir compte des ressources propres des établissements publics, contre 44.844 mille dinars établis dans la loi de finances pour l'année 2021, une augmentation de 35,4 %. Notons que ces estimations incluent l'inscription d'un montant de 11,6 millions de dinars pour le lancement du processus de préparation du recensement général de la population et de l'habitat en 2022.

Compte tenu des ressources propres des établissements publics exclusivement liées à l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives, les dépenses totales du programme s'élèvent aux limites de 61 411 mille dinars en 2022, contre 45 665 mille dinars prévus dans la loi de finances pour l'année 2021.

Sans tenir compte des dépenses programmées pour le lancement du recensement général de la population et de l'habitat, les dépenses totales du programme sont limitées à l'année 2022, respectivement, dans la limite de 49 171 mille dinars, sans tenir compte des ressources propres des établissements publics, et 49.843 mille dinars, compte tenu des ressources propres, ce qui représente une augmentation, respectivement, de 9,6 et 9,1% par rapport à l'année prévisionnelle 2021.

### **Dépenses de Rémunération:**

Les dépenses du programme hors ressources propres des établissements publics est estimé à 33 310 mille dinars en 2022, soit un taux d'évolution de 8,8% par rapport aux prévisions 2021 et comprennent notamment :

- impact financier des nominations, promotions des cadres et employés de chacune des administrations centrales, de l'Institut National de la Statistique et de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives.

- L'impact financier de recrutement d'un cadre au profit de la direction générale des prévisions, ainsi que l'impact financier de recrutement de 15 ingénieurs pour une année pleine et l'affectation de 5 ingénieurs et techniciens à l'Institut National de la Statistique au courant 2022. La nécessité des missions au profit de l'Institut National de la Statistique est confirmée par le double pourcentage d'encadrement dû à la forte pénurie de cadres spécialisés, qui constitue un obstacle majeur au respect des engagements de l'Institut dans les domaines des travaux périodiques de production et de développement de la statistique.

### **Dépenses de Fonctionnement :**

Les dépenses totales de fonctionnement du programme sans les ressources propres des établissements publics sont estimées à 2.985 mille dinars en 2022, contre 3.465 mille dinars estimés dans la loi de finances pour l'année 2021, soit une baisse de 13,9%. Cette diminution s'explique principalement par la poursuite de la rationalisation de ce type de dépenses.

### **Dépenses d'Interventions :**

Les dépenses des interventions du programme hors ressources propres des établissements publics pour l'année 2022 ont été fixées à 676 mille dinars, contre 701 mille dinars estimés pour l'année 2021, soit une baisse de 3,6% qui sera allouée aux interventions à caractère social telles que l'acquisition de bons de restauration, de subventions, d'animations et d'activités sportives pour les salariés.

---

# **Programme de soutien au développement sectoriel et régional**

Responsable de programme : Le président du Comité Général du Développement Sectoriel et Régional.

Désignation du responsable du programme : 01 Mars 2020

## **1- La présentation du programme et sa stratégie :**

Le programme d'appui au développement sectoriel et régional repose sur la détermination des orientations générales de la stratégie de développement sectoriel et régional, qui consiste à :

- Contribuer à la préparation et à l'évaluation des stratégies et politiques sectorielles, en veillant à leur cohérence avec les objectifs et priorités nationales.
- formuler des politiques de développement régional,
- Programmer et suivre la mise en œuvre des projets publics,
- Piloter l'élaboration des plans de développement des secteurs économiques, sociaux et de développement régional, en coordination avec les différentes structures et ministères intervenants,
- Coordonner entre les différentes parties prenantes pour le suivi de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable 2030 et de l'Agenda Africain 2063 et l'élaboration du rapport national les concernant et leur présentation aux instances internationales,
- Coordonner entre les structures de développement régional (le commissariat général de développement régional, l'office de développement du Nord-Ouest, l'office de développement du Centre-Ouest et l'office de développement du Sud) pour assurer l'intégration des interventions dans leurs différentes dimensions,
- Suivre les indicateurs de développement.

Au cours de l'année 2022, un accent particulier sera mis sur l'élaboration du document d'orientation (Tunisie Vision 2035) et du plan de développement 2023-2025, en adoptant une approche participative globale à tous les niveaux. L'élaboration des deux documents sera caractérisée par l'adoption d'une approche genre et une approche droits humains.

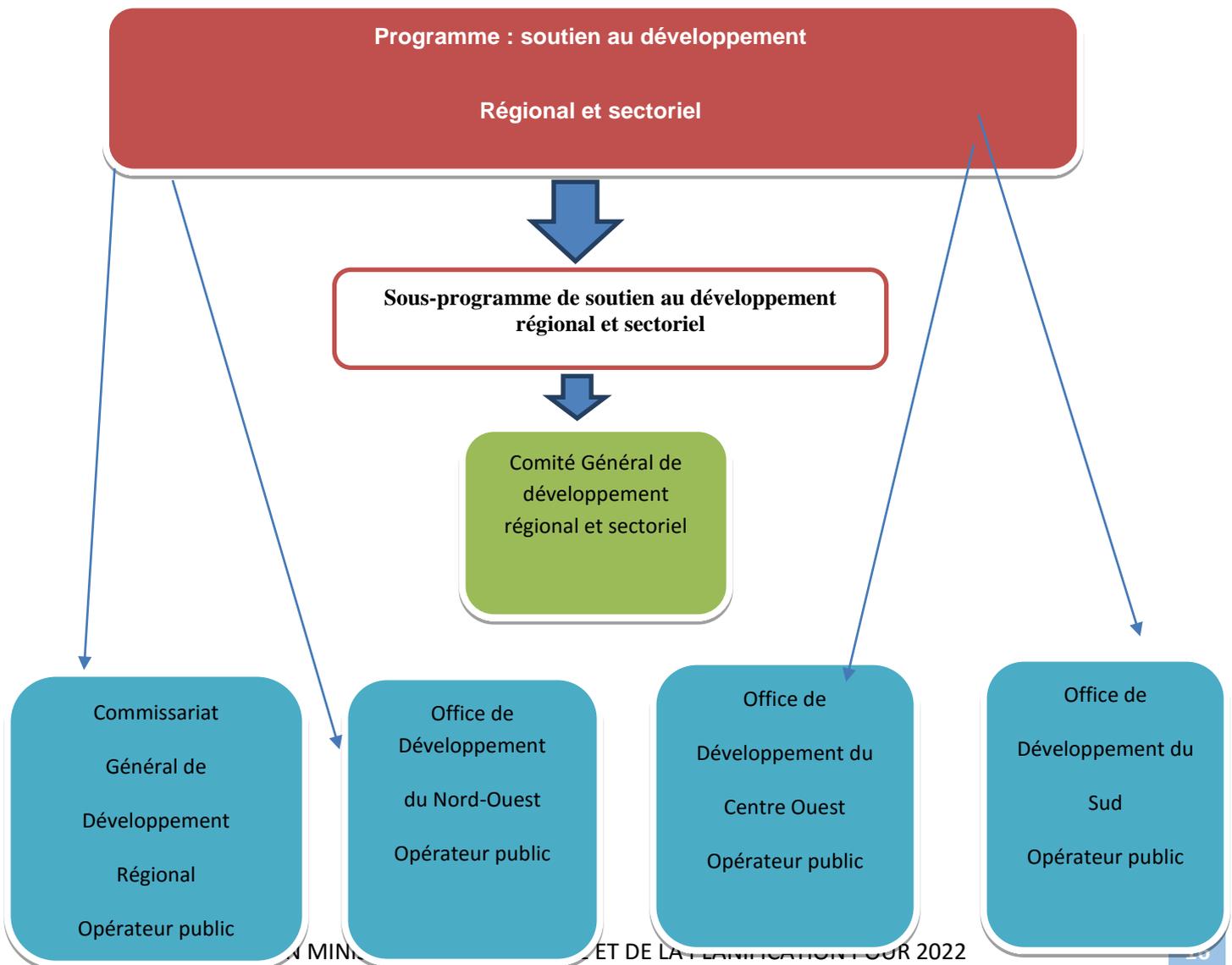
L'élaboration de la Vision 2035 de la Tunisie et du plan de développement 2023-2025 contribuera à clarifier la vision pour les acteurs économiques et sociaux et les partenaires internationaux, en plus de restaurer la confiance des citoyens.

## 2-1 Présentation de la carte du programme :

Un seul sous-programme a été identifié pour le programme de soutien au développement sectoriel et régional.

Ce programme comprend :

- La Direction Générale de Coordination et de Suivi de la Réalisation des Projets Publics et des Programmes Régionaux,
- La Direction Générale des Secteurs Economiques,
- La Direction Générale de l'Education et de la Citoyenneté,
- La Direction Générale des Services Sociaux
- Le Commissariat Général de Développement Régional
- Les Offices de Développement du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du Sud.



## 2-Les objectifs et indicateurs de performance du programme ;

### 2.1 Présentation des objectifs et des indicateurs de mesure de la performance du programme.

Objectif stratégique 1 : Elaborer le document d'orientation Tunisie 2035 et le plan de développement économique et social

Indicateur 2.1.1 : Préparation de la note d'orientation

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 2-1-1 : Préparation de la note d'orientation	document	0	0	1	-	-

Indicateur 2.1.2: Elaboration du document du plan quinquennal

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 2-1-2 : Elaboration du document du plan quinquennal	document	0	0	1	-	-

Objectif stratégique 2 : Suivi l'exécution des projets inscrits dans le plan

Indicateur 2.2.1 : Suivi l'exécution des projets inscrits dans le plan

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 2-2-1 : Suivi l'exécution des projets inscrits dans le plan	document	1	1	1	1	1

Indicateur 2.2.2 : Elaboration d'un rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure.

Indicateurs pour	Unité	Réalizations	2021	Prévisions		
------------------	-------	--------------	------	------------	--	--

mesurer le rendement visé		2020		2022	2023	2024
Indicateur 2-2-2 : Elaboration d'un rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure	document	1	1	1	1	1

### Objectif stratégique 3: Optimiser l'utilisation des investissements et améliorer la sélection des projets inscrits dans le budget de l'Etat

Indicateur 2.3.1 : Liste de projets approuvés par le CNAPP

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 2-3-1 : Liste de projets approuvés par la CNAPP	liste	1	1	1	1	1

### Objectif stratégique 4: Contribuer à l'amélioration des conditions de vie, appuyer les ressources de subsistance et promouvoir l'investissement privé

Indicateur 2.4.1 : Nombre de postes d'emploi créés au sein des programmes de développement régional

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 2-4-1 : Nombre de postes d'emploi créés au sein des programmes de développement régional	Nombre	5312	7886	14416	14665	12911

Le nombre d'emplois créés dans le cadre des programmes de développement régional augmentera en 2022 et 2023, tandis qu'il diminuera en 2024, en raison de l'achèvement du programme de développement intégré.

Indicateur 2.4.2 : Nombre de projets privés financés dans le cadre de la dotation de démarrage

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 2-4-2 : Nombre de projets privés financés dans le cadre de la dotation de démarrage	Nombre	2015	2132	2469	2666	2879

Indicateur 2.4.3 : Nombre de projets privés étudiés

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 2-4-3 : Nombre de projets privés étudiés	Nombre	446	670	720	720	720

**Objectif stratégique 5: Suivi de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable 2030**

Indicateur 2.5.1 : Elaboration du rapport national sur la réalisation des objectifs de développement durable

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 2-5-1: Elaboration du rapport national sur la réalisation des objectifs de développement durable	Rapport	0	1	0	1	0

Le comité Général de Développement Sectoriel et Régional, en tant que point focal national de coordination entre les différents acteurs et partenaires, malgré les conditions sanitaires difficiles, a supervisé la préparation du rapport national volontaire sur le suivi de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable pour l'année 2021 et l'a présenté au Forum politique de haut niveau des Nations Unies. Les travaux se poursuivent sur la préparation d'un rapport biennal, le prochain rapport sera donc en 2023.

## 2.2- Présentation des activités en relation avec les objectifs et les indicateurs de la performance:

Objectifs	Estimations des indicateurs pour 2022	Activités	Prévisions des crédits pour les activités de l'exercice 2022	Interventions
Elaborer le document d'orientation Tunisie 2035 et du plan de développement économique et social	Préparation de la note d'orientation : <b>1</b>	Planification du développement	<b><u>379</u></b>	-Évaluer les réalisations du plan précédent et diagnostiquer les problèmes de développement pour tous les gouvernorats  -Evaluer les réalisations du plan au niveau sectoriel  Élaboration d'un manuel d'élaboration du plan aux niveaux régional et sectoriel
	Elaboration du document du plan quinquennal : <b>1</b>			
Suivre l'exécution des projets inscrits dans le plan	Suivi l'exécution des projets inscrits dans le plan : <b>1</b>	Suivi de la mise en œuvre des projets et des programmes publics	<b><u>0</u></b>	-Examiner tous les projets publics proposés pour inclusion dans le budget de l'État  -Accélérer le rythme de réalisation des projets programmés
	Elaboration d'un rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure. : <b>1</b>			
Optimiser l'utilisation des investissements et améliorer la sélection des projets inscrits dans le budget de l'Etat	Liste de projets approuvés par le CNAPP : <b>1</b>	Gestion  Et évaluation des Investissements publics	234	Étudier l'état de préparation des projets proposés, évaluer leur faisabilité et approuver leur inclusion dans le budget
Contribuer à l'amélioration des conditions de vie, appuyer les ressources de	Nombre de postes d'emploi créés au sein des programmes de développement régional :	Gestion et financement du programme de développement intégré	<b><u>719012</u></b>	Faciliter la création de projets individuels productifs

subsistance et promouvoir l'investissement privé	<b>14416</b>			
	Nombre de projets privés financés dans le cadre de la dotation de démarrage :	Gestion et financement du programme de développement régional		Mise à disposition des investisseurs de documents promotionnels sur les sites internet des gouvernorat et structures d'appui au développement concernés
	<b>2469</b>		<b><u>605823</u></b>	
	Nombre de projets privés étudiés :	Soutien au développement régional et local		Organisation de manifestations au profit des investisseurs
	<b>720</b>			
Suivi de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable 2030	Elaboration du rapport national sur la réalisation des objectifs de développement durable :	Planification du développement		
	<b>1</b>		<b><u>13732</u></b>	

### 2-3- Contribution des opérateurs publics dans la performance du programme :

**Tableau n° 7**

#### **Contribution des opérateurs publics dans la performance du programme et poids des crédits transférés**

Unité : Mille Dinars

<b>Opérateur public</b>	<b>Principales activités et projets à entreprendre dans le cadre de la réalisation des objectifs de la politique publique</b>	<b>Crédits provenant du budget de l'État 2022</b>
<b>Institut national des statistiques</b>	- Gestion du Programme de développement intégré	72312
	- Assister les services concernés dans l'élaboration des perspectives et des politiques de développement régional - Aider à la collecte et à la diffusion des données régionales en coopération avec les services concernés - Préparer et suivre la mise en œuvre du plan sectoriel et	

<b>l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives</b>	régional avec assistance technique et accompagnement <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui technique pour les investisseurs en fournissant des études sectorielles au niveau régional</li> <li>- Faire part des opportunités d'investissement dans les entités en organisant et en participant à des séminaires et des événements</li> <li>- Préparer les supports de marketing régionaux</li> <li>- Suivi périodique de la situation du développement dans les régions.</li> </ul>	13332
----------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------

### 3 Cadre des dépenses de programme à moyen terme 2022-2024 :

Tableau 8 :

Cadre des dépenses à moyen terme (2022-2024)

Distribution selon la nature de la maintenance

(crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Libellé	Réalizations 2020	PM 2021	Prévisions 2022	Prévisions pour 2023	Prévisions pour 2024
Dépenses de rémunération	18227	19340	19986	21586.4	22454.4
Dépenses de fonctionnement	1742	1350	1393	1893	1956
Dépenses d'intervention	451842	670009	670701	782302	844584
Dépenses d'investissement					
Dépenses pour les opérations financières					
Total sans les ressources propres des établissements publics					
Total en tenant compte des ressources propres des établissements publics	471811	690699	692080	805781.4	868994.4

Eu égard aux attributions de chaque structure et établissements sous tutelle concernées par le programme de soutien au développement sectoriel et régional projet du cadre des dépenses à moyen terme (2022-2024) a été arrêté selon la démarche suivante :

#### **Dépenses de rémunération :**

- S'engager à ne pas faire de recrutements au titre de l'année 2022 moyennant la possibilité d'appuyer les différentes structures concernées par le programme à travers les mécanismes de détachement et de contractualisation.
- Veiller à satisfaire les besoins en RH à travers la mobilité et l'organisation des sessions de formation.
- L'impact financier relatif à l'évolution de la carrière professionnelle des agents, au programme de promotions annuelles et aux nominations dans emplois fonctionnels.
- Proposer de nouveaux recrutements à partir de l'année 2023, qui répondent au manque enregistré au niveau des ressources humaines dans certaines tâches et spécialités prioritaires.

#### **Dépenses de fonctionnement :**

- Veiller au respect des dispositions de la circulaire n ° 12 du 11 Juin 2021 et ce en contrôlant et rationalisant davantage les dépenses de gestion et en maîtrisant leur répartition.
- Programmer les besoins réels du Ministère et des structures sous tutelle concernées par le programme de soutien au développement régional et sectoriel et assurer la couverture des dépenses résultant de ses activités en tenant compte des tendances liées à la rationalisation des consommations d'énergie et la bonne gestion des parcs automobile.

#### **Dépenses d'interventions :**

##### **Comité général de Développement régional et sectoriel :**

- **La consolidation du cadre commun d'évaluation et de gestion des investissements publics :** Le cadre commun d'évaluation et de gestion des investissements publics est l'une des réformes mis en place dans le cadre de l'amélioration du processus de gestion des projets.

Le cadre commun pour l'évaluation et la gestion des investissements publics depuis sa création comprend divers ministères et grandes institutions publiques et il est progressivement mis en place pour couvrir l'ensemble des institutions et groupes locaux ciblé et dirigé vers des projets ayant un meilleur rendement social et économique.

- **Soutien à la planification nationale** : L'année 2022 sera marquée par la préparation de la vision future "Tunisie 2035" et du plan de développement 2023-2025.
- **Soutenir la planification régionale** : Lancer la préparation de la Stratégie nationale de développement régional en adoptant une approche participative holistique.
- **Suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda africain 2063** : Le comité générale pour le développement sectoriel et régional (ASDI) est le point focal national pour le suivi des Objectifs de développement durable à 2030 et à l'Agenda africain 2063. Sur cette base, le ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale coordonne les différents intervenants et acteurs des ministères, des institutions et de la société civile, ainsi que les organisations nationales pour faire connaître et diffuser ces objectifs, déterminer les points de repère et ajuster les priorités.
- **Le programme de développement régional :**

En fonction des résultats et des recommandations émanant de l'étude d'évaluation du programme de développement régional, une nouvelle publication sera émise qui comprendra des modifications liées à la mise en œuvre du programme, aux domaines d'intervention, à la gouvernance du programme et aux normes de mise en œuvre. :

- établir une nouvelle approche de la répartition du budget du programme de développement régional selon les gouvernorats, basée principalement sur l'indice de développement régional modifié par la densité de population, la capacité exécutive et la mesure dans laquelle les rapports de suivi sont soumis dans les délais spécifiés
- impliquer directement les conseils municipaux, en collaboration avec les conseils locaux de développement, dans la programmation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des composantes du programme qui relèvent des compétences communes, telles que l'éclairage des voies publiques et des chemins ruraux et l'approvisionnement en eau potable.
- Allouer un budget pour l'entretien des projets d'infrastructures et des équipements collectifs
- affecter une nouvelle composante budgétaire au financement des études
- augmenter le montant maximum alloué dans le cadre du soutien aux moyens de subsistance à 5 000 dinars au lieu de 3 000 dinars

- renforcer le rôle des responsables régionaux du développement, notamment au niveau des activités d'appui à la création d'emploi, à travers la définition du groupe cible, l'approbation, le suivi et l'évaluation.

▪ **Le programme des ouvriers de chantiers :**

-L'opérationnalisation du décret gouvernemental n° 2021-436 relatif à la mise fin du mécanisme des ouvriers de chantier

❖ **Le commissariat du développement régional :**

-Des études sectorielles seront préparées au cours des années 2023 et 2024 et des événements seront organisés pour faire connaître les résultats des études sur les stratégies de développement qui ont été diffusés à tous les gouvernorats.

-Il est prévu que la construction du siège des directions de développement régional dans les gouvernorats de Mahdia et de Bizerte sera achevée au cours de l'année 2022.

-Le lancement des études techniques est prévu pour la construction du siège de l'administration de développement régional à Ben Arous en l'année 2023 et le début des travaux de construction l'année suivante.

- Le commissariat général s'emploiera également durant les trois prochaines années à accorder l'attention nécessaire aux services de développement régional à travers le renouvellement des mobiliers, équipements et agencements devenues obsolètes.

-Les efforts de renouvellement et de généralisation des applications médias actuellement agréées aux différents aspects de la gestion administrative et financière (GPS, Gestion des archives) seront également poursuivis.

D'autre part, des travaux auront lieu au cours de la période à venir pour assurer la nécessaire protection de l'information en sécurisant l'information des risques qui la menacent en mettant en place des mécanismes et des procédures afin de prévenir et de réduire les risques et les menaces sur les systèmes d'information.

**Programme de développement intégré**

- Achever la mise en œuvre des deux projets de développement urbain intégré au cours des années 2021 et 2022 dans le gouvernorat de Kasserine, où l'état d'avancement financier a atteint 73% en engagement et 38% en paiement (à fin avril 2021),

- La troisième tranche a été lancée en avril 2018, et les montants alloués aux délégations bénéficiaires (101) ont été doublés pour atteindre 10 millions de dinars pour chaque délégation au lieu de 5 millions de dinars, ce qui porte le total des crédits alloués au programme à un milliard de dinars.

-La population des délégations concernées par la troisième tranche est estimée à 3,7 millions.

- La mise en œuvre des projets de la troisième tranche du programme de développement intégré s'étend sur 6 ans (2018-2023). Il devrait contribuer à la création d'environ 34 000 emplois, dont 3 000 pour les titulaires d'un diplôme d'études supérieures.

### **Office de développement du Nord-Ouest**

- Programmer une étude pour chaque année (2023 et 2024) dont l'objet sera déterminé ultérieurement.

- Elaborer 4 documents « Gouvernorat en Chiffres » (Siliana, Beja, Jendouba et El Kef) et 1 document « Région en Chiffres » (Province du Nord-Ouest) chaque année (2023 et 2024),

- Acquisition de divers équipements et équipements informatiques durant les années 2022-2024,

-Préparer des études de faisabilité économique pour des projets privés et accompagner les nouvelles recrues.

### **Office de développement du Centre-Ouest**

-Programmer la réalisation de l'étude du système des cultures maraîchères dans la région du centre ouest au cours de l'année 2022, afin de valoriser les produits agricoles de la région et de promouvoir le secteur agro-alimentaire,

- Programmer la réalisation de deux études pour deux systèmes économiques au cours des années 2023 et 2024,

- Acquérir deux voitures utilitaires pour l'année 2022, deux voitures utilitaires pour l'année 2023, et une voiture utilitaire et une voiture tous chemins pour l'année 2024,

- Installer progressivement de l'administration électronique et des nouveaux logiciels informatiques tels que « Elise» liés principalement à la numérisation de l'administration pour assurer le bon fonctionnement de l'office et l'acquisition de compétences dans les systèmes avancés et les services électroniques,

- Faire des aménagements au siège social de l'office du Centre Ouest et au siège de la direction régionale de développement à Sidi Bouzid (dépenses d'entretien des ascenseurs - dépenses d'entretien

du chauffage central et de la climatisation - dépenses d'aménagement des bâtiments) pour les années 2022-2023 et 2024,

- Dans le cadre de la mise à disposition de nouveaux locaux fonctionnels, décentes et modernes pour le bureau et ses administrations régionales, et dans un souci d'amélioration des conditions de travail, une étude a été programmée pour la construction de l'administration régionale pour le développement à Kairouan en 2022,

- Programmer la réalisation d'une étude pour la construction de l'administration régionale pour le développement à Kasserine à l'année 2023,

- Programmer la construction de l'administration régionale pour le développement à Kairouan à l'horizon 2023,

- Programmer la construction de l'administration régionale pour le développement à Kasserine en 2024,

-Préparer des études de faisabilité économique pour des projets privés et accompagner les nouvelles recrues.

#### **-Office de développement du Sud**

- Réaliser une étude sur l'exploitation de l'énergie solaire

-Poursuivre la mise en place du système de sécurité de l'information que le bureau met en œuvre depuis 2019 pour un coût estimé à 580 mille dinars,

- Acquérir de certains équipements de bureau dans le cadre de la rénovation progressive du mobilier de certains bureaux,

- Acquérir deux voitures administratives dans le cadre du renouvellement progressif du parc de voitures de l'office, afin de faire pression sur les coûts d'entretien élevés,

- Couvrir une partie du déficit enregistré du fait de la création d'un abattoir moderne dans la délégation de Ramada, estimé à 1.900 mille dinars,

-Préparer des études de faisabilité économique pour des projets privés et accompagner les nouveaux promoteurs.

---

# **Programme de Coopération Internationale**

Président du Programme : Madame Moufida Jaballah, Présidente du Comité de la  
Coopération Internationale

Date de désignation : 01 Mars 2020

### **1- Présentation de la stratégie du Programme :**

La stratégie du programme de coopération internationale s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération financière, la coopération technique bilatérale, multilatérale.

#### **Au niveau de la coopération financière :**

Dans le but de couvrir les besoins de financement extérieurs qui sont prévus dans le budget économique et les équilibres des finances publiques pour l'année 2022, les structures de coopération internationale poursuivront dans le cadre du plan de développement à mobiliser des ressources financières nécessaires en présentant des requêtes de financement, aussi bien pour appuyer le budget de l'État que pour financer des projets et des programmes.

La stratégie de coopération financière internationale suivie, repose sur un objectif de diversification des sources de financement pour rationaliser la dette extérieure, notamment en termes de coût de la dette en visant sa réduction à travers la mobilisation de ressources avec des taux d'intérêt peu élevés tout en œuvrant à améliorer et rationaliser l'emploi des ressources d'emprunt.

Les structures de coopération financière internationale veilleront également à mobiliser des ressources sous forme de dons pour réduire la charge d'emprunt sur le budget de l'État au cours de l'année 2022, il y aura aussi en 2022 un suivi des requêtes de financement présentées en 2021 pour négocier et conclure les conventions de financement y afférents.

#### **Au niveau de la coopération technique :**

La coopération technique joue un rôle actif dans le plan de développement du pays, car elle offre des possibilités d'emploi à l'étranger permettant de soutenir l'effort national d'employer les diplômés. De même, elle contribue dans le cadre de la coopération triangulaire et sud-sud à la promotion de l'exportation de services techniques, en particulier les services d'expertise publique et privée.

La coopération technique représente également un instrument important pour améliorer l'image de la Tunisie à l'étranger, renforcer ses relations de coopération avec les pays frères et amis et diversifier ses méthodes selon une approche reposant sur la solidarité et l'intérêt. Parallèlement, la coopération technique permet également de mobiliser des ressources en devises grâce aux transferts des coopérants tunisiens à l'étranger.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale dans le domaine de la coopération technique, l'Agence œuvre à promouvoir la coopération technique tunisienne à travers deux principaux objectifs :

### **Développer l'activité de placement des coopérants à l'étranger :**

Cet objectif constitue l'une des principales activités de l'Agence et reflète le travail mené par les services centraux de l'Agence et ses représentations à l'étranger. Ce travail est mené à plusieurs niveaux :

- \*les activités d'exploration, de communication et de promotion
- \*les activités de réception et de facilitation du travail des comités de recrutement étrangers
- \*toutes autres activités qui ont une relation directe et indirecte avec cet objectif.

L'agence œuvre par ailleurs au développement de la banque de données des candidats au travail à l'étranger.

**Développement de l'activité de coopération Sud-Sud :** Cet objectif constitue la deuxième plus importante activité de l'Agence. Il se définit par le travail mené par les services centraux de l'Agence et ses représentations à l'étranger au niveau de :

- \*La promotion de la coopération Sud-Sud et ce en explorant les besoins des différents pays, en recherchant des partenaires pour contribuer au financement et à la mise en œuvre de ces projets
- \*l'amélioration de l'image de marque de la Tunisie à l'étranger en tant que pays pilier dans le domaine de la coopération Sud-Sud.

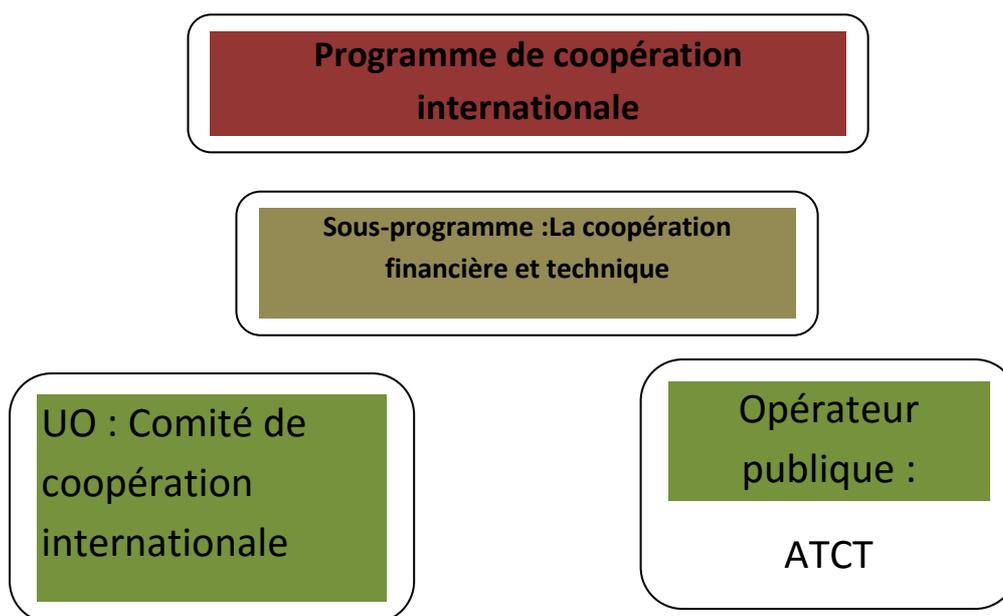
### **2-1 Présentation de la carte du programme :**

Le programme de coopération internationale comprend un seul sous-programme « coopération financière et technique » et deux objectifs stratégiques

Le premier objectif est décliné au niveau de 5 unités opérationnelles.

- Direction Générale de la Coopération Multilatérale
  
- Direction Générale de la Coopération Européenne
  
- Direction Générale de la Coopération Arabe et Islamique
  
- Direction Générale de la Coopération Africaine, Asiatique et Américaine

Quant au deuxième objectif, il est confié à l'Agence Tunisienne de la Coopération Technique (Opérateur public).



## 2: Les objectifs et indicateurs de performance du programme :

### 2.1 Présentation des objectifs et des indicateurs de mesure de la performance du programme.

Objectif stratégique 3.1 : Développer la coopération financière

**-Présentation de l'objectif :** Développement de la coopération financière en œuvrant au renforcement de l'enveloppe globale des financements extérieurs mobilisés dans le cadre des conventions signées avec les bailleurs des fonds et l'amélioration des montants des tirages.

**-Référence de l'objectif :** Coopération financière.

**-Justifications du choix de l'indicateur :** s'assurer de la disponibilité des données d'une part et justification par la valeur des investissements programmés d'autre part.

Indicateur 3.1.1 : Volume des engagements financiers conclus

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
<b>Indicateur 3-1-1 : Volume des engagements financiers conclus</b>	MD	7378	4869	6251	5386	5022

Indicateur 3.1.2 : Volume des tirages par rapport aux engagements conclus

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 3-1-2 : Volume des tirages par rapport aux engagements conclus	MD	66	149	118	117	99

### Objectif 3-2 : Promouvoir la coopération technique :

Présentation de l'objectif : Cet objectif concerne :

#### • Développement de l'activité de placement des coopérants à l'étranger :

Cet objectif constitue une des principales activités de l'Agence et reflète le travail mené par les services centraux de l'Agence et ses représentations à l'étranger.

Ce travail est mené à plusieurs niveaux entre les activités d'exploration, de communication et de promotion, les activités de réception et de facilitation du travail des comités de recrutement étrangers, et toutes autres activités qui ont une relation directe et indirecte avec cet indicateur.

#### • Développer l'activité de coopération Sud-Sud

Cet objectif constitue la deuxième plus importante activité de l'Agence .Il se définit par le travail mené par les services centraux de l'Agence et ses représentations à l'étranger au niveau de: \*la promotion de la coopération Sud-Sud et ce en explorant les besoins des différents pays, en recherchant des partenaires pour contribuer au financement et à la mise en œuvre de ces projets ainsi que l'amélioration de l'image de marque de la Tunisie à l'étranger en tant que pays pilier dans le domaine de la coopération Sud-Sud.

Dans ce cadre Deux indicateurs ont été définis :

Indicateur 3.2.1 : Evolution du nombre de coopérants

**Justifications du choix de l'indicateur** : Cet indicateur a été choisi pour mesurer la performance réelle de tous les services de l'Agence et de ses représentations à l'étranger en calculant l'évolution du nombre des coopérants d'une année à une autre. En effet cet indicateur reflète la capacité de répondre aux demandes d'offres d'emploi reçues par l'Agence ainsi que la capacité d'explorer de nouveaux marchés dans ce domaine et de développer la banque de candidatures.

**Méthode de calcul de l'indicateur** : Les coopérants ayant été recrutés au cours de l'année / le nombre des coopérants de l'année précédente.

**Unité de l'indicateur** : En pourcentage

**Données principales de calcul de l'indicateur :** Les coopérants ayant été recrutés au cours de l'année et le nombre des coopérants de l'année précédente.

**Méthode de recueil des données principales de calcul de l'indicateur :** Statistiques

**Source des données principales de calcul de l'indicateur :** Direction de Recrutement des Coopérants.

**Date de disponibilité de l'indicateur :** Fin de chaque année.

**Valeur cible de l'indicateur :** Augmentation annuelle de 3%

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
<b>Indicateur 3-2-1 : Evolution du nombre de coopérants</b>	nombre	1562	1609	1658	1708	1760

Indicateur 3.2.2 : Evolution des projets de coopération Sud-Sud

**Motifs du choix de l'indicateur :** Les programmes et projets de coopération Sud-Sud concernent principalement deux activités qui jouent un rôle majeur à dans le développement des capacités individuelles et institutionnelles d'un certain nombre de pays bénéficiaires, en particulier les pays arabes et africains, dans les domaines de développement appuyés par les bailleurs des fonds.

Pour mesurer la performance de ces deux activités, deux indicateurs de mesure ont été choisis :

\*l'évolution du nombre de projets d'assistance technique réalisés dans les pays bénéficiaires par des experts et des consultants tunisiens sous forme de missions de courte durée,

\*l'évolution du nombre de projets, de sessions de formation et de visites d'étude organisées par l'Agence en partenariat avec les bailleurs des fonds et les entreprises tunisiennes de formation au profit des cadres des pays frères et amis.

**Méthode de calcul de l'indicateur :** Evolution du nombre de projets réalisés dans les deux domaines de missions d'assistance technique et de mise en œuvre de programmes de développement des capacités.

**Unité de l'indicateur :** En pourcentage

**Données principales de calcul de l'indicateur :** Nombre de missions d'assistance technique et nombre de projets de développement des capacités réalisés avec les différents pays.

**Méthode de recueil des données principales de calcul de l'indicateur :** Statistiques.

**Source des données principales de calcul de l'indicateur :** Direction des Programmes et des Projets.

**Date de disponibilité de l'indicateur :** Fin de chaque année.

**Valeur cible de l'indicateur :** Augmentation annuelle de 10%.

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Prévisions		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 3-2-2 : Evolution des projets de coopération Sud-Sud	nombre	30	33	34	38	42

## 2-2- Présentation des activités en relation avec les objectifs et les indicateurs de la performance:

Unite: mille dinars

Objectifs	Estimations des indicateurs pour 2022	Activités	Prévisions des crédits pour les activités de l'exercice 2022	Interventions
Promouvoir la coopération financière	Volume des engagements financiers conclus	Coopération financière	<u>47203</u>	<p>-Présenter les requêtes de financement aux bailleurs de fonds après étude de la priorité du projet ou du programme faisant l'objet de la requête de financement et la consultation préalable de tous les organismes concernés.</p> <p>-Suivre les requêtes de financement en fournissant les informations nécessaires au bailleur des fonds dans les délais requis</p> <p>-Assurer le suivi des demandes de financement en fournissant les informations requises pour être étudiées par le financeur dans les délais requis,</p> <p>- Superviser le déroulement des négociations en vue de la conclusion des accords de financement et veiller à assurer toutes les obligations et conditions financières et administratives,</p> <p>Coordination entre toutes les administrations publiques pour le bon financement du projet ou</p>

				programme par plus d'un financier étranger
	Volume des tirages par rapport aux engagements conclus			<ul style="list-style-type: none"> <li>-Constituer le dossier de demande de ratification et de retrait de convention,</li> <li>- Suivre le calendrier d'exécution du projet, avec une coordination entre toutes les parties prenantes, pour éviter les retards dans sa mise en œuvre et, par conséquent, ne pas retirer les ressources qui lui sont allouées.</li> <li>- Contact permanent avec les structures administratives et techniques des bailleurs de fonds pour leur fournir tous les dossiers et informations qui pousseraient le processus de retrait,</li> <li>- Introduire des demandes de report des délais de retraits sur ressources externes afin d'éviter d'annuler les sommes non utilisées,</li> <li>- Assister à toutes les réunions et événements organisés sur tout ce qui concerne le projet et participer aux visites de terrain sur les sites du projet,</li> </ul> <p>Ajuster la liste des projets qui se plaignent de difficultés de réalisation et trouver des solutions pour les surmonter</p>
Promouvoir la coopération technique	Evolution du nombre de coopérants	Coopération technique	<u>6226</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Constituer le dossier de demande de ratification et de retrait de convention,</li> <li>- Suivre le calendrier d'exécution du projet, avec une coordination entre toutes les parties prenantes, pour éviter les retards dans sa mise en œuvre et, par conséquent, ne pas retirer les ressources qui lui sont allouées.</li> <li>- Contact permanent avec les structures administratives et techniques des bailleurs de fonds pour leur fournir tous les dossiers et informations qui pousseraient le processus de</li> </ul>

			<p>retrait,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduire des demandes de report des délais de retraits sur ressources externes afin d'éviter d'annuler les sommes non utilisées,</li> <li>- Assister à toutes les réunions et événements organisés sur tout ce qui concerne le projet et participer aux visites de terrain sur les sites du projet,</li> </ul> <p>Ajuster la liste des projets qui se plaignent de difficultés de réalisation et trouver des solutions pour les surmonter</p>
	<p>Evolution des projets de coopération Sud-Sud</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Soutenir les mécanismes de suivi et de collecte des candidatures pour les travaux dans le cadre de la coopération technique, à travers :</li> <li>-Élargir la recherche des candidatures qui ne sont pas disponibles dans la banque de candidatures</li> <li>- Consolidation des relations partenariales avec les structures et associations représentatives des différents métiers (décanats, instances représentatives des métiers...) : Organisation de séances de travail à cet effet.</li> <li>- Relier la base de données mise à jour aux réseaux d'organismes et d'organisations concernés par la coopération Sud-Sud et triangulaire</li> <li>- Préparation de données mises à jour sur :</li> <li>-Orientations et initiatives des organisations et organismes internationaux</li> <li>- ses procédures en matière de services de coopération Sud-</li> </ul>

				Sud, - Programmes et besoins des différents partenaires.
<b>Total</b>				

### 2-3- Contribution des opérateurs publics dans la performance du programme :

**Tableau n<sup>o</sup> 7**

#### Contribution des opérateurs publics dans la performance du programme et poids des crédits transférés

Unité : Mille Dinars

Opérateur public	Principales activités et projets à entreprendre dans le cadre de la réalisation des objectifs de la politique publique	Crédits provenant du budget de l'État 2022
<b>Agence Tunisienne de Coopération Technique</b>	<p>Appui des mécanismes de suivi et de collecte des candidatures dans le cadre de la coopération technique, à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étendre la recherche de candidatures non disponibles dans la banque de candidatures</li> <li>• Renforcement des relations de partenariat avec les structures représentatives et les associations pour différentes professions (ordres, instances représentatives des professions...)</li> <li>• Relier la base de données aux réseaux d'organismes et d'organisations concernées par la coopération sud-sud et triangulaire</li> </ul> <p>Préparation et mise à jour de données :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientations et initiatives des organisations et comités internationaux</li> <li>• Ses procédures dans le domaine des services de coopération au sud- Sud,</li> <li>• Programmes et besoins des différents partenaires</li> </ul>	<b>6226</b>

### 3-Cadre des dépenses de programme à moyen terme 2022-2024 :

Tableau 8 :  
Cadre des dépenses à moyen terme (2022-2024)  
Distribution selon la nature de la maintenance  
(Crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Intitulé	Réalisations 2020	PM 2021	Prévisions 2022	Prévisions pour 2023	Prévisions pour 2024
Dépenses de rémunération	6781	7047	6901	7108	7321
Dépenses de fonctionnement	718	768	768	791	814
Dépenses d'interventions	615	630	630	630	630
Dépenses d'investissement					
Dépenses pour les opérations financières	23197	45520	45130	49228	52169
<b>Total sans les ressources propres des établissements publics</b>	31311	53965	53429	57757	60934
<b>Total en tenant compte des ressources propres des établissements publics</b>		54100	53939	58057	61184

---

# **Programme de développement de l'investissement**

Responsable du programme : Monsieur Abdelmajid Mbarek

Date de prise de la mission : 28 février 2019

## **1. Présentation du programme et sa stratégie**

A la lumière des difficultés majeures et graves que connaissent les conjonctures économiques nationales et internationales, notamment les graves répercussions de la pandémie de Corona, la Tunisie passe par une étape critique, pleine de défis, d'enjeux et de problèmes de développement, peut-être la dont les plus importants sont :

- La baisse de l'investissement privé en raison de la réticence et de la croissance de la concurrence mondiale, et les répercussions particulières qui en découlent sur le niveau d'offre limitée de nouvelles opportunités d'emploi et la persistance des disparités dans le niveau de développement entre les régions
- Niveaux modestes des différents indicateurs de développement et indicateurs des grands équilibres économiques
- Des pressions des finances publiques et de ce qui en résulte, est particulièrement limitée dans le niveau des investissements publics.

Dans ce contexte, l'investissement privé revêt une importance et une priorité particulière en raison de son rôle important dans le soutien des efforts nationaux de développement par sa contribution à la réalisation des objectifs nationaux, en particulier ceux qui concernent :

- La réalisation d'une croissance économique durable
- Créer de nouveaux emplois pour réduire les taux de chômage
- Promouvoir l'exportation et diversifier les marchés étrangers

Contribuer à renforcer la compétitivité de l'économie

- Le soutien de développement dans les régions de l'intérieur vu les attentes et les insuffisances enregistrées.

Les politiques publiques mises en place dans ce cadre, notamment par le biais du nouveau système d'investissement privé, visent à :

- Développer l'investissement privé conformément aux exigences du développement;
- Passer des messages positifs aux investisseurs, notamment par l'ouverture progressive des secteurs

de la compétitivité ;

- Simplifier les procédures administratives et réduire les délais.
  - Mettre en place une gouvernance efficace des investissements grâce à une coordination plus étroite des différentes structures pertinentes, notamment par la mise en place progressive du système de numérisation des services ;
  - Rationalisation du système d'incitations et l'orienter vers les priorités nationales au niveau des entités et des secteurs
- 
- Mettre en place une gouvernance efficace des investissements grâce à une coordination plus étroite des différentes structures pertinentes, notamment par la mise en place progressive du système de numérisation des services ;
  - Clarifier et rationaliser l'intervention des structures publiques dans la promotion des investissements
  - Alléger et orienter le système d'incitation vers les priorités nationales aux niveaux des régions et des secteurs;

Le Ministère et ses structures, dans le cadre des principales missions qui lui sont assignées, tiennent à renforcer son activité afin de contribuer au développement de l'investissement privé en travaillant sur plusieurs axes, dont :

- ✓ L'amélioration du climat général des affaires et de l'investissement et coordination avec les différents intervenants et le développement des stratégies d'investissement en utilisant les meilleures pratiques et expériences au niveau international
- ✓ Le développement des relations de coopération internationale dans le domaine de l'investissement privé.
- ✓ Le développement, la simplification et la numérisation des services destinés aux investisseurs
- ✓ Le suivi des projets et l'accompagnement des entreprises et le soutien des investisseurs.
- ✓ Le développement de la promotion pour soutenir l'image de la Tunisie comme un lieu privilégié d'investissement dans la communauté mondiale des affaires, ciblant les secteurs et les activités prioritaires dans lesquels notre pays offre des avantages différentiels, et établit une tendance qui répond aux exigences des circonstances particulières.
- ✓ Mise en place effective du mécanisme de promotion de l'investissement au sein du nouveau système grâce à l'orientation efficace du Fonds tunisien d'investissement

## 2-1 Présentation de la carte du programme :

L'activité de ce programme comprend les structures suivantes :

Le Comité général d'encadrement de l'investissement au sein du Ministère  
L'Agence de Promotion de l'Investissements Extérieur (FIPA Tunisia),  
L'Instance Tunisienne de l'Investissement (TIA),  
Le Fonds Tunisien de l'Investissement (TIF), qui sera mis en place à partir de 2020,

A cet effet ; la cartographie du programme se présente comme suit :

**Programme** : Développement des investissements

**Sous-programme (sous-programme unique)** : Développement de l'investissement privé

**Objectifs** : Le programme de développement des investissements comprend 5 objectifs stratégiques :

Objectif 1 : Développer les politiques d'investissement et le climat des affaires

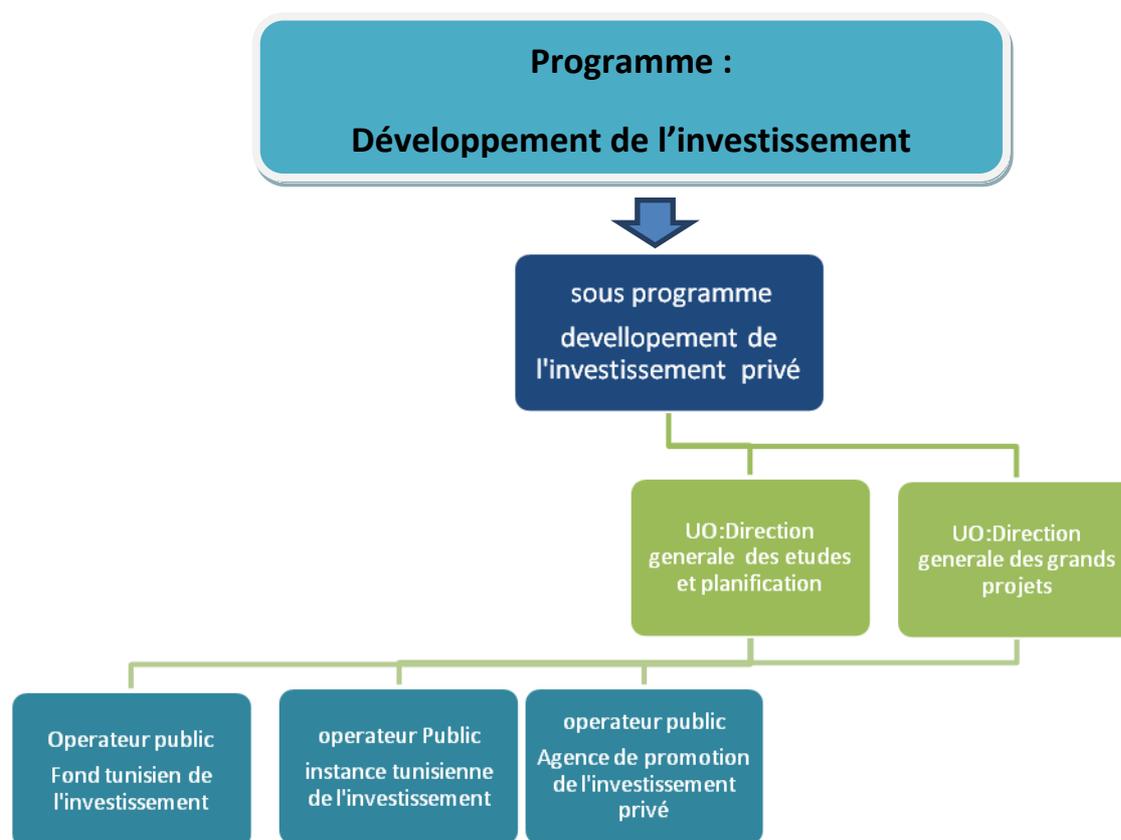
Objectif 2 : Renforcer l'investissement dans les grands projets

Objectif 3 : Accompagner les investisseurs

Objectif 4 : Promouvoir l'investissement étranger

Objectif 5 : Promouvoir l'investissement privé

## La cartographie de la déclinaison opérationnelle du programme :



## 2-Les objectifs et indicateurs de performance du programme ;

### 2.1 Présentation des objectifs et des indicateurs de mesure de la performance du programme.

#### Objectif stratégique 1 : Développer les politiques d'investissement et le climat des affaires

Présentation de l'objectif : En général, cet objectif présente les interventions du Ministère et les organismes sous tutelles concernant leur participation au soutien de l'investissement privé local et étranger, à travers la maîtrise des politiques d'investissement, le développement du climat des affaires et le suivi des grands projets.

#### Réalisations et estimations des indicateurs :

Indicateur 4.1.1 : Nombre de documents juridiques, consultations et rapports d'évaluation réalisés

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalisations		Estimations		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 4-1-1 : Nombre de documents juridiques, consultations et rapports d'évaluation réalisés	Nombre	170	180	200	210	220

Cet indicateur a été inclus pour donner suite à l'objectif fixé d'améliorer le climat d'investissement en évaluant le système d'investissement et en proposant des mesures pour encourager l'investissement privé et suivre son rythme de développement. Sont inclus dans ce cadre :

-L'élaboration de textes législatifs sous forme de projets de loi ou de textes réglementaires sous forme d'arrêtés et de décisions relatifs au climat des investissements, notamment les révisions relatives à la loi sur les investissements et ses textes d'application ou autres mesures législatives proposées dans le cadre des lois de finances, lois ou arrêtés gouvernementaux pour améliorer le climat d'investissement (mesures, incitations, gouvernance des investissements,)

-Mener des consultations dans le cadre de l'élaboration de notes d'avis sur les propositions des ministères ou des structures et organismes professionnels sur l'amélioration du climat des investissements, ainsi que dans le cadre de la contribution de l'administration publique à l'élaboration du plan de développement et de l'équilibre économique,

- Rapports d'évaluation sur les différentes procédures adoptées pour améliorer le climat d'investissement, telles que la préparation d'une évaluation de la loi sur l'investissement et l'efficacité des procédures adoptées dans le domaine de l'investissement pour faciliter le processus d'investissement et l'achèvement des projets : ces rapports sont préparés dans le lumière de suivre les préoccupations des investisseurs et de les informer, soit directement, soit par le biais des demandes des structures professionnelles ou des ministères et des structures publiques.

#### Analyse et clarification des estimations des indicateurs sur les trois années :

Un rythme annuel de 210 documents a été approuvé au cours des trois années en relation avec le programme de travail du ministère pour la période à venir, lié à la préparation du plan de développement, les perspectives de développement pour la prochaine décennie et le plan de relance économique, et ce qu'il requiert une plus grande contribution de l'administration publique dans la cristallisation des politiques d'investissement proposées dans le but et des mesures urgentes à moyen et long terme de développer le climat des affaires et de faire progresser l'investissement privé.

#### Indicateur 4.1.2 : Nombre de dossiers étudiés dans le cadre du renforcement de la coopération internationale dans le domaine de l'investissement

Cet indicateur s'inscrit dans le cadre de l'incitation à l'investissement étranger et de l'incitation des investisseurs tunisiens à investir à l'étranger. Cet indicateur concerne :

- Assurer le suivi de la législation internationale en matière d'investissement, mener des études comparatives et identifier les axes de son développement aux niveaux bilatéral et multilatéral, en supervisant le dossier des accords internationaux d'investissement et des demandes de négociation, en

évaluant et révisant les différents accords existants, et en adoptant un plan d'action pour conclure des accords à cet effet avec des pays prometteurs.

### Réalisations et estimations des indicateurs :

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalisations		Estimations		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 4-1-2 : Nombre de dossiers étudiés dans le cadre du renforcement de la coopération internationale dans le domaine de l'investissement	Nombre	10	15	20	20	20

### Analyse et clarification des estimations des indicateurs sur les trois années :

On s'attend à ce que les trois prochaines années soient caractérisées par une augmentation du nombre de dossier étudié (une moyenne annuelle de 20 dossiers), notamment pour les considérations suivantes :

- Au niveau des accords internationaux d'investissement

La révision du modèle d'investissement tunisien a été achevée en 2021, et l'administration publique commencera à préparer et à mettre en œuvre un programme de travail lié à la révision des anciens accords et à la conclusion de nouveaux au cours des trois prochaines années pour servir l'objectif d'encourager l'investissement étranger et d'encourager les investisseurs tunisiens. Investir à l'étranger.

- Au niveau du point focal national de réalisation des Principes directeurs de l'OCDE

Il est prévu que les trois prochaines années la mise en œuvre d'un programme de travail pour soutenir le point focal national dans le cadre des lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur les entreprises multinationales, à travers la mise en œuvre d'un programme d'identification et de communication , notamment à la lumière de l'initiation d'un programme de coopération technique avec la GIZ au cours de l'année 2022 (forums et séminaires, concentration des sites web pour le point focal national et mise en œuvre d'un programme de formation dans le domaine du traitement des cas particuliers liés à ces principes de bonté.

### **Objectif stratégique 2 : Renforcer l'investissement dans les grands projets**

#### Réalisations et estimations des indicateurs :

Indicateur 4.2.1 : Taux de résolution des problèmes objets de suivi et relatifs aux grands projets

Cet indicateur traduit la capacité et l'efficacité à apporter un soutien et un accompagnement aux grands projets d'investissement, notamment ceux conclus dans le cadre de conventions particulières avec l'Etat tunisien, à travers la coordination avec les différentes parties prenantes pour parvenir à une solution aux problèmes auxquels sont confrontés ces projets, puisqu'il mesure le pourcentage d'interventions ayant permis la résolution de problèmes par rapport aux demandes d'intervention. L'atteinte de taux élevés pour cet indicateur contribuerait à atteindre l'objectif et faciliterait la réalisation de ces projets, et contribuerait ainsi à soutenir l'investissement.

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Estimations		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 4-2-1 : Taux de résolution des problèmes objets de suivi et relatifs aux grands projets	%	60	70	80	80	80

### **Analyse et clarification des estimations des indicateurs sur les trois années :**

Les estimations relatives à l'indicateur ont été arrêtées en fonction des objectifs liés à la nécessité d'améliorer progressivement l'efficacité des interventions, les années à venir devant voir une coordination normale au niveau des relations avec les différents services administratifs concernés, après les difficultés qui a caractérisé le climat général dans les années 2020 et 2021 par rapport à la situation sanitaire liée à la pandémie de Corona. Atteindre 80% des problèmes reste un objectif souhaité, considérant qu'il n'est pas possible de résoudre tous les problèmes au cours d'une même année en raison de la multiplicité des intervenants, compte tenu de la nature de cette diversité de projets.

### **Objectif stratégique 3 : Accompagner les investisseurs**

Présentation de l'objectif : Cet objectif présente l'activité du Ministère et ses services concernés directement par l'assistance des investisseurs et le suivi des investissements afin de faciliter leurs affaires et ce à travers notamment les services fournis par l'interlocuteur unique aux investisseurs conformément aux dispositions de la nouvelle loi de l'investissement.

### **Réalizations et estimations des indicateurs :**

Indicateur 4.3.1 : Taux de respect des délais réglementaires pour l'obtention d'une autorisation et d'investissement

Les procédures en place dans ce domaine stipulent la fixation de délais légaux maximaux à l'investisseur pour l'obtention de l'autorisation d'investissement déposé auprès de l'Autorité tunisienne des investissements. L'intérêt de la Commission vise à respecter ces délais chaque fois que le dossier remplit les conditions. Cet indicateur revêt une importance particulière pour atteindre l'objectif d'accompagnement et d'information des investisseurs.

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Estimations		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 4-3-1 : Taux de respect des délais réglementaires pour l'obtention d'une autorisation et d'investissement	%	100	100	100	100	100

Malgré la circonstance particulière, il a été atteint de respecter les délais liés à cet indicateur, notamment grâce à la mise en place d'un système de numérisation de ce service

Indicateur 4.3.2 : Taux des interventions de l'interlocuteur unique pour assister les investisseurs  
L'organisation de l'Autorité tunisienne des investissements prévoit la création d'un interlocuteur unique chargé d'encadrer et d'informer les investisseurs. Cet indicateur mesure l'efficacité de ces interventions pour atteindre l'objectif lié à la sensibilisation des investisseurs et à leur accompagnement dans la réalisation de leurs projets et la conduite de leurs affaires.

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Estimations		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 4-3-2 : Taux des interventions de l'interlocuteur unique pour assister les investisseurs	%	70	70	70	75	80

### **Analyse et clarification des estimations des indicateurs sur les trois années :**

Les estimations liées à cet indicateur incluent les interventions liées aux activités suivantes :

- Encadrer les entreprises et les aider à surmonter les problèmes auxquels elles sont confrontées et mettre en œuvre leurs programmes d'investissement et coordonner avec les structures d'appui et les différentes structures publiques concernées, les structures professionnelles et les structures compétentes de la société civile,

- Traitement des dossiers administratifs des investisseurs en coordination avec les services concernés du Ministère de l'Intérieur (visas, titres de séjour...),
- Conclure des accords de coopération avec les structures nationales d'investissement pour unifier les procédures et échanger des données,

### Objectif stratégique 4 : Promouvoir l'investissement étranger

Présentation de l'objectif : L'objectif présente les efforts déployés au niveau national et international pour promouvoir la Tunisie comme étant un site privilégié et attractif pour l'investissement et ce à travers des activités de promotion générale et d'autres de promotion sectorielle assurées en particulier par les services de l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur et de ses bureaux à l'étranger.

### Réalisations et estimations des indicateurs :

Indicateur 4.4.1 : Pourcentage des contacts intéressants avec les investisseurs étrangers

Est un indicateur d'évaluation de l'activité promotionnelle et se rapporte à la proportion de contacts importants avec des investisseurs. Cela signifie des contacts importants : c'est tout contact avec un investisseur étranger et fait l'objet d'un suivi régulier.

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Estimations		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 4-4-1 : Pourcentage des contacts intéressants avec les investisseurs étrangers	%	37.5	75	75	75	75

Indicateur 4.4.2 : Evolution du volume de l'investissement étranger dans les secteurs objets de commercialisation (Industrie, agriculture et services)

Cet indicateur se rapporte au volume des investissements directs étrangers qui sont mobilisés annuellement dans les secteurs industriels, agricole et des services, qui sont principalement ciblés pour les travaux de promotion.

Cet indicateur n'inclut pas les investissements étrangers réalisés dans le secteur de l'énergie et les investissements du portefeuille financier.

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Estimations		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 4-4-2 : Evolution du volume de l'investissement étranger dans les secteurs objets de commercialisation (Industrie, agriculture et services)	MD	1214	961 pour 9 mois 2021 et prévu 1300 pour l'année	1400	1500	1600

## Analyse et clarification des estimations des indicateurs sur les trois années :

Les estimations relatives à cet indicateur ont été arrêtées pour les années à venir, sur la base des intentions d'investissement disponibles et annoncées par les établissements étrangers, ainsi que des programmes d'investissement des établissements non achevés en nombre, qui font l'objet d'un suivi et devraient être poursuivis et achevés en 2022 et les années suivantes.

### **Objectif stratégique 5 : Promouvoir l'investissement privé**

**Présentation de l'objectif :** Cet objectif consiste à évaluer le volume des avantages financiers fournis dans le cadre des dispositions de la loi de l'investissement par le fond tunisien de l'investissement au profit des projets dont le volume de leur investissement dépasse 15 MD (les projets relevant du périmètre de la commission tunisienne d'investissement). Cela permet de mesurer réellement les investissements réalisés.

### Réalisations et estimations des indicateurs :

Indicateur 4.5.1 : Evolution du volume des incitations financières accordées annuellement

Le nouveau système d'investissement comprend un aspect important lié aux incitations financières accordées par l'État pour encourager l'investissement, dans le cadre de l'incitation à l'investissement. À cette fin, des crédits ont été ouverts et sont affectés à titre incitatif selon plusieurs conditions liées à la réponse des projets aux priorités nationales stipulées dans le décret gouvernemental n ° 389 de 2017 relatif aux incitations financières.

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Estimations		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 4-5-1 : Evolution du volume des incitations financières accordées annuellement	MD		14	75	100	100

## 2-2 Présentation des activités et leur lien avec les objectifs et les indicateurs de la performance:

Objectifs	Estimations des indicateurs pour 2022	Activités	Prévisions des crédits pour les activités de l'exercice 2022	Interventions
Développer les politiques d'investissement et le climat des affaires	Indicateur 4-1-1 : Nombre de documents juridiques, consultations et rapports d'évaluation réalisés	Contribuer à la formulation des politiques et au développement de la coopération internationale dans le domaine de l'investissement	475 md	
	Indicateur 4-1-2 : Nombre de dossiers étudiés dans le cadre du renforcement de la coopération internationale dans le domaine de l'investissement			
Renforcer l'investissement dans les grands projets	Indicateur 4-2-1 : Taux de résolution des problèmes objets de suivi et relatifs aux grands projets	Suivi des grands projets	345 md	
Accompagner les investisseurs	Indicateur 4-3-1 : Taux de respect des délais réglementaires pour l'obtention d'une autorisation et d'investissement	Encadrement des investisseurs	4834 md	
	Indicateur 4-3-2 : Taux des interventions de l'interlocuteur unique pour assister les investisseurs			
Promouvoir l'investissement	Indicateur 4-4-1 : Pourcentage des contacts	Promouvoir les investissements	9912 md	

étranger	intéressants avec les investisseurs étrangers	étrangers		
	Indicateur 4-4-2 : Evolution du volume de l'investissement étranger dans les secteurs objets de commercialisation (Industrie, agriculture et services)			
Promouvoir l'investissement privé	Indicateur 4-5-1 : Evolution du volume des incitations financières accordées annuellement	Versement de subventions financières dans le cadre de la stimulation de l'investissement	75250 md	

## 2.4 Contribution des opérateurs publics dans la performance du programme :

**Tableau n ° 7**

**Contribution des opérateurs publics dans la performance du programme et poids**

**Des crédits transférés**

**Unité : Milles Dinars**

<b>Opérateur public</b>	<b>Principales activités et projets à entreprendre dans le cadre de la réalisation des objectifs de la politique publique</b>	<b>Crédits provenant du budget de l'État 2022</b>
<b>Instance Tunisienne d'investissement</b>	- Informer les investisseurs et faciliter leur business notamment grâce aux services fournis par l'Instance Tunisienne d'Investissements.	<b>4834</b>
<b>Agence de promotion des investissements étrangers</b>	- Promouvoir les investissements étrangers et soutenir l'image la Tunisie en tant que lieu d'investissement pour le monde des affaires et de la finance	<b>9912</b>
<b>Fonds tunisien d'investissement</b>	- Transfert de subventions financières dans le cadre de la relance investissement	<b>75250</b>

### 3-Cadre des dépenses de programme à moyen terme 2022-2024 :

Tableau 8 :

Cadre des dépenses à moyen terme (2022-2024)

Distribution selon la nature de la maintenance

(Approbations de paiement)

Unité : mille dinars

Énoncé	Réalisations 2020	PM 2021	Estimations 2022	Estimations pour 2023	Estimations pour 2024
Dépenses de rémunération	8303	9592	10469	11298.4	11751
Dépenses de fonctionnement	2663	3213	3053	3215.1	3292.5
Dépenses d'intervention	16465	76894	77294	108.7	110.7
Dépenses d'investissement					
Dépenses pour les opérations financières					
<b>Total sans les ressources propres des établissements publics</b>	27431	89699	90816	120152.2	121087.2
<b>Total en tenant compte des ressources propres des établissements publics</b>	27431	89699	90816	120152.2	121087.2

---

# **Programme Pilotage et Appui**

Responsable du programme : Mme samia Laabidi

Date de prise de la mission : Début 2020

## 1. Présentation du programme et sa stratégie

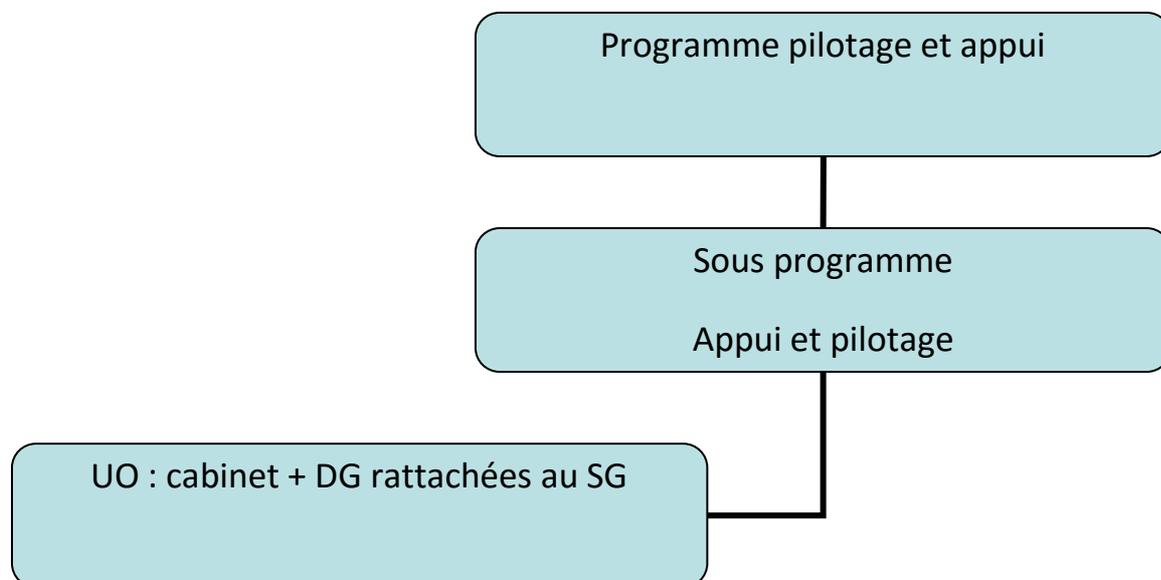
Le programme de pilotage et appui se charge de soutenir les programmes opérationnels dans la réalisation de leurs objectifs, il comprend tous les départements qui assurent des services spécialisés et fournissent un soutien horizontal pour tous les programmes.

Le programme de pilotage et appui comprend également toutes les activités liées à la gestion et au fonctionnement du ministère, principalement représentées par les ressources humaines, les systèmes d'information, le pilotage, les affaires immobilières, les services logistiques, les affaires financières et juridiques, les achats et la communication.

En ce qui concerne les fonctions d'appui et de soutien ; Le programme se charge de fournir les recrutements pour divers programmes ainsi que de la gestion de la carrière professionnelle des personnels depuis le recrutement jusqu'au stade de la retraite en passant par la formation que l'Ecole Nationale des Finances fournisse en la matière.

## 2-Présentation de la carte du programme :

la cartographie du programme se présente comme suit :



## 2-Les objectifs et les indicateurs de performance du programme.

### 2-1- Présentation des objectifs et indicateurs de performance du programme :

Dans le cadre des orientations stratégiques du programme pilotage et appui qui a été adaptée avec les autres programmes similaires dans les autres missions en ce qui concerne le volet appui ,ce programme comprend les indicateurs suivants :

Objectifs	Indicateurs
<b>Objectif 9.1</b> Développer les compétences des ressources humaines	Indicateur 9.1.1 : Part des bénéficiaires de formation
<b>Objectif 9.2</b> Maîtriser la gestion des ressources matérielles et des équipements	Indicateur 9.2.1 : Taux de respect du calendrier de la programmation annuelle des dépenses
<b>Objectif 9.3</b> Développer le système d'information	Indicateur 9.3.1 : Taux de développement du SI

### Objectif 9.1 : Développer les compétences des ressources humaines

**Présentation de l'objectif :** Développement des compétences des ressources humaines

**Référence de l'objectif :** Sous-programme de pilotage et appui

**Motifs du choix de l'indicateur :** Le nombre des bénéficiaires de la formation peut refléter l'amélioration des compétences des agents auquel s'ajoute la disponibilité des données à moyen terme.

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Estimations		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 9.1.1 : Part des bénéficiaires de formation	%	58	60	65	70	75

### Objectif 9.2 : Maîtriser la gestion des ressources matérielles et des équipements

**Présentation de l'objectif :** Améliorer la gestion des ressources matérielles et des équipements

**Référence de l'objectif :** Sous-programme de pilotage et appui

**Motifs du choix de l'indicateur :** Mettre en place l'efficacité budgétaire et ce en fixant des objectifs précis qui tiennent compte des capacités et des moyens disponibles.

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Estimations		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 9.2.1 : Taux de respect du calendrier de la programmation annuelle des dépenses	%	40	60	70	80	85

## Objectif 9.3 : Développer le système d'information

**Présentation de l'objectif :** Poursuite du travail pour développer l'infrastructure de l'information et assurer la sécurité du système d'information du Ministère. A cela s'ajoute le développement des capacités humaines grâce à l'adéquation des programmes de formation aux besoins du Ministère et l'orientation vers le développement d'applications spécifiques qui relèvent des missions du Ministère.

**Référence de l'objectif :** Sous-programme de pilotage et appui

**Motifs du choix de l'indicateur :** Développer l'infrastructure d'information, assurer la sécurité du système d'information, mettre en œuvre le programme de formation, assurer l'exploitation des applications nationales et transversales et des applications disponibles sur le réseau administratif intégré Ceci s'ajoute à l'initiation de la digitalisation de nombreux services administratifs, comme la mise en place d'une plateforme de contrôle électronique « Executive Dashboard » pour suivre la mise en œuvre des projets financés sur prêts extérieurs et la mise en place d'une plateforme numérique de gestion des matrices et des projets de réforme, ainsi que la mise à jour et l'enrichissement du site Internet du ministère et l'amélioration de la qualité des services fournis et de l'intégrité des échanges de données .

L'indicateur se compose de quatre sous-indicateurs : Pourcentage de réalisation du budget consacré à l'acquisition d'équipements informatiques, Pourcentage de la réalisation des recommandations émanant de l'audit de sécurité du système d'information, Pourcentage de réalisation du budget consacré aux formations en informatique Pourcentage des agents utilisant des applications informatiques.

Indicateurs pour mesurer le rendement visé	Unité	Réalizations		Estimations		
		2020	2021	2022	2023	2024
Indicateur 9.3.1 : Taux de développement du SI	%	68,0	70,0	71,0	72,0	73,0

### 2-2 Présentation des activités et leur lien avec les objectifs et les indicateurs de la performance:

Les activités et interventions qui contribuent directement à l'amélioration des performances du programme sont les suivantes

:

Objectifs	Estimations des indicateurs pour 2022	Activités	Prévisions des crédits pour les activités de l'exercice 2022	Interventions
Objectif 9.1 Développer les compétences des ressources humaines	Indicateur 9.1.1 : Part des bénéficiaires de formation : <b>65%</b>	pilotage	600 md	-Assurer la préparation d'un programme adapté aux besoins du Ministère  -Préparer une programmation spécifique avec un calendrier de mise en œuvre sur l'année 2022
Objectif 9.2 Maîtriser la gestion des ressources matérielles et des équipements	Indicateur 9.2.1 : Taux de respect du calendrier de la programmation annuelle des : <b>70%</b>	Appui	10500 md	Mettre à jour la programmation annuelle des dépenses chaque fois que nécessaire  Exploitation d'applications informatiques pour la gestion des biens mobiliers, des inventaires, du parc automobile...  Commencer à établir un manuel de procédures pour la gestion du parc auto
Objectif 9.3 Développer le système d'information	Indicateur 9.3.1 : Taux de développement du SI : <b>71%</b>	Appui	540 md	-Préparer un calendrier de mise en œuvre sur toute l'année  Suivi de la réalisation des activités programmées selon le calendrier  -Assurer l'exploitation des applications en cours
<b>Total</b>				

#### 4 Cadre des dépenses de programme à moyen terme 2022-2024 :

Les crédits prévus pour le programme pilotage et appui en 2022 sont de 11640 MD et 12572 MD pour 2023 et 13264 MD en 2024 contre 11093 MD en 2021.

**Tableau 8 :**  
**Cadre des dépenses à moyen terme (2022-2024)**  
**Distribution selon la nature de la maintenance**  
**(Approbations de paiement)**

Énoncé	Réalisations 2020	PM 2021	Estimations 2022	Estimations pour 2023	Estimations pour 2024
Dépense de rémunération	5 086	5 328	5 855	6 593	7 092
Dépenses de fonctionnement	4 824	5 021	5 021	5 172	5 327
Dépenses d'intervention	280	414	414	447	474
Dépenses d'investissement	67	330	350	361	371
Dépenses pour les opérations financières	-	-	-	-	-
<b>Total sans les ressources propres des établissements publics</b>	-	-	-	-	-
<b>Total en tenant compte des ressources propres des établissements</b>	10 258	11 093	11 640	12 572	13 264

---

# Annexes

---

*Fiches indicateurs  
"programme 1"*

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur :** 1/1/1

**Intitulé de l'indicateur :** la différence entre les réalisations et les prévisions rattachées à la croissance économique

**Date de l'actualisation de l'indicateur :** Annuellement

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** développer les prévisions et les analyses et financières

**2- Définition de l'indicateur :** la différence entre les réalisations et les prévisions rattachées à la croissance économique

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur de qualité

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** la différence entre taux développement économique réalisé ou actualisé pour l'année et le taux de développement préalable de la balance économique de la même année

**2- Unité de l'indicateur :** pourcentage

**3- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Institut National de la Statistique, Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives, Banque Centrale de Tunisie, Ministères des Finances, Ministères sectoriels concernés

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Chaque fin de trimestre

**5- Valeur cible de l'indicateur :** +0.5 2024

**8- Le responsable de l'indicateur :** la direction générale des équilibres globaux et de la Statistique

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

**1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur**

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
la différence entre les réalisations et les prévisions rattachées à la croissance économique	Nombre	-12	-1.3	+1	+0.5	+0.5

## 2- Analyse des réalisations

Les réalisations ont été impactés négativement par la crise sanitaire. Toutefois, il est attendu qu'elles progresseront sur la base de la reprise des activités

## 3- Limites de l'indicateur

L'indicateur est influencé par les crises.

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur :** 1/2/1

**Intitulé de l'indicateur :** Nombre d'études analytiques réalisées

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** améliorer qualitativement les prévisions les analyses économiques et financières

**2- Définition de l'indicateur :** Nombre des études analytiques réalisées

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur de produit

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Sont calculées les études et les notes qui ont une valeur scientifique satisfaisantes et permettant de contribuer au soutien de la décision

**2- Unité de l'indicateur :** Nombre

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Etudes et notes publiées y compris les contributions élaborées par les cadres supérieurs de l'Institut et ce dans le cadre de coopération avec les organismes et les organisations nationaux et internationaux

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** 4<sup>ème</sup> trimestre

**5- Valeur cible de l'indicateur :** 12

**6- Le responsable de l'indicateur :** responsable du programme

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

**1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur**

Indicateur de performance	Unité	Réalisation s 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Nombre des études analytiques réalisées	nombre	7	10	12	12	12

---

**2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :** Il est prévu que l'indicateur sera impacté par les répercussion de la crise sanitaire Covid 2019

**3- Limites de l'indicateur :** Absence d'un mécanisme permettant d'évaluer la qualité

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur :** 1.3.1

**Intitulé de l'indicateur :** Réalisation des statistiques programmées

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** appuyer la qualité des opérations statistiques.

**4- Définition de l'indicateur :** Outil de mesure de l'avancement des réalisations des enquêtes programmées

**5- Type de l'indicateur :** indicateur de qualité

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Nombre des travaux statistiques réalisés au cours de l'année/ le nombre des travaux prévus par le programme d'activités annuel de l'Institut

**2- Unité de l'indicateur :** Pourcentage

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Nombre d'enquêtes réalisées et programmées

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Rapport d'activités annuel de l'Institut

**5- Valeur cible de l'indicateur :** 100%

**6-Le responsable de l'indicateur :** INS

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Indicateur 1.3.1 : Réalisation des statistiques programmées	%	89	100	100	100	100

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur :** 1.4.1

**Intitulé de l'indicateur :** Respect du calendrier de publication

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Amélioration de la qualité des données statistiques

**2- Définition de l'indicateur :** Mécanisme de mesure du respect du calendrier de publication de l'information statistique

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur de qualité

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Nombre des publications respectant les délais de publication / le nombre des publications programmées pour publication

**2- Unité de l'indicateur :** pourcentage

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Direction générale de de publication, de l'informatique et de coordination

**3- Valeur cible de l'indicateur :** 100%

**4- Le responsable de l'indicateur :** la Direction Centrale de Publication et d'informatique et de coordination

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Indicateur 1.4.1 : Respect du calendrier de publication	%	53.	100	100	100	100

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur :** 1/2/1

**Intitulé de l'indicateur :** Taux de réalisation des études programmées

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** améliorer la qualité des études et les orienter vers les priorités

**2- Définition de l'indicateur :** Taux de réalisation des études programmées

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur de produit

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Sont calculées les études et les notes qui ont une valeur scientifique satisfaisantes et permettant de contribuer au soutien de la décision

**2- Unité de l'indicateur :** Nombre

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Etudes et notes publiées y compris les contributions élaborées par les cadres supérieurs de l'Institut et ce dans le cadre de coopération avec les organismes et les organisations nationaux et internationaux

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Chaque fin de trimestre

**5- Valeur cible de l'indicateur :** 100

**8- Le responsable de l'indicateur :** Institut tunisien de compétitivité et des études quantitatives

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

**2- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur**

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions		
			2021	2022	2023
Taux de réalisation des études programmées	nombre	90	70	100	100

**2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :** Il est prévu que l'indicateur sera impacté par les répercussion de la crise sanitaire Covid 2019

**3- Limites de l'indicateur :** Absence d'un mécanisme permettant la validation des études réalisées et la vérification de la disponibilité d'un minimum d'indépendance et d'objectivité de manière à garantir leur qualité

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Taux d'évolution de l'accès au site de l'Institut

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** améliorer la qualité des études

**2- Définition de l'indicateur :** Accès au site électronique de l'Institut

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur de qualité

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur** Taux d'évolution de l'accès au site de l'Institut

**2- Unité de l'indicateur :** %

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** portail de l'Institut

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Chaque fin de trimestre

**7- Valeur cible de l'indicateur :** 10%

**8- Le responsable de l'indicateur :**

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

4- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Taux d'évolution de l'accès au site de l'Institut	%	-21.2	9	11	10	10

**2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :**

Poursuite d'œuvrer à développer les actions de publication et de communication

---

### **3- Limites de l'indicateur**

Absence d'un mécanisme permettant de savoir le nombre des études ayant été téléchargées sur le site:

**Fiches indicateurs du programme**

**Soutien au développement sectoriel et  
régional**

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Elaboration de la vision stratégique 2035

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Elaborer le plan de développement économique et social

**2- Définition de l'indicateur :** La note d'orientation représente un cadre de référence permettant de fixer les objectifs et les stratégies de développement du plan de développement

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur d'efficacité socio-économique,

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur ;** Elaboration d'un rapport

**2- Unité de l'indicateur :** rapports

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur ;** Objectifs et stratégies de développement du plan de développement

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Avant l'élaboration du plan

**7- Valeur cible de l'indicateur :** 1 Rapport

**8- Le responsable de l'indicateur :** le responsable du programme

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Elaboration de la note d'orientation stratégique 2035	Nombre	0	1	1	0	0

**2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :** les travaux d'élaboration de la vision a débuté depuis mai 2021

**3- Limites de l'indicateur :** instabilité politique

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur ;** Elaboration du document du plan Quinquennal

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur ;** Elaboration du plan de développement économique et social

**2- Définition de l'indicateur :** Identification des politiques générales qui seront adoptées durant la période du plan

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur d'efficacité socio-économique,

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur ;** Document du plan

**2- Unité de l'indicateur ;** rapport

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Rapports des différents ministères et régions

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur ;** Période d'élaboration du plan

**7- Valeur cible de l'indicateur :** 1 document de plan

**8- Le responsable de l'indicateur :** le responsable du programme

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Elaboration du document du plan Quinquennal	rapport	0	1	1	0	0

**2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur**

---

-Elaboration de manuels de procédures sectoriels et régionaux sur la manière d'élaborer des rapports pour faciliter les travaux des commissions sectorielles et régionales.

**5- Limites de l'indicateur**

Instabilité politique et portage politique inexistant

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Rapport annuel de suivi des projets inscrits dans le plan

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Suivi de mise en œuvre des projets inscrits au plan
- 2- Définition de l'indicateur :** Suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre des Projets inscrits au plan
- 3- Nature de l'indicateur :** indicateur d'efficacité socio-économique,

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

- 1- Formule de calcul de l'indicateur ;** Synthèse des rapports réalisés par les différents ministères et régions
- 2- Unité de l'indicateur :** Rapport
- 3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur ;** Rapports réalisés sur l'avancement de la mise en œuvre financière et physique des projets inscrits dans le plan
- 4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Annuellement
- 5- Valeur cible de l'indicateur :** 1 Rapport annuel
- 8- Le responsable de l'indicateur :** le responsable du programme

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

- 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Rapport annuel de suivi des projets inscrits dans le plan	nombre	1	1	1	1	1

- 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :** Suivi de la mise en œuvre des projets inscrits au plan

---

### **3- Limites de l'indicateur :**

- Retard dans la réception des rapports de suivi des réalisations financières et physiques par les gouvernorats et les ministères,
- Non transmission des rapports de suivi conformément aux données demandées,
- Non-conformité des données reçues des gouvernorats avec les données disponibles

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** liste de projets approuvés par la Commission Nationale d'Approbation des Projets Publics

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Optimiser l'emploi des investissements et améliorer le processus de sélection des projets inscrits au budget de l'Etat

**2- Définition de l'indicateur :** Amélioration du rendement des investissements publics à travers une meilleure sélection des projets sectoriels avant leur inscription au budget en s'appuyant sur le degré d'avancement des études et de la régularisation foncière

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur d'efficacité socio-économique

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Liste de projets approuvés par la Commission Nationale d'Approbation des Projets Publics

**2- Unité de l'indicateur :** une liste

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Rapports de la Commission Nationale d'Approbation des Projets Publics

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Annuellement

**5- Valeur cible de l'indicateur :** Liste de projets approuvés par la Commission

Nationale d'Approbation des Projets Publics au titre de l'année 2022

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Elaboration d'une liste de projets approuvés par la Commission Nationale d'Approbation des Projets Publics	Liste	1	1	1	1	1

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Elaboration d'un rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Contribution à l'amélioration des conditions de vie et soutien aux ressources de subsistance et développement de l'investissement privé

**2- Définition de l'indicateur :** Programmation de projets dans le cadre des programmes spécifiques de promotion du développement dans les régions

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur d'efficacité socio-économique

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure

**2- Unité de l'indicateur :** Rapport

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Rapports de suivi émanant des régions

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Chaque année

**5- Valeur cible de l'indicateur :** 1 Rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Elaboration d'un rapport annuel sur les indicateurs sociaux et d'infrastructure		1	1	1	1	

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Nombre de postes d'emploi créés au sein des programmes de développement spécifiques

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Contribution à l'amélioration des conditions de vie et soutien aux ressources de subsistance et développement de l'investissement privé.

**2- Définition de l'indicateur :** L'indicateur permet de connaître le nombre des postes d'emploi créés.

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur d'efficacité socio-économique

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Nombre de postes d'emploi créés dans le cadre de la création de projets individuels productifs en s'appuyant sur des critères indicatifs qui diffèrent selon l'activité économique.

-Nombre de postes d'emploi créés dans le cadre de la réalisation des composantes  
D'infrastructure productives

**2- Unité de l'indicateur :** Nombre

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Entreprises et projets créés

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Instantanément

**7- Valeur cible de l'indicateur :** 12911 postes en 2024

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Nombre de postes d'emploi créés au sein des programmes de développement spécifiques	Nombre	5312	7886	14416	14665	12911

## 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Rythme cumulé et croissant des postes d'emploi créés

## 3- Limites de l'indicateur

-Manque de financement nécessaire pour financer des projets individuels

-Réalisation de projets individuels avec une faible création d'emploi

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Nombre de projets privés financés dans le cadre de la dotation de démarrage

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Contribution à l'amélioration des conditions de vie et soutien aux ressources de subsistance et développement de l'investissement privé

**2- Définition de l'indicateur :** Nombre de promoteurs ayant obtenu l'accord initial pour le financement de leurs projets par la Banque Tunisienne de Solidarité et ne disposant pas des capacités pour fournir l'autofinancement requis

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur d'efficacité socio-économique,

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Nombre de promoteurs ayant obtenu l'accord pour le financement de leurs projets dans le cadre du mécanisme de dotation d'amorçage pour l'année 2020

**2- Unité de l'indicateur :**

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Nombre de projets ayant obtenu l'accord de la Banque Tunisienne de Solidarité et la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises.

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Chaque année

**5- Valeur cible de l'indicateur :** 2879 projets en 2024

**6- Le responsable de l'indicateur :** Direction Générale de Coordination et de Suivi de la Réalisation des Projets Publics et des Programmes Régionaux et les Offices de Développement et le Commissariat Général de Développement Régional

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Nombre de projets privés financés dans le cadre de la dotation de démarrage	Nombre de projets	2015	2132	2469	2666	2879

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Nombre de projets privés étudiés

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et soutien aux ressources de subsistance et développer l'investissement privé

**2- Définition de l'indicateur ;** Nombre d'études de faisabilité économique des projets privés réalisées au profit des promoteurs privés

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur d'efficacité socio-économique

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** L'ensemble des études de faisabilité réalisées

Par le Commissariat Général de Développement Régional et les Offices de Développement

**2- Unité de l'indicateur :** Nombre

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur ;** Nombre des études réalisées par chaque direction régionale de développement dans les différents gouvernorats / par an.

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Annuellement

**5- Valeur cible de l'indicateur :** 690 projets en 2021

**6- Le responsable de l'indicateur :** Directions de Promotion de l'Investissement privé dans les Offices de Développement

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Nombre de projets privés étudiés	Nombre de projets	446	670	720	720	720

**Limites de l'indicateur ;**

- Absence d'une base de données,

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Rapport national sur la réalisation des objectifs du développement durable

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Suivre la réalisation des objectifs du développement durables 2030

**2- Définition de l'indicateur :** La préparation du plan de développement et le suivi de son exécution

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur d'efficacité socio-économique,

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Préparation d'un rapport

**2- Unité de l'indicateur :** Rapport

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Des données sur les secteurs concernés par les objectifs du développement durable

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** annuellement

**5- Valeur cible de l'indicateur :** 1

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1-Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Rapport national sur la réalisation des objectifs du développement durable	nombre	1	1	1	1	1

#### 2- Limites de l'indicateur

-Absence de statistiques selon le genre et par région

**Fiches indicateurs du  
programme  
« coopération  
internationale »**

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Volume des engagements financiers conclus

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Promouvoir la collecte des ressources financières extérieures et améliorer le volume

**2- Définition de l'indicateur :** Valeur globale des financements extérieurs conclus dans le cadre des accords signés avec les bailleurs des fonds durant l'année en cours pour financer les programmes de réforme et les projets de développement

**3- Nature de l'indicateur :** indicateur quantitatif

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Total des financements pour lesquels des accords ont été conclus.

**2- Unité de l'indicateur :** Million de dinars

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Montants des prêts et des dons conclus.

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Fin de chaque année

**5- Valeur cible de l'indicateur :** 5022 MD en 2024

**6- Le responsable de l'indicateur :** Madame Moufida jabbalah Crarfi

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Volume des engagements financiers conclus	MD	14361	4869	6251	5386	5022

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :

---

Le volume des engagements maintient son rythme ordinaire en raison à la fois de l'augmentation des projets et des programmes ayant des besoins de financement qui ne peuvent pas être financés par le budget de l'État et de l'urgence de leur mise en œuvre. Ces engagements comprennent également des ressources importantes qui sont mobilisées sous forme d'appui direct au budget de l'État pour soutenir les réformes dont le gouvernement a engagé leur mise en œuvre.

**5- Limites de l'indicateur :**

-Difficulté d'identifier les prévisions avec précision en raison de la diversité des sources de financement et de la spécificité de la programmation avec chaque bailleur.

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** le volume de tirage en comparaison aux engagements conclus

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- **Objectif auquel se rattache l'indicateur :** la coopération financière et technique
- 2- **Définition de l'indicateur ;** le développement de la mobilisation des ressources financières et amélioration du volume des tirages.
- 3- **Type de l'indicateur :** indicateur de résultats

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

- 1- **Formule de calcul de l'indicateur :** Total des tirages annuels
- 2- **Unité de l'indicateur :** Millions dinars
- 3- **Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Montant total des tirages de l'année en cours
- 4- **Délai de disponibilité de l'indicateur :** Fin de chaque année
- 5- **Valeur cible de l'indicateur :** 1579 MD
- 6- **Le responsable de l'indicateur :** Madame Moufida jabbalah Charfi

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

- 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur :

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions			
		2017	2018	2019		2021	2022	2023	2024
le volume de tirage en comparaison aux engagements conclus		66.2	4760.6	5750	4906	7253	7400	5689	4952

- 2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur ;

---

Le tirage des ressources extérieures disponibles enregistre un rythme satisfaisant malgré quelques difficultés liées à la lourdeur des procédures relatives à l'entrée en vigueur des accords (approbation, opinion juridique ...), et ce à travers l'intensification du suivi des projets, la résolution des problèmes qui les rencontrent et la poursuite de financer les projets qui sont prêts à la réalisation (absence de problèmes fonciers...).

### **3- Limites de l'indicateur**

Difficulté d'obtenir des informations précises relatives aux prévisions

---

Fiches indicateurs  
« Développement de  
l'investissement »

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Nombre de documents juridiques, consultations et rapports d'évaluation réalisés

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Développer les politiques globales d'investissement et améliorer le climat des affaires

**2- Définition de l'indicateur :** Nombre de dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du développement des politiques d'investissement et d'assistance

**3- Type de l'indicateur :** indicateur de résultats,

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Nombre de dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du développement des politiques d'investissement et d'accompagnement.

**2- Unité de l'indicateur :** nombre

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre d'étude et d'élaboration des documents de référence de planification portant sur l'investissement (Plan de développement, budget économique, suivi du plan), les documents relatifs au climat des affaires et aux indicateurs de l'investissement privé, les dossiers d'investissement soumis aux conseils ministériels et le Conseil Supérieur de l'Investissement, en plus de l'étude des dossiers d'accompagnement reçus par le Ministère.

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Fin de chaque année

**5. Valeur cible de l'indicateur :** 220 en 2024

**6. Le responsable de l'indicateur :** Monsieur Slim LASTA

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Nombre de documents juridiques, consultations et rapports d'évaluation réalisés	Taux	170	180	200	210	220

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur ;** Nombre de dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du suivi des dossiers de coopération internationale dans le domaine de l'investissement

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Développer les politiques globales d'investissement et améliorer le climat des affaires
- 2- Définition de l'indicateur :** Nombre de dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du suivi des dossiers de coopération internationale dans le domaine de l'investissement.
- 3- Type de l'indicateur :** indicateur de résultats,

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

- 1- Formule de calcul de l'indicateur :** Nombre de dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du suivi des dossiers de coopération internationale dans le domaine de l'investissement.
- 2- Unité de l'indicateur :** Nombre
- 3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Dossiers réalisés dans le cadre de l'étude et du suivi des traités internationaux d'investissement, suivi du dossier du Point de Contact National avec l'Organisation de Coopération et de Développement Economique et suivi des mécanismes de coopération internationale au profit de l'investissement privé.
- 4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Fin de chaque année
- 5- Valeur cible de l'indicateur :** 20

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

- 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Nombre de dossiers étudiés et documents réalisés dans le cadre du	Taux	10	15	20	20	20

---

suiwi des dossiers de coopération internationale dans le domaine de l'investissement						
--------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Taux de résolution des problèmes objets de suivi et relatifs aux grands projets

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Développer les politiques globales d'investissement et améliorer le climat des affaires

**2- Définition de l'indicateur :** Pourcentage des problèmes résolus en comparaison des doléances reçues.

**3- Type de l'indicateur :** indicateur de résultats,

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Cet indicateur est calculé selon le pourcentage des problèmes résolus en comparaison des doléances reçues

**2- Unité de l'indicateur ;** pourcentage

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Problèmes résolus en comparaison des doléances reçues

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Fin de chaque année

**5- Valeur cible de l'indicateur :** 80 %

**6- Le responsable de l'indicateur ;** Madame Yosra Kammoun

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Indicateur 4.2.1 : Taux de résolution des problèmes objets de suivi et relatifs aux grands projets	Taux	60	70	80	80	80

---

#### **4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur**

- Améliorer la coordination avec les différents acteurs intervenants
- Elargir les commissions des accords pour traiter plusieurs autres projets d'investissement
- Actualiser les besoins principaux des projets aux autres réseaux externes de l'Etat.

**5- Limites de l'indicateur :** dépendance avec des services d'autres ministères

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Taux de respect des délais réglementaires pour l'obtention d'une autorisation et d'investissement

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Accompagner les investisseurs

**2- Définition de l'indicateur :** Pourcentage de respect des délais réglementaires pour l'obtention d'une autorisation d'investissement par l'investisseur

**3- Type de l'indicateur :** indicateur de résultats,

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Nombre de déclarations remises en 24 heures/nombre total de déclarations remises

**2- Unité de l'indicateur :** Pourcentage

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Nombre de déclarations remises et délais de remise

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Fin de chaque année

**5- Valeur cible de l'indicateur :** 100%

**6- Le responsable de l'indicateur :** Ridha Dridi

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Taux de respect des délais réglementaires pour l'obtention d'une autorisation et d'investissement	taux	100	100	100	100	100

2-Analyse des résultats et des prévisions relatifs à l'indicateur :

- Piloter les opérations d'investissement à travers la réception, l'orientation et l'encadrement des investisseurs en coordination avec les différents organismes concernés par l'investissement,
- Assurer les services de déclaration d'investissement direct et l'opération de constitution juridique des entreprises suivant la liasse unique,
- Exécuter au profit de l'investisseur les procédures administratives relatives à la constitution juridique des entreprises ou à l'occasion de l'extension des projets à travers l'obtention des autorisations requises pour les différentes étapes de l'investissement,
- Accorder les autorisations en cas de preuve du silence de l'administration concernée après l'expiration des délais réglementaires d'obtention de l'autorisation,
- Étudier et évaluer les projets d'intérêt national, puis proposer les incitations à leur profit et soumettre ces projets au Conseil Supérieur d'Investissement pour approbation.
- Assister les entreprises et les aider à surmonter les problèmes qu'elles font face et à mettre en œuvre leurs programmes d'investissement tout en assurant la coordination avec les organismes d'appui et les différents organismes publics concernés et les organismes professionnels et la société civile y afférente,
- Traiter les dossiers administratifs liés aux investisseurs et le personnel étranger en coordination avec les services concernés du Ministère de l'Intérieur (visas, titres de séjour ...),

### **3- Limites de l'indicateur :**

Cet indicateur demeure tributaire du degré d'accomplissement des documents requis.

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Taux des interventions de l'interlocuteur unique pour assister les investisseurs

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Accompagner les investisseurs

**2- Définition de l'indicateur :** Pourcentage des problèmes résolus par

L'interlocuteur unique sous forme d'accompagnement pour obtenir les autorisations et le traitement des doléances des investisseurs

**3- Type de l'indicateur :** indicateur de résultats,

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Pourcentage des problèmes résolus par l'interlocuteur unique /nombre des doléances reçues

**2- Unité de l'indicateur :** pourcentage

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Nombre des doléances reçues et le nombre des doléances résolues

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Fin de chaque année

**5- Valeur cible de l'indicateur :**80% en 2024

**6-Le responsable de l'indicateur :**Ridha Dridi

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Indicateur: Taux des interventions de l'interlocuteur unique pour assister les investisseurs	%	70	70	70	75	80

**2-Analyse des résultats et des prévisions relatives à l'indicateur :**

- Piloter les opérations d'investissement à travers la réception, l'orientation et l'encadrement des investisseurs en coordination avec les différents organismes concernés par l'investissement,
- Assurer les services de déclaration d'investissement direct et l'opération de constitution juridique des entreprises suivant la liasse unique,
- Exécuter au profit de l'investisseur des procédures administratives relatives à la constitution juridique des entreprises ou à l'extension des projets à travers l'obtention des autorisations requises pour les différentes étapes de l'investissement,
- Accorder les autorisations en cas de preuve du silence de l'administration concernée après l'expiration des délais réglementaires d'obtention de l'autorisation,
- Étudier et évaluer les projets d'intérêt national, puis proposer les incitations à leur profit et soumettre ces projets au Conseil Supérieur d'Investissement pour approbation.
- Assister les entreprises et les aider à surmonter les problèmes qu'elles font face et à mettre en œuvre leurs programmes d'investissement tout en assurant la coordination avec les organismes d'appui et les différents organismes publics concernés et les organismes professionnels et la société civile y afférente,
- Traiter les dossiers administratifs liés aux investisseurs et le personnel étranger en coordination avec les services concernés du Ministère de l'Intérieur (visas, titres de séjour ...).

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Pourcentage des contacts intéressants avec les Investisseurs étrangers

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Promouvoir l'investissement étranger

**2- Définition de l'indicateur :** Pourcentage des contacts intéressants réalisés

Avec les investisseurs étrangers en comparaison des contacts intéressants programmés

**3- Type de l'indicateur :** indicateur de résultats

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Pourcentage des contacts intéressants réalisés avec les investisseurs étrangers en comparaison des contacts intéressants programmés

**2- Unité de l'indicateur :** pourcentage

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Nombre de contacts intéressants programmés et le nombre de contacts intéressants réalisés

**4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Fin de chaque année

**5- Valeur cible de l'indicateur :** 75%

**6- Le responsable de l'indicateur :** Nooman Ghouil

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Pourcentage des contacts intéressants avec les Investisseurs étrangers	%	37.5	75	75	75	

**2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :**

**\*\*Contacts intéressants** : c'est tout contact avec un investisseur étranger qui a fait l'objet d'un suivi régulier à l'occasion de :

-Prise d'un premier contact avec l'investisseur étranger lors de l'organisation ou la participation à des salons ou rencontres d'information au terme desquels l'investisseur a exprimé son souhait d'obtenir des informations complémentaires via une demande officielle (correspondance, e-mail ...),

-Toute approbation émanant d'un investisseur étranger pour tenir une réunion suite à l'opération de démarchage direct qui a été réalisée sur la base d'une première liste d'investisseurs potentiels préalablement identifiés par l'Agence.

-Toute visite qu'un investisseur étranger effectue volontairement au siège de l'Agence à Tunis ou dans l'un de ses bureaux à l'étranger, et cette visite fait l'objet d'une idée de réalisation d'un projet.

(\*) L'Agence a commencé à adopter ce concept (contacts importants) à partir de l'année 2014, car auparavant ceci dépendait de l'évaluation faite par les cadres de l'Agence de ces contacts et de leur classification comme étant ordinaires ou importants. À cet effet, un objectif annuel a été fixé pour cet indicateur dans le cadre de l'application du système qualité de l'Agence.

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Evolution du volume de l'investissement étranger dans les secteurs objets de commercialisation (Industrie, agriculture et services)

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- Objectif auquel se rattache l'indicateur ;** promouvoir l'investissement privé
- 2- Définition de l'indicateur :** Le volume des investissements réalisés hors l'énergie et titres financiers
- 3- Type de l'indicateur :** indicateur de résultats,

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

- 1- Formule de calcul de l'indicateur ;** Le volume des investissements réalisés annuellement hors l'énergie et titres financiers
- 2- Unité de l'indicateur :** MD
- 3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur ;** Le volume des investissements réalisés
- 4- Délai de disponibilité de l'indicateur :** A la fin de l'année
- 5- Valeur cible de l'indicateur :** 1600MD en 2024
- 6- Le responsable de l'indicateur :** Nooman ghoul

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Evolution du volume de l'investissement étranger dans les secteurs objets de commercialisation	MD	1214	961	1400	1500	1600

- 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :**

---

Malgré les difficultés rencontrées sur le plan économique en 2020 et les répercussions négatives de la crise sanitaire, et malgré la réduction du volume des investissements étrangers, ceux-ci ont rencontré une certaine stabilité et équilibre notamment à travers les investissements réalisés dans le cadre de l'extension.

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Evolution du volume des incitations financières accordées annuellement

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Encourager et inciter l'investissement à travers les incitations financières octroyées

**2-Définition de l'indicateur :** L'objectif consiste à évaluer le volume des incitations financières octroyées dans le cadre de la loi de l'investissement par le fond tunisien d'investissement au profit des projets d'investissement dont le volume de ses investissements dépasse les 15 MD. (projet relevant du périmètre de la commission tunisienne d'investissement ce qui permet de mesurer les réalisations réelles des investissements)

**3- Type de l'indicateur :** indicateur de résultats,

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Total des incitations octroyées dans le cadre des avantages financiers conformément aux arrêtés et décret gouvernementaux

**2- Unité de l'indicateur :**MD

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Des statistiques dont leur suivi est assuré par le fond tunisien d'investissement

**4-Délai de disponibilité de l'indicateur :** La fin de chaque année

**5- Valeur cible de l'indicateur :**100 Md en 2024

### 6- III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Evolution du volume des incitations financières accordées annuellement commercialisation	MD		14	75	100	100

---

**Fiches indicateurs du  
programme « Pilotage et  
appui »**

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Part des bénéficiaires de formation

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Pilotage et appui

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Pilotage et appui

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Développer les compétences des ressources humaines

**4- Définition de l'indicateur :** l'adoption de cet indicateur consiste à mesurer le degré de la capacité de l'administration et à évaluer sa performance quant à la réalisation de son plan annuel de formation ainsi que les stages à l'étranger. Ceci en tenant compte des capacités financières disponibles visant à développer les aptitudes des cadres et améliorer leurs connaissances, ce qui a pour impact positif sur leur rendement en les exhortant davantage à travailler et à persévérer.

**5- Type de l'indicateur :** indicateur de résultats

**6- Nature de l'indicateur :** indicateur quantitatif

**7- Déclinaisons :** Sous-direction de formation et développement des compétences/service de formation et développement des compétences

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Nombre des participants dans les sessions de

Formation et les stages à l'étranger/nombre total des cadres\*100

**2- Unité de l'indicateur :** Pourcentage

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Plan de formation et rapport de réalisation du plan de formation

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Total des cadres/plan de formation

**5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Sous-direction de formation et développement des compétences/service de formation et développement des compétences.

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Fin de chaque année

**7- Valeur cible de l'indicateur :**75 %

**8- Le responsable de l'indicateur :** Service de formation et développement des compétences  
(Direction Générale des Ressources Humaines)

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Indicateur 9.1.1 : Part des bénéficiaires de formation	%	58	60	65	70	75

**2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :**

Le pourcentage des bénéficiaires de la formation a connu une légère augmentation malgré la crise sanitaire

**3- Limites de l'indicateur :**

-Examiner la possibilité d'augmenter le budget alloué à la formation, afin de permettre de programmer des sessions de formation dans de nombreuses spécialités qui profitent aux agents et cadres sans exception.

-Faciliter les procédures administratives compliquées pour choisir des bureaux de formation spécialisés et compétents, et afin de permettre de suivre une formation approfondie et intéressante qui permet de contribuer à améliorer la qualité du rendement des agents du Ministère.

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Taux de respect du calendrier de la programmation des dépenses

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- **Programme auquel se rattache l'indicateur :** Appui et pilotage
- 2- **Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Appui et pilotage
- 3- **Objectif auquel se rattache l'indicateur :** maîtriser la gestion des ressources matérielles et équipement
- 4- **Définition de l'indicateur :** Respect du calendrier de la programmation des Dépenses
- 5- **Type de l'indicateur :** indicateur de résultats
- 6- **Nature de l'indicateur :** indicateur de résultats
- 7- **Déclinaisons :** Direction Générale des Affaires Financières et des Equipements

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

- 1- **Formule de calcul de l'indicateur :** Pourcentage du nombre des consultations et des appels d'offres réalisés selon le calendrier de la programmation annuelle des dépenses avec une tolérance au maximum de 15 jours de retard dans la publication des avis.
- 2- **Unité de l'indicateur :** Pourcentage
- 3- **Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Nombre des opérations d'approvisionnement programmées.
- 4- **Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Tableaux figurant en annexe de la programmation annuelle des dépenses (Tableaux des appels d'offres et des achats en dehors des passations des marchés)
- 5- **Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :**
- 6- **Délai de disponibilité de l'indicateur :** Fin de chaque année
- 7- **Valeur cible de l'indicateur :** 850 %

## 8- Le responsable de l'indicateur : Direction Générale des Affaires Financières et des Equipements

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Taux de respect du calendrier de la programmation des dépenses	%	40	60	70	80	85

#### 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur :

Cet indicateur vise à évaluer l'efficacité de la performance de la direction en ce qui concerne le respect du calendrier de la programmation annuelle des dépenses dans toutes ses étapes à commencer par la définition des besoins jusqu'à la réalisation des marchés et des consultations

#### 5- Limites de l'indicateur :

- Degré de réponse des fournisseurs aux appels faisant l'objet de l'approvisionnement,
- Changement de la nature et des quantités de l'approvisionnement en raison des conditions imprévues,
- Impact des différents intervenants sur les délais d'exécution des marchés.

## Fiche indicateur

**Intitulé de l'indicateur :** Taux de développement du système d'information

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Pilotage et appui

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur ;** Pilotage et appui

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Développer un système d'information

**4- Définition de l'indicateur :** Il s'agit d'un indicateur qui détermine le taux de développement du système d'information. Il se décline en quatre sous-indicateur

- Taux de réalisation du budget réservé à l'acquisition d'équipement informatique,
- Taux de réalisation des recommandations découlant de l'audit de sécurité Informatique
- Taux de réalisation du budget réservé à la formation en informatique
- Pourcentage des agents utilisant des applications informatiques

**5- Type de l'indicateur :** indicateur de résultats

**6- Nature de l'indicateur :** indicateur de résultats

**7- Déclinaisons (selon les régions, administrations régionales...)**

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** (Taux de réalisation du budget réservé à l'acquisition d'équipement informatique + taux de réalisation des recommandations découlant de l'audit de sécurité informatique + taux de réalisation du budget réservé à la formation en informatique + pourcentage des agents utilisant des applications informatiques)/4

**2- Unité de l'indicateur :** pourcentage

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** le budget, les recommandations du rapport d'audit de sécurité du système d'information, le nombre des utilisateurs des applications informatiques

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Le budget, les recommandations du rapport d'audit de sécurité du système d'information, le nombre des utilisateurs des applications informatiques

**5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** le Budget du Ministère/le rapport de la mission d'audit de sécurité de SI/DGSI

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Fin de chaque année

**7- Valeur cible de l'indicateur :** 100%

**8- Le responsable de l'indicateur :** Direction Générale des Systèmes d'Information

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2020	Prévisions			
			2021	2022	2023	2024
Taux de développement du système d'information	%	68	72	70.0	71.0	73.0

#### 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur ;

Le taux de développement du système d'information a connu une évolution, en raison de :

-Elargissement du champ d'exploitation des applications informatiques,

-Renforcement du parc des équipements informatiques à travers le renouvellement de certains équipements et l'amélioration des systèmes de sécurité informatique.

-Réalisation de programmes de formation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

# Fiches opérateurs

## Fiche N°1 : Institut National de la Statistique

1- Le programme dans lequel l'entreprise/établissement public non administratif intervient : **Equilibres globaux et statistique**

### I- Définition

1- **activité principale** : Assurer la production des statistiques nationales, la collecte des données statistiques, leur traitement, leur analyse et leur publication en coordination avec les autres organismes publics de statistique compétents. L'Institut assure également l'organisation de la documentation statistique nationale ainsi que les activités de perfectionnement visant à améliorer la qualité des statistiques et à consacrer le respect des normes et des principes de base de la statistique.

2- **Référence de création** : Article 21 de la loi des finances n°64 de 1969 du 31 décembre 1969 , et c'est un l'entreprise public non administratif intervient sous tutelle de la mission de l'économie et de la planification. La loi n° 32 de 1999 du 13 avril 1999 portant système statistique national, et conformément au chapitre 18 de celle-ci, stipule que l'Institut national de la statistique représente la structure exécutive centrale du système statistique national et est chargé de la coordination technique. des activités statistiques de l'Institut.

**Références de l'organisation administrative et financière** : Décret n° 2000-2408 du 17 décembre 2000

3- **La date de la signature du dernier programme ou contrat d'objectifs entre le ministère et l'établissement ou l'entreprise (s'il existe)** Juin 2010.

### II- Le cadre de la performance :

II- La stratégie et Objectifs :

1. La Stratégie :

## **2. Principales priorités et les objectifs stratégiques :**

la stratégie de l'Institut sera centrée principalement au cours de la prochaine période sur les axes suivants :

Appui à la production statistique dans les différents domaines économiques et sociaux :

Adoption d'un plan d'action pour la production d'indicateurs de développement durable et en faciliter l'accès de tous les utilisateurs,

Extension des domaines de la production statistique, notamment les statistiques régionales et l'amélioration de leur qualité,

Développement des mécanismes de coordination statistique,

Utilisation des nouvelles technologies dans le travail statistique.

Renforcement des capacités techniques à travers l'extension de la coopération internationale.

Amélioration de la qualité des données statistiques et le passage au rang des pays développés dans le domaine statistique :

\*Développement des travaux de publication en diffusant les indicateurs et les résultats des enquêtes selon le calendrier et le standard international de publication des données statistiques,

\*Appui à la formation à travers la mise en œuvre de programmes de formation au profit des différentes catégories et dans divers domaines statistiques,

\*Poursuite de renforcement des capacités techniques et humaines de l'Institut,

\*Professionnalisation de tous les agents dans le domaine statistique et développer leurs capacités scientifiques et pratiques.

Mise en place des piliers de la bonne gouvernance

Meilleure maîtrise des mécanismes de la gestion financière et administrative de l'Institut et leur modernisation en vue d'en hisser aux normes de gouvernance

□ Renforcement des piliers du travail statistique .et développement de la qualité des données statistiques produites,

- **Le premier objectif stratégique** : Soutenir la qualité des données statistiques :

Cet objectif correspond directement aux objectifs stratégiques fixés pour le programme des équilibres globaux et statistiques ; cet objectif comprend principalement le développement de publications statistiques conformes aux normes internationales et la fourniture d'informations pour tous ses utilisateurs pendant le temps selon un calendrier fixé à des fins et le développement de mécanismes de communication, d'information et de diffusion de la culture statistique, qui nécessite la professionnalisation de tous les agents du domaine statistique, le soutien de leurs capacités scientifiques et appliquées et la préparation d'un plan de formation et de développement des compétences.

- **Le deuxième objectif stratégique** : mieux répondre aux attentes et aux besoins des utilisateurs de données statistiques

Cet objectif s'inscrit dans le cadre des objectifs spécifiques inclus dans la stratégie de l'Institut en intégration avec le premier objectif que l'Institut est soucieux de fournir ces statistiques de manière optimale et de répondre aux besoins des utilisateurs et leur permettre de l'obtenir ou d'y accéder facilement, selon les moyens modernes disponibles dans ce domaine. Il est prévu que la carte statistique disponible soit élargie pour inclure d'autres aspects et sous-sections commerciales statistiques au niveau des différents secteurs économiques, avec une liste de leurs spécificités et des secteurs pertinents les plus importants conforme aux objectifs sectoriels de développement et conforme aux éléments du développement durable.

D'autre part, l'institut devrait mettre en évidence les évolutions par sexe et inclure la dimension régionale dans divers domaines statistiques afin de fournir des statistiques conformes aux exigences du développement aux niveaux régional et local.

### **3. Déterminer la contribution aux objectifs du programme :**

L'Institut National de la Statistique contribue directement à l'atteinte des objectifs du programme global des soldes et statistiques, en fournissant les données nécessaires et les données statistiques qui aident à prendre la décision appropriée pour affronter l'évolution de la situation et maîtrise des politiques et options de développement à moyen et long terme.

Afin d'évaluer la contribution de l'Institut à l'atteinte des objectifs du programme, un certain nombre d'indicateurs ont été établis pour mesurer la performance, à savoir :

Comme suit :

- le pourcentage d'avancement des opérations statistiques programmées
- Pourcentage de respect du calendrier de publication

#### **4. Les activités les plus importantes :**

Au niveau de la production statistique :

- **Statistiques démographiques et sociales :**

- Réalisation d'activités statistiques périodiques.
- Poursuivre la préparation de la réalisation du recensement général de la population et de l'habitat pour l'année **2024**.
- Compléter l'enquête nationale sur les dépenses, la consommation et le niveau de vie des familles et l'initiation à l'exploitation des données.
- Réalisation d'une enquête situationnelle sur l'indice de confiance des consommateurs (4 triplets).
- Poursuivre la réalisation des quatre enquêtes tripartites sur l'emploi en adoptant les panels numériques.
- Achèvement de l'enquête nationale sur la répartition du temps.
- Poursuivre l'enquête nationale sur la violence faite aux femmes.

- **Statistiques économiques :**

- Dépendance totale vis-à-vis des comptes nationaux selon le Système de comptabilité nationale des Nations Unies 2008 et la publication de Résultats selon la nouvelle année de référence (2015).
- Préparation des variables nécessaires dans les comptes nationaux selon les autorités.

- Compléter l'enquête nationale sur les activités économiques pour l'année 2021 et mettre à jour le registre des établissements.
  - Compléter l'enquête quinquennale sur les microentreprises.
  - Poursuite du développement du calcul des indicateurs de situation.
  - Continuer à publier des séries chronologiques situationnelles qui traitent des effets saisonniers.
- **Statistiques économiques :**
    - - **Statistiques régionales et indicateurs de développement durable :**
      - Mettre en place un système avancé de production de statistiques régionales (mécanismes et formules pour le travail des administrations régionales).
      - Poursuivre l'adoption du plan d'action pour la production d'indicateurs de développement durable et en faciliter l'accès en tous les utilisateurs.
    - **Au niveau de la réalisation d'un travail de qualité et d'édition :**
      - Améliorer la qualité de l'ensemble de la chaîne de travail statistique en développant des méthodes et des techniques de collecte de données et traitées et conservées conformément aux règles scientifiques et aux principes reconnus,
      - Valoriser l'utilisation des archives dans les ressources administratives,
      - Renforcer l'utilisation des technologies modernes de l'information et de la communication et fournir les services statistiques requis,
      - Poursuivant le respect du calendrier de publication des statistiques, du développement des bases de données et du site Internet de l'Institut,
      - Soutenir le développement de l'information statistique dans les domaines économique et social et la diffusion de la culture statistique.

## **5. Les Actions d'accompagnement :**

### **Soutien financier : une subvention du budget de l'État.**

- Révision des textes organisationnels : préparation d'une nouvelle structure organisationnelle conforme à la loi organique sur les salariés

Réviser la loi sur les statistiques, préparer une loi-cadre, des fiches de tâches et le budget social.

- Renforcer l'Institut avec les ressources humaines nécessaires dans les domaines de la statistique et des médias par affectation.

### III- Estimations budgétaires à moyen terme (2022-2024) :

#### Présentation générale des prévisions du budget de l'entreprise/l'établissement public à caractère non administratif pour l'année 2022 :

Milles dinars

Libellé	Réalisations 2020	Loi F 2021	Prévision 2022	Prévision 2023	Prévision 2024
Dépenses de rémunération	24215	25262	27766	29342	30809
Dépenses de fonctionnement	3032	2235	2235	2885	3032
Interventions	600	600	600	700	700
Budget d'investissement	<b>92644</b>	<b>55247</b>	<b>23668</b>	<b>10000</b>	<b>10000</b>
de lui:					
Recensement général de la population et de l'habitat pour l'année 2024					
<b>Total</b>	<b>127185</b>	<b>88177</b>	<b>54269</b>	<b>38397</b>	<b>36669</b>

Le budget total de l'institut en 2022 est de 54 269 mille dinars (A-D), en croissance de 41,3% en 2022 par rapport aux prévisions de la loi de finances pour l'année 2021.

Cette augmentation est principalement due aux dotations pour l'achèvement de la phase préliminaire à la mise en œuvre du recensement général de la population et des logements pour l'année 2024 et la finalisation de l'enquête nationale sur les dépenses, la consommation et le niveau de vie familles ainsi que l'enquête nationale sur la répartition du temps et la poursuite de cette enquête nationale sur les violences faites aux femmes.

#### 1. Dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération en 2022 sont estimées à 27.766 mille dinars, contre 25.262 mille dinars en 2021, soit une augmentation d'environ 10 % compte tenu de l'impact financier de recrutement de 15 ingénieurs pour une année complète et 9 techniciens durant l'année 2022. Il convient de noter dans ce contexte que le double taux d'encadrement est devenu un obstacle majeur à la production d'indicateurs de base de la qualité requise et au respect des engagements de l'Institut

## 2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2022 sont estimées à 2235 mille dinars, contre 2535 mille dinars en 2021 soit un taux d'évolution négatif de 11,8% dû à la rationalisation de ce type de dépenses.

## 3. Dépenses d'interventions

Les dépenses pour l'intervention publique en 2022 sont estimées à 600 mille dinars, soit le même niveau programmé pour l'année 2021 et qui sera alloué pour couvrir certaines interventions sociales telles que les tickets alimentaires.

### Dépenses du projet

Les dépenses d'investissement pour l'année 2022 sont estimées à 23.668 mille dinars, contre 10.000 mille dinars en 2021.

Il est dédié à la réalisation des enquêtes en 2022, notamment le lancement de la phase préliminaire du recensement général de la population et des logements pour l'année 2024, dont le coût est estimé à 11,6 millions de dinars en 2022.

Quant au programme d'enquêtes, il portera sur la réalisation de l'enquête nationale sur les dépenses, la consommation et le niveau de vie des familles et la poursuite de l'enquête nationale sur les violences faites aux femmes et l'achèvement de l'enquête nationale sur la répartition du temps, ainsi que la réalisation d'enquêtes périodiques liées aux statistiques démographiques, sociales et économiques.

Les dépenses des projets programmés pour l'année 2022 comprennent des crédits pour la poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur informatique (2100 mille dinars) ainsi que d'autres interventions pour la préparation du siège de l'Institut et l'acquisition de divers équipements.

## Fiche N°2 : Institut Tunisien de la Compétitivité et Des Etudes Quantitatives

Programme : Equilibres globaux et statistique

### I- Présentation

#### 1- **Activité principale** : Etudes et analyses quantitatives

L'activité principale de l'Institut est de réaliser des études économiques et sociales, des travaux de modélisation et d'analyses quantitatives.

Les attributions de l'institut sont :

- Suivi, analyse et prévision de la compétitivité de l'économie tunisienne et préparation d'études liées à divers domaines relatifs à la compétitivité des entreprises et climat des affaires.
- Réaliser des études économiques et sociales liées aux enjeux de développement inclus dans les plans de développement ainsi les politiques et réformes proposées.
- Développer des technologies, des indicateurs et des banques de données, et adopter des modèles standards pour la réalisation d'études et de recherches.
- réaliser des études économiques et sociales au profit des structures publiques et privées conformément à la législation et à la réglementation en cours.
- Développer des relations de travail, d'échange et de contractualisation avec le Centre de recherches et d'études similaires et les institutions compétentes nationaux et étrangers.
- Encadrer des chercheurs et des travaux de recherche dans le cadre de partenariats avec des institutions universitaires et dans les domaines de spécialisation de l'institut.

**2- Référence de création** : Loi des finances n°57 de 1967 du 30 décembre 1967 relative à la gestion de l'année 1968 telle que modifiée

par la loi des finances n° 87 de 1972 du 27 décembre 1972 relative à la gestion de l'année 1973.

-Référence de l'organisation administrative et financière : Décret n° 2134 du 2 novembre

1998 relatif à l'organisation administrative et financière et modalités de fonctionnement de l'Institut tel que modifié et complété par le décret n° 2474 du 1 juillet 2008.

**3- Date de signature du dernier contrat programme entre le Ministère et l'établissement :2007.**

## **II- Stratégie et objectifs :**

**1- Stratégie :** la réalisation d'études et d'analyses conformément aux objectifs des plans de développement et les priorités de l'étape.

**2- Principaux objectifs stratégiques et priorités :**

Les priorités de l'Institut au cours des trois prochaines années s'articulent autour de :

- Se tenir au courant des travaux de recherche avec les développements économiques et sociaux du pays.
- Contribuer à l'élaboration du plan quinquennal de développement 2021-2025.
- Développer des modèles standards, qui sont considérés comme l'une des techniques de base pour la réalisation d'études et de recherches quantitatives en différents domaines économiques et sociaux.

De ce point de vue, l'objectif stratégique de l'Institut est d'améliorer la qualité des études et de les corriger en fonction des priorités.

La mesure du degré d'atteinte de cet objectif repose sur deux indicateurs :

- Le pourcentage d'achèvement des études programmées
- L'évolution du nombre de personnes ayant accès aux sites de l'institut.

### **3- Définition de la contribution aux objectifs du programme :**

L'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives contribue directement à l'atteinte des objectifs du programme en réalisant des études, des analyses et des mesures d'impact qui permettent de diagnostiquer la réalité et d'appuyer la décision publique.

#### **4- Principales activités :**

Elaboration d'études dans les domaines suivants :

- Analyse du climat des affaires et la Compétitivité des entreprises
- Etude relative à la création d'entreprises et transfert technologiques
- Résistance de l'entreprise face aux crises.
- Analyse du positionnement concurrentiel et de la compétitivité externe.
- Evaluation des politiques de finances publiques et du financement de l'économie.
- Étudier les déterminants de l'investissement privé et attirer les investissements étrangers.
- Etude de la transition énergétique.
- Analyser les problématiques du développement durable et les perspectives d'atteinte de ses objectifs.
- Poursuivre l'étude de la politique de l'emploi.
- Étudier les domaines de l'économie sociale et solidaire et de la pauvreté multidimensionnelle.
- L'intégration sociale en Tunisie, priorités et défis.
- L'efficacité du système éducatif.
- Explorer les effets du changement climatique sur l'économie nationale.
- Anticiper les orientations du futur modèle de développement.

- Etablir des modèles économiques et les mettre à jour en fonction des problèmes à résoudre.
- Actualiser l'indice de développement régional.
- Réalisation de notes de recherche (moyenne de 8) et contributions à divers sujets qui sont présentées à l'Institut selon la demande reçue (moyenne de 8)
- Réalisation des travaux périodiques suivants :
  - Tableau de bord de la conjoncture économique.
  - Tableau de bord semestriel sur la compétitivité.

#### **5- Mesures d'accompagnement :**

- Appui financier / subvention du budget de l'État.
- Adoption d'une loi-cadre pour la période 2021-2025 qui prévoit des domaines de promotion avec compétence et affectation.
- Actualiser la structure organisationnelle de l'institut, étant donné que la structure actuelle est saturée et ne suit pas le rythme des activités de l'institut.
- Développer les compétences en améliorant le contenu des programmes de formation et en augmentant l'ouverture aux institutions d'études et de recherche et les structures publiques aux niveaux national et internationale.

### III- Présentation du budget de l'Institut pour l'année 2022-2024

Le budget total de l'Institut pour l'année 2022- 2024 s'élève à 19614 milles dinars sans les ressources propres répartis comme suit :

Milles dinars

Libellé	Réalizations 2020	Réalizations 2021	Prévisions		
			2022	2023	2024
Dépenses de rémunération	4425	5020	4800	5265	5502
Dépenses de fonctionnement	837	955	750	979	1006
Dépenses d'Intervention	76	651	76	552	585
Dépenses d'investissement	210	550	100	440	470
Budget avec les ressources propres	5548	5805	5726	6796	7029
Budget avec les ressources propres	5991	6626	6398	6796	7029

Le budget total de l'institut pour l'année 2022 est au total de 6 398 mille dinars compte tenu des ressources propres (672 mille dinars), soit une baisse de 1,3% par rapport aux prévisions de la loi de finances pour l'année 2021.

Le budget de l'institut pour l'année 2022 comprend des crédits du budget de l'Etat, s'élevant à 5726 mille dinars ; il représente une augmentation de seulement 1% par rapport aux prévisions de la loi de finances pour l'année 2021 d'une part et des ressources propres de 672 mille dinars d'autre part.

Libellé / Mille dinars	Sources de Financement	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Prévisions		
				2022	2023	2024
Dépenses de rémunération	B.de L'état	4425	4699	4800	5265	5502
	R.P	428	321	295	0	0
Dépenses de fonctionnement	B.de L'état	716.5	930	750	979	1006
	R.P	0	25	120	0	0
Dépenses d'Intervention	B.de L'état	76	76	76	112	115
	R.P	15	25	30	0	0
Dépenses d'investissement	B.de L'état	194.2	100	100	440	470
	R.P	0	450	227	0	0
<b>Total</b>	B.de L'état	<b>5411</b>	<b>5805</b>	<b>5726</b>	<b>6796</b>	<b>7092</b>
<b>Total Général</b>	R.P	<b>443</b>	<b>821</b>	<b>672</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
		<b>5854</b>	<b>6626</b>	<b>6398</b>	<b>6796</b>	<b>7092</b>

Les ressources propres inscrites au budget de l'institut pour l'année 2022 proviennent principalement :

Dépenses de rémunération	Remboursement des salaires des employés rattachés au Ministère et 50 MD restants intitulés "reliquat pour l'année 2020"
Dépenses de fonctionnement	120 MD de reliquat de crédits de fonctionnement au titre de l'année 2020
Dépenses d'Intervention	30 MD de reliquat de crédits au titre de l'année 2020
Dépenses d'investissement	227 MD relatif au report de l'acquisition d'une voiture de fonction (crédits pour 2020) et deux voitures de service programmée pour 2021

## 1. Dépenses de rémunération

La subvention allouée par le budget de l'État pour payer les salaires des employés pour l'année 2022 est estimée à 4800 mille dinars, soit une augmentation de 2,1% par rapport aux prévisions de la loi de finances pour l'année 2021.

Ces estimations ont été ajustées sur la base des coûts résultant de l'impact des procédures de l'année 2021 sur le budget 2022 en termes de

---

progression dans le grade, l'échelle, la classe, les promotions et les nominations, ainsi que l'effet des nouvelles procédures proposées pour l'année 2022.

## **2. Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2022 sont estimées à 750 mille dinars. La répartition des dépenses de fonctionnement pour l'année 2022 repose principalement sur la rationalisation des dépenses publiques pour assurer le fonctionnement ordinaire de l'Institut.

## **3. Dépenses d'Intervention**

La dotation allouée par l'Etat pour les dépenses des interventions pour l'année 2022 a été fixée à 76 mille dinars, soit le même niveau établi dans la loi de finances pour l'année 2021. Ces fonds serviront principalement à financer les dépenses de l'amicale et l'association sportive.

## **4. Dépenses d'investissement**

La dotation de l'Etat employée pour le budget des projets de l'année 2022 est estimée à 100 mille dinars en préservant le même montant établi dans le budget 2021. Les fonds alloués serviront à financer les enquêtes sur la compétitivité, le climat des affaires, le budget informatique, la remise à neuf de certains équipements, et les travaux d'aménagement du siège de l'institut.

## **Fiche n<sup>3</sup> Commissariat Général de Développement Régional**

**1- Le programme dans lequel l'entreprise/établissement public non administratif intervient : Soutien au développement sectoriel et régional**

### **I- Définition**

**1- activité principale :** Développement, planification et soutien à l'investissement dans les régions

**2- classement de l'entreprise A**

**3- Référence de création /**Loi n°82 de 1994 du 18 juillet 1994.

**4- Références de l'organisation administrative et financière :** Décret n° 2006-3364 du 25 décembre 2006

**5- La date de la signature du dernier programme ou contrat d'objectifs entre le ministère et l'établissement ou l'entreprise (s'il existe).**

### **II- Le cadre de la performance :**

#### **1- La stratégie générale :**

Contribution à la définition des stratégies et des politiques de développement régional dans les gouvernorats relevant du Commissariat pour répondre aux préoccupations de développement dans les régions.

Production de données statistiques et d'études sectorielles pour les adopter lors de l'élaboration des plans.

#### **2- Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme**

Développement de mécanismes de planification régionale afin de contribuer à améliorer la capacité de prospecter les politiques et les programmes de développement aux niveaux local et régional,

- Elaboration de stratégies de développement pour tous les gouvernorats des régions du Nord-Est et du Centre-Est en adoptant l'approche participative,
- Développement du système statistique régional et l'amélioration de la qualité de l'information économique et sociale,
- Soutien au développement et promotion de l'investissement privé.
- Achèvement de la mise en œuvre du programme de développement intégré dans sa première et deuxième tranches et évaluation de ses réalisations
- Développement et modernisation du système d'information,

**3- Les principaux priorités et objectifs :**  Mise en place d'une dynamique économique locale, amélioration des indicateurs de développement humain et soutien à l'emploi dans les domaines d'intervention du programme de développement intégré.

- Elaboration et suivi du plan régional et développement des mécanismes de publication et d'analyse des informations statistiques :
- Soutien au développement et la promotion de l'investissement

**4- Indicateurs de performance et principales activités :**

Objectif	Indicateurs de mesure de l'objectif	Activités
Mise en place d'une dynamique économique locale, amélioration des indicateurs de développement humain et soutien à l'emploi dans les domaines d'intervention du programme de développement intégré	Taux d'avancement dans la réalisation financière des composantes d'infrastructure productive	- Réalisation des composantes d'infrastructure productive : <input type="checkbox"/> Puits profonds et peu profonds, électrification et équipement des puits, aménagement de zones d'irrigation, de zones artisanales, de zones industrielles et de marchés, construction de magasins industriels et économiques, d'espaces de promotion et centres de collecte des produits agricoles et la composante relative aux études et la gestion.
	Taux d'avancement dans la réalisation financière des composantes d'infrastructure et	<input type="checkbox"/> Réalisation des composantes d'infrastructure et des équipements collectifs: routes, sentiers, eau potable, assainissement, éclairage public, santé, culture, jeunesse, sport, parcs, espaces

	des équipements collectifs	verts, formation et la composante relative aux études et la gestion.
	Nombre de postes d'emploi créés annuellement	<input type="checkbox"/> Création des projets individuels productifs
Elaboration et suivi du plan régional et développement des mécanismes de publication et d'analyse des informations statistiques :	Guide de méthodologie de planification régionale	<input type="checkbox"/> Elaboration des notes méthodologiques sur la manière de suivre et d'évaluer les investissements privés et publics au niveau régional <input type="checkbox"/> Elaboration des notes méthodologiques sur la manière de suivre et d'évaluer la production et l'emploi au niveau régional. <input type="checkbox"/> Evaluation l'état d'avancement dans la réalisation de la stratégie de développement au niveau régional au cours de l'année concernée (évolution des investissements privés et publics, emploi, production et périmètres de production, degré de concrétisation de la bonne gouvernance, degré d'amélioration des conditions environnementales ...) <input type="checkbox"/> Proposition des mesures et des solutions pour réduire les problèmes posés et accélérer le rythme de développement et de croissance.

	<p>Elaboration de rapports trimestriels sur le suivi de l'avancement dans la mise en œuvre des projets publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Suivi sectoriel des différents services techniques pour faire avancer la réalisation des projets publics.</li> <li><input type="checkbox"/> Synthèse des différentes activités par la Direction du développement régional.</li> <li><input type="checkbox"/> Synthèse de ces rapports par le Commissariat Général de Développement Régional et la classification des données figurant dans ces rapports en répertoriant les projets en fonction de leur état d'avancement ou des difficultés qu'ils rencontrent.</li> <li><input type="checkbox"/> Proposition des solutions et des mécanismes pour accélérer leur mise en œuvre et ce dans le cadre d'un rapport de synthèse régional en plus des rapports régionaux.</li> </ul>
	<p>Elaboration de rapports semestriels sur la conjoncture économique et sociale dans les régions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Amélioration des rapports en termes de forme en introduisant des graphiques et des cartes.</li> <li><input type="checkbox"/> Amélioration des rapports en termes de contenu par : <ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier les informations en reposant sur plusieurs sources et en réalisant des recoupements.</li> <li>Ajouter de nouveaux indicateurs économiques et sociaux intéressants et significatifs <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Développer le processus d'analyse des données.</li> <li><input type="checkbox"/> S'appuyer sur des publications statistiques publiées au niveau national et liées à l'état de développement dans les régions</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
	<p>Elaboration de publications statistiques et analytiques pour chaque région</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Analyse des indicateurs de développement et finalisation de la mise en place du système d'information et de la base de données régionale.</li> <li><input type="checkbox"/> Etablissement de relations de partenariats entre le Commissariat Général de Développement Régional et les producteurs et les fournisseurs de données statistiques régionales en vue de les collecter sur papier puis par voie électronique, et d'en mettre à la disposition des utilisateurs dans un espace unique qui facilite l'opération de recherche, d'accès et d'utilisation.</li> </ul>

Soutien au développement et à la promotion de l'investissement	Taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude de développement des délégations intérieures de la région du Centre-Est	
	Taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude stratégique des gouvernorats de (Bizerte, Manouba, Zaghuan, Mahdia)	
	Taux d'avancement dans l'élaboration De l'étude stratégique des gouvernorats de (Sousse, Monastir, Nabeul, Tunis, Ben Arous, Sfax, Ariana)	
	Mécanismes de promotion régionale	<input type="checkbox"/> Mettre la note promotionnelle à la disposition des investisseurs sur les sites internet des gouvernorats concernés et les structures d'appui au développement. <input type="checkbox"/> Amélioration de la nature et la qualité de la note et la développer avec des graphiques et des cartes <input type="checkbox"/> Organisation d'intéressantes manifestations et participer à des manifestations internationales en relation avec ce domaine. <input type="checkbox"/> Mise à jour périodique des données et des informations figurant dans la note, tout en œuvrant à fournir de nouvelles données adaptées à l'évolution de la situation et des contraintes de la conjoncture économique et sociale..

**5- Les mesures d'accompagnement :** La réalisation des objectifs tracés requiert la prise d'une série de mesures visant à améliorer la gestion administrative et à en conférer plus d'efficacité et d'effectivité.'

Les principales mesures sont les suivantes :

- Approbation et la mise en place de l'organigramme organisationnel,
- Mise à jour du manuel des procédures et des fiches de fonction
- Elaboration d'une loi cadre,
- Amendement du statut des agents du Commissariat.

### III- Prévisions du Budget à moyen terme :

#### Présentation générale des prévisions du budget de l'entreprise/l'établissement public à caractère non administratif pour l'année N+1:

- Le budget de gestion et de développement proposé du Commissariat Général de Développement Régional pour 2021 est estimé à 73,676 millions dinars (dont 33676 millions dinars émanant du budget de l'Etat et 40,000 millions dinars sont sous forme de financements extérieur) répartis comme suit :

Unité Mille dinars

Libellé	Réalizations 2020	2021	Prévisions		
			2022	2023	2024
<b>Budget de la gestion</b>	8529	8676	9145		
Prime de : <b>Dépenses de rémunération</b>	7543	7946	8345		
Prime de : <b>Dépenses de fonctionnement</b>	896	550	620		
Prime de : <b>Interventions</b>	90	180	180		
<b>Budget de l'Investissement / ou Equipement</b>	24900	65000	65000		
<b>Investissement</b>	300	400	0		

<b>Directs :</b>					
<b>Programme Développement Intégré parti 1 et parti 2</b>	<b>9600</b>	<b>34600</b>	<b>65000</b>		
<b>Programme Développement Intégré parti 3</b>	<b>15000</b>	<b>300000</b>	<b>0</b>		
<b>Total</b>	<b>33429</b>	<b>73676</b>	<b>74145</b>		

## **Fiche N°3 : Office de Développement du Centre Ouest**

**1- Le programme dans lequel l'entreprise/établissement public non administratif intervient : Soutien au développement sectoriel et régional**

### **I- Définition**

**1- activité principale : Développement, planification et soutien à l'investissement dans les régions**

**2- classement de l'entreprise B**

**3- Référence de création** Loi n°94-84 de 1994 du 18 juillet 1994.

**4- Références de l'organisation administrative et financière** Décret n° 98- 421 du 28 février 1998

**5- La date de la signature du dernier programme ou contrat d'objectifs entre le ministère et l'établissement ou l'entreprise (s'il existe).**

(2007-2011) du 27 Août 2010 sous le numéro 1739

### **II- Le cadre de la performance :**

**1- La stratégie générale :** La stratégie générale de l'Office consiste à :

□ Contribuer à la mise en place d'une vision de développement capable de surmonter les difficultés et de répondre aux aspirations des citoyens. De même, cette vision consiste à mettre en place un pilier institutionnel pour le pays dans un cadre approprié pour concevoir un modèle de développement capable de réduire les disparités régionales et d'assurer une meilleure exploitation des potentialités et des richesses disponibles dans les régions.

- Créer des postes d'emploi permanents et renforcer le pouvoir d'achat.
- Adopter la décentralisation comme élément essentiel sur la voie de l'élaboration d'une stratégie nationale de développement régional

**2- Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme :**(contribution directe

**3- Les principales priorités et objectifs :** Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de développement 2016-2020.

- Consacrer l'efficacité nécessaire aux activités de soutien au développement relatives à la stimulation de l'investissement, la promotion du territoire régional et la valorisation du mécanisme de coopération internationale en l'incluant dans un programme de travail cohérent.

- Elaborer un rapport annuel de suivi du plan régional.

- Elaborer des rapports trimestriels de suivi de l'avancement de la réalisation des projets publics.

- Elaborer des rapports semestriels sur la conjoncture économique et sociale dans les régions.

- Elaborer des publications statistiques et analytiques pour chaque région.

**4- Indicateurs de performance et principales activités :**

Les deux objectifs fixés pour le sous-programme « Planification et soutien au développement » comprennent 08 indicateurs de mesure de la performance. Lesquels indicateurs ont été choisis, d'une part, en fonction des expériences acquises dans la mise en œuvre des activités de l'Office, et d'autre part en tenant compte de la nécessité de mettre en place des critères objectifs et pratiques pour évaluer les résultats obtenus et le degré d'utilisation des crédits suivant les programmes et les activités.

**Objectif:** Elaboration et suivi du plan de développement régional et développement des mécanismes de reporting et d'analyse des informations régionales

**Indicateur** : Elaboration d'un rapport annuel de suivi du plan de développement.

**Activités** : Elaboration de rapports annuels de suivi des plans de chaque région – rapport régional.

Taux de réalisation : (100%).

**Indicateur** : Elaboration de rapports trimestriels de suivi de l'avancement de la réalisation des projets publics,

**Activités** : Elaboration de rapports trimestriels de suivi de la réalisation des projets publics.

Taux de réalisation : (100%).

**Indicateur** : Elaboration de rapports semestriels sur la conjoncture sociale et économique dans les régions.

**Activités** : Rédaction de rapports semestriels sur la conjoncture économique et sociale dans les gouvernorats de la région.

Taux de réalisation : (100%).

**Objectif** : Soutien au développement et la promotion de l'investissement

**Indicateur** : Nombre d'études de faisabilité économique des projets

Activités : Réalisation de 165 études à 100%.

Taux de réalisation : 80%.

**Indicateur** : Taux d'avancement dans l'élaboration d'études de développement dans les régions.

Activités : Système de tourisme alternatif, Système d'argile

Activités : 75% pour chaque système.

-Mécanismes de promotion régionale.

-Mise à jour du site web.

-Mise à jour et diversification des documents promotionnels

-Organisation de séminaires pour présenter les filières économiques. Taux de réalisation : 100%.

**Indicateur** : Nombre d'accords de coopération internationale décentralisée.

Poursuite des programmes de coopération internationale avec :

- Agence Allemande de Coopération Technique,
- Union Européenne,
- Coopération suisse (les activités relatives de la table ronde).

#### 5. **Mesures d'accompagnement :**

-Révision de l'organigramme organisationnel de l'Office de Développement du Centre-Ouest.

- Révision du statut des agents de l'Office de Développement du Centre-Ouest.

- Révision du positionnement de l'Office et son rôle dans le domaine de développement.

### **III- Le Budget :**

#### **Présentation générale des prévisions du budget de l'entreprise/l'établissement public à caractère non administratif pour l'année 2021:**

Les crédits proposés pour les dépenses de gestion de l'Office de Développement du Centre-Ouest au titre de l'année 2021 sont répartis comme suit :

## Unité Mille dinars

Libellé	Réalizations 2020	2021	Prévisions		
			2022	2023	2024
<b>Budget de la gestion</b>	3269	3476	3726		
Prime de : <b>Dépenses de rémunération</b>	3400	3150	2954		
Prime de : <b>Dépenses de fonctionnement</b>	271	271	271		
<b>Prime de : Interventions</b>	55	55	44		
<b>Budget de l'Investissement / ou Equipement</b>	800	760	760		
<b>Investissement Directs :</b>	800	760	760		
<b>Total :</b>	4526	4236	4029		

## 1- Office de Développement du Nord Ouest

**1- Le programme dans lequel l'entreprise/établissement public non administratif intervient : Soutien au développement sectoriel et régional**

### I- Définition

**1- activité principale :** Collecte de toutes les informations nécessaires et réalisation des études requises ainsi que la proposition des mesures permettant l'identification des politiques dans le domaine du développement en général et la sélection des programmes d'investissement public et la stimulation de l'investissement privé dans les zones d'intervention de l'Office (les gouvernorats de Siliana, Beja, Jendouba et Kef) et le suivi et l'évaluation des résultats de ces politiques.

-Soutien aux autorités régionales à concevoir, préparer et mettre en œuvre des plans et programmes de développement dans chaque gouvernorat, et à en soutenir dans le domaine de la coordination entre les différents intervenants, et à suivre la réalisation et l'évaluation de ces plans et ces programmes.

-Œuvrer à la cohérence des plans et des programmes dans les domaines d'intervention de l'Office.

-Contribution à l'élaboration des programmes et des plans d'actions visant à stimuler et à promouvoir l'investissement privé dans les régions d'intervention et suivre les étapes de leur mise en œuvre, en coopération avec les structures techniques et les services régionaux compétents ainsi que les collectivités publiques locales.

-Appui au travail des structures régionales compétentes et des collectivités publiques locales dans le domaine de la promotion de l'investissement privé.

**2- classement de l'entreprise :** Entreprise publique à caractère industriel et commercial.

**3- Référence de création :** L'Office de Développement du Nord-Ouest a été créé en vertu de la loi n°85 de 1994 du 18 juillet 1994

**4- Références de l'organisation administrative et financière :** Décret n° 98-420 du 18 février 1998, fixant l'organigramme organisationnel de l'Office de Développement du Nord-Ouest.

-Décret n° 99-29 du 04 janvier 1999, fixant l'organisation administrative et financière et modalités du fonctionnement de l'Office de Développement du Nord-Ouest.

-Décret n° 99-1736 du 09 août 1999, relatif à l'approbation du statut des agents de l'Office de Développement du Nord-Ouest.

**5- La date de la signature du dernier programme ou contrat d'objectifs entre le ministère et l'établissement ou l'entreprise (s'il existe).**

## **II- Le cadre de la performance :**

**1- La stratégie générale :** Dans le domaine de la planification :

- Suivi et évaluation des réalisations du plan (2016-2020) : Il s'agit d'élaborer des rapports de synthèse sur le suivi des réalisations du plan au cours de l'année 2016 et des prévisions pour l'année 2017 au niveau de chaque gouvernorat et chaque région. Ces rapports comprennent une évaluation des réalisations au niveau des volumes des investissements, des réalisations matérielles, de la production et de l'emploi et l'évolution des indicateurs de développement relatifs aux conditions de vie du citoyen, ainsi qu'une évaluation du degré de la concrétisation des principaux axes de développement des gouvernorats du Nord-Ouest.

- Système d'information de suivi des projets : Il s'agit d'exploiter le système d'information qui sera mis en place en étroite collaboration avec le Centre National d'Informatique pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets publics en termes de nombre et de volume des investissements dans les secteurs ainsi que pour dégager les projets qui rencontrent des difficultés de réalisation.

- Plans participatifs de développement des délégations : Au cours de la prochaine période, un intérêt sera accordé pour instaurer la culture du travail participatif avec les parties concernées par les affaires locales et ce pour un développement local dynamique émanant

du citoyen et accompli avec sa participation active à toutes les étapes commençant par le diagnostic, la conception jusqu'à la réalisation et le suivi. Dans ce cadre, des plans de développement participatif seront élaborés pour certaines délégations de la région, en commençant par les délégations frontalières et les délégations moins développées.

\*Dans le domaine des statistiques :

-Documents statistiques : Il s'agit de préparer les documents statistiques pour les gouvernorats en chiffres pour l'année 2015 (Beja, Jendouba, Le Kef et Siliana) et le document régional en chiffres pour l'année 2015. Ces documents comprennent des données générales et des données sur l'infrastructure et les conditions de vie du citoyen ainsi que des données sur les possibilités et la réalité des secteurs productifs (agriculture, industrie, services ... ). L'objectif étant de fournir davantage de données régionales et locales à exploiter dans l'élaboration des études sectorielles et des études économiques des projets.

- Banque de données régionale : En vue de fournir l'information statistique et les différentes données régionales, un système de base de données à l'Office " Statistic Data" a été mis en place en coopération avec l'Agence allemande de coopération technique (GIZ). Actuellement, les différentes directions régionales de développement dans le Nord-Ouest sont en train d'insérer des données dans divers domaines et secteurs. Dans une deuxième étape, les informations stockées seront exploitées au niveau du système d'indicateurs régionaux qui est en train d'être conçu par un technicien spécialisé, afin de l'exploiter ultérieurement comme un outil d'information et d'évaluation de la situation actuelle grâce à un ensemble d'indicateurs et d'évaluations périodiques qui seront publiés.

- Notes statistiques : Il s'agit d'élaborer un rapport sur les indicateurs relatifs à l'infrastructure, en s'appuyant sur un rapport émanant de l'Institut National de la Statistique et ce afin de fournir des données à comparer à l'échelle nationale ainsi que de le mettre à la disposition des utilisateurs d'informations aux niveaux local, régional et national.

\*Dans le domaine de l'investissement privé :

□ Accompagnement des promoteurs des projets :

- Instruction de l'idée du projet
- Assistance et encadrement du promoteur
- Constitution du dossier de l'étude du projet
- Elaboration de l'étude technique et économique du projet
- Assistance pour l'obtention du financement et des primes
  - Elaboration des outils promotionnels :
    - Dans le cadre de la présentation des potentialités disponibles dont regorge la région du Nord-Ouest, l'Office assure l'élaboration des livres, des dépliants et des disques lasers pour les mettre à la disposition des investisseurs.
  - Organisation de manifestations :

Afin d'encourager davantage d'investisseurs à s'implanter dans les gouvernorats du Nord-Ouest, l'Office organise des manifestations de sensibilisation pour présenter les avantages comparatifs de la région et des journées de partenariat permettant aux promoteurs et aux entrepreneurs de nouer des relations de partenariats dans des secteurs prometteurs. Ces manifestations permettent également aux promoteurs de négocier avec des représentants des établissements de financement.

Dans le domaine de soutien au développement et la coopération internationale :

Il s'agit de présenter et de valoriser les secteurs porteurs de la région et mettre en avant les opportunités d'investissement disponibles par le biais d'études sectorielles et de filières économiques réalisées par l'Office et à travers des séminaires et des journées d'étude.

De surcroit, l'orientation prochaine vise également à poursuivre nécessairement l'élaboration d'études des filières économiques en raison de leur importance dans la stimulation de la dynamique de développement dans la région.

**A cet égard, l'accent sera mis sur 3 composantes :**

- Projet de développement agricole intégré à Siliana (PDAA III) dans sa troisième phase :

-Suivi de la mise en œuvre de certaines composantes classées dans les études menées par l'Office, notamment les études relatives au lait et aux oliviers en coordination avec le programme FIDA, en plus de communiquer au bureau concerné les rapports sur les filières économiques portant sur les légumes et les fruits, telles que : la filière de tomate, la filière de figue, la filière de figue de barbarie, la filière du jatropha à Kesra.

-Instruction des filières prometteuses dans la région par la Banque mondiale (BM) en coordination avec les services de l'Office et des commissariats régionaux de développement agricole. Ces filières consistent initialement aux filières de tomate, des oliviers et des plantes médicinales et aromatiques (PAM)

-Coordination au niveau des interventions dans les domaines de la décentralisation et du développement dans le cadre d'un programme avec l'Union européenne

**2- Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme :**(contribution indirecte)

### **3- Les principaux priorités et objectifs**

□ Collecte de toutes les informations nécessaires et réalisation des études requises ainsi que la proposition des mesures permettant l'identification des politiques dans le domaine du développement en général et la sélection des programmes d'investissement public et la stimulation de l'investissement privé dans les zones d'intervention de et l'évaluation des résultats de ces politiques.

□ Soutien aux autorités régionales à concevoir, préparer et mettre en œuvre des plans et programmes de développement dans chaque gouvernorat, et à en soutenir dans le domaine de la coordination entre les différents intervenants, et à suivre la réalisation et l'évaluation de ces plans et ces programmes.

□ Œuvrer à la cohérence des plans et des programmes dans les domaines d'intervention de l'Office.

□ Contribution à l'élaboration des programmes et des plans d'actions visant à stimuler et à promouvoir l'investissement privé dans les régions d'intervention et suivre les étapes de leur mise en œuvre, en coopération avec les structures techniques et les services régionaux compétents ainsi que les collectivités publiques locales.

□ Appui au travail des structures régionales compétentes et des collectivités publiques locales dans le domaine de la promotion de l'investissement privé.

□ Elaboration d'études régionales et sectorielles pour promouvoir les opportunités d'investissement et les mettre à la disposition des promoteurs.

□ Elaboration d'études techniques et économiques pour les nouveaux projets ou pour les opérations d'extension et assister les promoteurs dans la préparation des documents nécessaires relatifs au projet et les soutenir et les suivre à toutes les étapes de la réalisation du projet.

### III- Le Budget :

#### Présentation générale des prévisions du budget de l'entreprise/l'établissement public à caractère non administratif pour l'année 2022 :

Libellé	Réalizations 2020	2021	Prévisions		
			2022	2023	2024
<b>Budget de la gestion</b>	2513	2513	2836		
Prime de : <b>Dépenses de rémunération</b>	2209	2255	2570		
Prime de : <b>Dépenses de fonctionnement</b>	255	209	215		
<b>Prime de : Interventions</b>	49	49	51		
<b>Budget de l'Investissement / ou</b>	150	340	340		

<b>Equipement</b>					
<b>Investissement Directs :</b>	150	340	340		
<b>Total :</b>	2663	2853	3176		

## Office de Développement du Sud

**1- Le programme dans lequel l'entreprise/établissement public non administratif intervient : Soutien au développement sectoriel et régional**

### I- Définition

#### 1- activité principale :

-Collecte de toutes les informations nécessaires et réalisation des études requises ainsi que la proposition des mesures permettant l'identification des politiques dans le domaine du développement en général et la sélection des programmes d'investissement public et la stimulation de l'investissement privé dans les zones d'intervention de l'Office (les gouvernorats de Mednine, Gabes, Tataouine, Kebili, Gafsa, et Tozeur) et le suivi et l'évaluation des résultats de ces politiques.

-Soutien aux autorités régionales à concevoir, préparer et mettre en œuvre des plans et programmes de développement dans chaque gouvernorat, et à en soutenir dans le domaine de la coordination entre les différents intervenants, et à suivre la réalisation et l'évaluation de ces plans et ces programmes.

- Contribution à l'élaboration des programmes et des plans d'actions visant à stimuler et à promouvoir l'investissement privé dans les régions d'intervention et suivre les phases de leur mise en œuvre, en coopération avec les structures techniques et les services régionaux compétents ainsi que les collectivités publiques locales.

#### 2- classement de l'entreprise :

Entreprise publique de catégorie B selon l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative en date du 30 décembre 1986 et l'arrêté du Premier Ministre d'Octobre 1991.

**3- Référence de création :** L'Office de Développement du Nord-Ouest a été créé en vertu des articles 71 et 72 de la loi des finances pour l'année 1984 (la loi n°83-113 du 30 décembre 1983). Et

dans le cadre de la mise en place et l'organisation des organismes de développement régional, l'Office a été restructuré et ses attributions ont été révisées en vertu de la loi n° 94-83 de juillet 1994.

**4- Références de l'organisation administrative et financière :** Décret n° 98-419 du 18 février 1998, fixant l'organisation administrative et financière et ses modalités de fonctionnement (et qui annule et remplace le décret n°94-2046 du 03 octobre 1994).

-Décret n° 99-27 du 04 janvier 1999, fixant l'organigramme organisationnel de l'Office. De même, un guichet unique a été créé au sein de l'Office de Développement du Sud en vertu du décret n°99-2069 du 13 septembre 1999.

-Décret n°99-1737 du 09 août 1999 fixant le statut des agents de l'Office.

**5- La date de la signature du dernier programme ou contrat d'objectifs entre le ministère et l'établissement ou l'entreprise (s'il existe).**

## **II- Le cadre de la performance :**

**1- La stratégie générale :**

**\*Dans le domaine de la planification régionale :**

Dans le cadre du programme de coopération tuniso-japonaise entre l'Office de Développement du Sud et le Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale d'une part et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale JICA d'autre part, une stratégie de développement à long terme 2015-2035 a été élaborée pour toute la région du sud comprenant un plan de développement avec un programme d'intervention détaillé à moyen terme 2015-2025. Ce plan stratégique et prospectif vise à assurer une meilleure exploitation des ressources disponibles et des avantages comparatifs de la région du sud, ce qui a contribué à atteindre les objectifs de réduction des inégalités régionales et du taux de pauvreté et du chômage, en particulier chez les diplômés.

**\*Dans le domaine des statistiques :**

L'Office, de par ses travaux qu'il accomplit dans le domaine de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des plans régionaux ou de la recherche des potentialités disponibles dans la région, a

besoin d'une quantité importante de données statistiques pour connaître les spécificités et les capacités des différentes zones de la région du sud, de diagnostiquer les problèmes posés et définir les orientations de développement et d'explorer les opportunités d'investissement que cette région offre en termes de ressources naturelles et économiques.

Par ailleurs et compte tenu des besoins en informations exactes et mises à jour, l'Office de Développement du Sud a œuvré à impliquer les différents services et structures régionaux dans l'élaboration d'un document exhaustif contenant les diverses données statistiques pour chaque gouvernorat du sud, tout en veillant à responsabiliser chaque partie afin de fournir des informations mises à jour et exactes et d'en faire la référence principale et unique pour tous les usagers. Cette expérience qui s'intitule "Les gouvernorats du sud en chiffres et la région du sud en chiffres" a permis de mettre en place des traditions qui se sont ancrées d'une année à une autre dans le domaine de la coordination entre les différents services et structures à l'occasion de la mise à disposition des informations et la réponse systématique à en fournir à temps. L'Office a essayé également de publier ce document et à le diffuser régulièrement depuis l'année 1997.

Cet effort se poursuit pour préparer les modèles de documents statistiques au niveau local, "la délégation en chiffres" pour certaines délégations des gouvernorats du Sud, afin de présenter les spécificités de la région et promouvoir les propres potentialités des différentes zones du Sud.

**\*Dans le domaine de la promotion de l'investissement privé :** Il s'agit de mieux présenter les potentialités d'investissement et des mécanismes d'encouragement et de soutien afin de stimuler l'investissement privé dans les régions du sud et ce à travers :

- Poursuite de l'activité dans le domaine d'assistance aux promoteurs et aux investisseurs au niveau de l'étude et du financement de la réalisation de leurs projets.
- Organisation de manifestations et d'ateliers locaux et régionaux pour développer l'entrepreneuriat en coopération avec les différentes structures, institutions et organisations concernées par le soutien et la stimulation de l'investissement.

**\*Dans le domaine du soutien au développement et à la coopération internationale :** il s'agit notamment de :

- Elaborer certaines études sectorielles et en mettre à la disposition des investisseurs.

- Concevoir et élaborer des documents promotionnels et des supports audiovisuels pour les différentes régions du sud.
- Œuvrer à concevoir, proposer et instruire de nouveaux projets de coopération avec des parties internationales et étrangères dans le cadre des programmes nationaux de coopération internationale.

## **2- Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme** :(contribution directe ou indirecte)

Les principaux objectifs du programme de développement régional consistent à mettre en place une nouvelle méthodologie pour la planification régionale et locale qui repose sur l'identification des options et des orientations de développement en fonction des spécificités de chaque région et de ses propres potentialités. Cette méthodologie rompt définitivement avec la politique de planification précédemment adoptée qui se caractérisait par la distribution aux régions de projets et d'investissements qui sont définis à l'échelle centrale.

Dans ce cadre, la contribution de l'Office de développement du Sud à la réalisation des objectifs du programme de développement régional est devenue principale et centrale et ce à travers :

- Elaboration de la stratégie de développement aux niveaux local et régional et contribuer à l'élaboration d'une note d'orientation pour la région du sud.
- Contribution à la définition du modèle de développement et à la mise en place de critères de répartition des investissements sur les régions.
- Stimulation de l'investissement privé dans les régions intérieures et concevoir des idées de projets et les mettre à la disposition des promoteurs.
- Réalisation d'études sectorielles.
- Production de l'information statistique exacte et à jour dans ses zones d'intervention.
- Impulsion des programmes de coopération internationale.

## **3- Les principaux priorités et objectifs :**

- Rédaction du document du plan de développement.
- Elaboration du document « Le gouvernorat en chiffres » pour chaque gouvernorat.
- Stimuler l'investissement privé.
- Démarrage de la mise en œuvre du projet de valorisation des produits de l'élevage à □Tataouine.

-Conception et élaboration des documents promotionnels et des supports audiovisuels.

#### 4- Indicateurs de performance et principales activités :

Objectif	Indicateurs	Activités
2.2.1 Suivi du plan quinquennal de développement et modernisation des mécanismes de publication et d'analyse des informations statistiques	2.2.1.1 Taux d'avancement dans la réalisation des investissements programmés dans le plan	<input type="checkbox"/> Collecte des données sectorielles auprès des différentes structures régionales.
		<input type="checkbox"/> Elaboration d'un rapport comprenant une évaluation quantitative et qualitative des réalisations enregistrées dans tous les domaines pour chaque gouvernorat et région.
		<input type="checkbox"/> Elaboration de tableaux comprenant les réalisations enregistrées dans les différents secteurs et en comparer avec les projets programmés par le plan, par secteur et par intervenant
	2.2.1.2 Taux de couverture de l'information statistique sur le plan régional et local	<input type="checkbox"/> Elaboration de tableaux comprenant les réalisations enregistrées au niveau de la région du sud. <input type="checkbox"/> Elaboration de tableaux de suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets publics (selon les phases d'avancement de la réalisation et l'année) pour chaque gouvernorat <input type="checkbox"/> Synthèse des tableaux des gouvernorats et rédaction d'un rapport pour la région. <input type="checkbox"/> Collecte et mise à jour de l'information statistique <input type="checkbox"/> Elaboration des publications « Les gouvernorats en chiffres, les délégations en chiffres et la région du sud en chiffres ».

		<input type="checkbox"/> Étude de projets privés, recherche de financement et suivi. <input type="checkbox"/> Assurer des visites sur le terrain aux promoteurs et aux entrepreneurs à toutes les phases de réalisation du projet. <input type="checkbox"/> Suivi du financement des projets auprès des banques.
2.2.2 Soutien au développement et la promotion de l'investissement	2.2.2.1 Taux de création des projets	<input type="checkbox"/> Participation à des forums et séminaires consacrés à la promotion de l'investissement privé. <input type="checkbox"/> Coordination avec les structures d'appui pour permettre aux promoteurs d'avoir les encouragements et les incitations autorisés par la loi.
	2.2.2.2. Taux de financement des projets	<input type="checkbox"/> Assurer des sessions de formation aux promoteurs. <input type="checkbox"/> Réalisation de six études sectorielles dans le cadre de la coopération internationale (2015- 2018): <input type="checkbox"/> Etude sur les matériaux extractifs au gouvernorat de Kebili <input type="checkbox"/> Etude sur les matériaux extractifs au gouvernorat de Tozeur. <input type="checkbox"/> Deux études sur la promotion de l'investissement et le commerce bilatéral entre les gouvernorats de Médenine et Tataouine et la région ouest de la Libye. <input type="checkbox"/> Etude sur la diversification de la base économique du gouvernorat de Gafsa et la promotion de l'emploi. <input type="checkbox"/> Etude sur le secteur des cultures géothermiques à Gabès. <input type="checkbox"/> Orientation et soutien aux

		<p>promoteurs pendant toutes les phases de réalisation du projet pour surmonter les éventuelles difficultés.</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Présentation des opportunités d'investissement disponibles dans le sud à travers les mécanismes de promotion disponibles à l'Office.</li><li><input type="checkbox"/> Discussion et consultation avec les promoteurs sur des idées de projets pour constituer leurs dossiers.</li></ul>
--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>2.2.2.3 Taux d'évolution du nombre de contacts avec l'Office</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Intensification et développement des mécanismes de promotion régionale :</li> <li><input type="checkbox"/> Elaboration de 04 documents promotionnels de taille A3 pour chacun des gouvernorats de Tataouine, Gabès, Kébili et Gafsa.</li> <li><input type="checkbox"/> Elaboration d'un document promotionnel info régionale pour le gouvernorat de Gafsa</li> <li><input type="checkbox"/> Elaboration et mise à jour du document Info Coopération.</li> <li><input type="checkbox"/> Intensification et développement des Mécanismes de promotion régionale (films documentaires, supports marketing sectoriel, affiches publicitaires, ...).</li> <li><input type="checkbox"/> Mise à jour et développement du site Web de l'Office.</li> <li><input type="checkbox"/> Organisation de séminaires, de manifestations et des journées de sensibilisation pour la promotion de l'investissement privé en présentant les opportunités d'investissement dans la région</li> </ul>
	<p><b><u>2.2.2.4 Taux d'avancement dans la mise en œuvre des accords de coopération Internationale décentralisée</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Recherche d'opportunités de partenariat et de coopération technique et renforcement des capacités de l'Office.</li> <li><input type="checkbox"/> Suivi des travaux de la table ronde économique du gouvernorat de Médenine avec la partie suisse.</li> <li><input type="checkbox"/> Suivi de la mise en œuvre du projet de valorisation du secteur de l'élevage dans le gouvernorat de Tataouine dans le cadre de la coopération tuniso-italienne.</li> </ul>

		<input type="checkbox"/> Suivi de la réalisation du projet de coopération technique avec le Programme des Nations Unies pour le Développement sur "le renforcement du climat de l'entrepreneuriat et la promotion de l'investissement privé dans le sud de la Tunisie".
--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 5- Les mesures d'accompagnement :

- Mise à jour de l'organigramme organisationnel de l'Office.
- Révision des missions de l'Office et son repositionnement.
- Mise à la disposition de l'Office des crédits nécessaires au niveau du budget de développement.
- Renforcement de l'Office par des cadres techniques spécialisés et des programmes de formation nécessaires pour développer ses capacités.

## III- Le Budget :

**Présentation générale des prévisions du budget de l'entreprise/l'établissement public à caractère non administratif pour l'année 2021 :**

Milles dinars

Libellé	Réalizations 2020	2021	Prévisions		
			2022	2023	2024
<b>Budget de la gestion</b>	4022	4125	4255		
<b>Rémunération</b>	3627	3730	3860		
<b>Fonctionnement</b>	320	320	320		
<b>Interventions</b>	75	75	75		
<b>Budget de l'Investissement / ou</b>	1500	300	1500		

<b>Equipement</b>					
<b>Investissement Directs :</b>	1500	300	300		
<b>Total :</b>	4322	4425	5755		

## Agence Tunisienne de la Coopération Technique

1- Le programme dans lequel l'entreprise/établissement public non administratif intervient :  
Coopération Internationale

### I- Définition

1- **activité principale** : Mise en œuvre de la politique de l'Etat dans le domaine de la coopération technique.

2- **classement de l'entreprise** : Entreprise publique à caractère non administratif de catégorie A

3- **Référence de création** : La loi n° 72-35 du 27 avril 1972.

4- **Références de l'organisation administrative et financière** : Décret n° 98-2239 du 28 octobre 1998,

5- **La date de la signature du dernier programme ou contrat d'objectifs entre le ministère et l'établissement ou l'entreprise (s'il existe).**

### II- Le cadre de la performance :

1- **La stratégie générale** : Développement de l'activité de coopération technique

2- **Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme** :  
Contribution au développement de l'activité de coopération technique tunisienne en tant qu'une composante de la politique tunisienne dans le domaine de la coopération internationale.

3- **Les principaux priorités et objectifs** : Dans le cadre de l'exécution de la politique nationale dans le domaine de la coopération technique, l'Agence œuvre à promouvoir la coopération technique tunisienne à travers la concrétisation de deux principaux objectifs suivants :

**\*Objectif 1** : Développement de l'activité de placement des coopérants tunisiens à l'étranger,

**\*Objectifs 2 :** Développement de l'activité de coopération Sud-Sud.

#### **4- Indicateurs de performance et principales activités :**

**Indicateur 1 :** Evolution du nombre des coopérants recrutés,

Cet indicateur a été choisi pour mesurer la performance réelle de tous les services centraux de l'Agence et de ses représentations à l'étranger. En effet, la mesure de l'objectif de développement de l'activité de placement des coopérants tunisiens à l'étranger s'effectue à partir du calcul de l'évolution du nombre des recrutés d'une année à une autre. De ce fait, il s'agit d'un indicateur qui mesure le niveau de travail reposant sur le niveau de capacité à répondre aux offres de recrutement et de la capacité à explorer d'opportunités de recrutement sur des différents marchés.

□ Indicateur 2 : Evolution des projets de coopération Sud-Sud.

Les programmes et les projets de coopération Sud-Sud concernent principalement deux activités qui ont un rôle majeur à jouer dans le développement des capacités individuelles et institutionnelles d'un certain nombre de pays bénéficiaires, en particulier les pays arabes et africains qui ont le soutien des bailleurs des fonds, dans les domaines du développement .En effet, pour mesurer la performance de ces deux activités, le choix a été fait sur l'évolution du nombre de projets d'assistance technique réalisés dans les pays bénéficiaires, qui consistent d'une part, en des missions qui sont réalisées généralement par des experts et des consultants tunisiens sous forme de missions de courte durée, et d'autre part sur l'évolution du nombre de projets de sessions de formation et de visites d'étude réalisés par l'Agence en partenariat avec des bailleurs de fonds et des institutions tunisiennes de formation qui profitent à des cadres des pays frères et amis.

## Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur

1- Le programme dans lequel l'entreprise/établissement public non administratif intervient :  
Encadrement de l'investissement

### I- Définition

1- **activité principale** : exécution de la politique du gouvernement en relation avec le développement de l'investissement étranger dans tous les domaines et soutenir les partenariats entre les entrepreneurs locaux et leurs partenaires à l'étranger et ce dans le cadre des plans quinquennaux.

2- **classement de l'entreprise** :

3- **Référence de création** : La loi n° 95-19 du 06 février 1995.

4- **Références de l'organisation administrative et financière** : Décret n° 98-1804 du 21 septembre 1998,

5- **La date de la signature du dernier programme ou contrat d'objectifs entre le ministère et l'établissement ou l'entreprise (s'il existe)** : 2007

### II- Le cadre de la performance :

1- **La stratégie générale** : La promotion et le développement de l'investissement étranger

2- **Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme**  
:(contribution directe)

3- **Les principaux priorités et objectifs** :

-Augmentation du nombre de contacts intéressants avec des investisseurs étrangers

4- **Indicateurs de performance et principales activités** :

-Pourcentage des contacts intéressants avec des investisseurs étrangers

-Taux d'évolution de l'investissement étranger dans les secteurs concernés par la promotion

**5- Les mesures d'accompagnement :** (appui financier, approbation de certains textes d'organisation, renforcement de l'organisme par les ressources humaines nécessaires.

**5- Les mesures d'accompagnement**

-Organisation de rencontres et de journées d'information à l'étranger

- Participation dans des salons
- Renforcement des activités d'information et de communication
- Démarchage direct des investisseurs étrangers
- Encadrement des entreprises étrangères implantées en Tunisie en leur intensifiant les visites de terrain.

**III- Le Budget :**

**Présentation générale des prévisions du budget de l'entreprise/l'établissement public à caractère non administratif pour l'année 2022 :**

Libellé	Réalizations 2020	2021	Prévisions		
			2022	2023	2024
<b>Rémunération</b>	4950	5296	5454	5618	5787
<b>Fonctionnement</b>	1395	1395	1395	1480	1524
<b>Interventions</b>	1842	3063	3063	7003	4060
<b>Total :</b>	8187	9754	9912	10795	11373

## Instance tunisienne de l'investissement

1- Le programme dans lequel l'entreprise/établissement public non administratif intervient :  
Accompagnement de l'investissement

### I- Définition

- 1- **Activité principale** : Encourager l'investissement privé et le suivi des projets d'investissement
- 2- **classement de l'entreprise** : Instance publique non soumise au code de la comptabilité publique.
- 3- **Référence de création** : la loi 2016-71 de 2016 du 30 septembre 2016
- 4- **Références de l'organisation administrative et financière** : Décret n°2017- 388 de 2017 du 09 Mars 2017.

### II- Le cadre de la performance :

#### 1-La stratégie générale :

- Le pilotage des opérations d'investissement à travers la réception des investisseurs et leur orientation en coordination avec les structures concernées.
- Assurer les prestations de déclaration d'investissement direct et la création juridique des entreprises conformément à la législation en vigueur
- finaliser à la place de l'investisseur les procédures de création juridique de l'entreprise  
Ou son expansion jusqu'à l'obtention des autorisations nécessaires.
- Fournir les autorisations en cas de non réponse par l'administration concernée.
- Etudier les projets à priorité nationale, son évaluation et la proposition des incitations nécessaires et leur transmission à la commission supérieure d'investissement pour approbation.

-Accompagner les entreprises et leur aider à résoudre leurs problématiques et exécuter leur programmes d'investissement en collaboration avec les structures d'appui ainsi que les différentes directions concernées et la société civile.

-Traiter les dossiers administratifs des investisseurs et fonctionnaires étrangers et ce en collaboration avec le ministère de l'intérieur (visa, autorisation de résidence)

**2- Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme**  
:(contribution directe)

**3-Les principaux priorités et objectifs :**

Attirer les investisseurs étrangers et tunisiens pour la création des projets d'investissement dont leurs valeurs dépassent 15MD avec le suivi de leur exécution et la fourniture des avantages et des incitations à leur titre.

- Le suivi de réalisation des projets a priorité nationale

-amélioration du climat des investissements à travers la transmission des propositions au conseil supérieur d'investissement.

**4- Indicateurs de performance et principales activités :**

4-1-3-1 : taux des problématiques résolues par l'interlocuteur unique

4-1-3-2 Taux de respect des délais juridiques pour l'obtention des autorisations d'investissement

Aussi il y a d'autres indicateurs qui ont été adoptés et suivi par le l'instance

-Taux de respect des délais de demandes d'avantages

-Taux des propositions incluses dans le rapport annuel pour évaluer la politique d'investissement ainsi que les politiques et les réformes approuvées par le conseil supérieur d'investissement

**Les activités :**

- étudier les dossiers des projets d'investissement
- organiser des réunions avec les entrepreneurs
- présentation des projets et leur transmission au conseil supérieur d'investissement pour discussion et prise de décisions
- Coordonner avec les différentes structures pour résoudre les problématiques

### III- Le Budget :

#### Présentation générale des prévisions du budget de l'établissement pour l'année 2022 :

Libellé	Réalizations 2020	2021	Prévisions		
			2022	2023	2024
<b>rémunération</b>	2353	2353	2995	3450	3674
<b>fonctionnement</b>	1018	1018	1018	1095	1128
<b>Prime de : Interventions</b>	523	821	821	228	862
<b>Total :</b>	3894	4192	4834	5367	5664

## Fiche : Fond tunisien de l'investissement

### 1- Le programme dans lequel l'entreprise/établissement public non administratif intervient :

Accompagnement de l'investissement

#### I- Définition

1- **Activité principale** : Encourager l'investissement privé et le suivi des projets d'investissement

2- **classement de l'entreprise** : Instance publique non soumise au code de la comptabilité publique.

3- **Référence de création** : la loi 2016-71 de 2016 du 30 septembre 2016

4- **Références de l'organisation administrative et financière** : Décret n°2017- 388 de 2017 du 09 Mars 2017.

#### II- Le cadre de la performance :

##### 1-La stratégie générale :

-Le pilotage des opérations d'investissement à travers la réception des investisseurs et leur orientation en coordination avec les structures concernées.

-Assurer les prestations de déclaration d'investissement direct et la création juridique des entreprises conformément à la législation en vigueur

-finaliser à la place de l'investisseur les procédures de création juridique de l'entreprise

Ou son expansion jusqu'à l'obtention des autorisations nécessaires.

-Fournir les autorisations en cas de non réponse par l'administration concernée.

- Etudier les projets à priorité nationale, son évaluation et la proposition des incitations nécessaires et leur transmission à la commission supérieur d'investissement pour approbation.

-Accompagner les entreprises et leur aider à résoudre leurs problématiques et exécuter leur programmes d'investissement en collaboration avec les structures d'appui ainsi que les différentes directions concernées et la société civile.

-Traiter les dossiers administratifs des investisseurs et fonctionnaires étrangers et ce en collaboration avec le ministère de l'intérieur (visa, autorisation de résidence)

2- **Détermination de la contribution dans la réalisation des objectifs du programme** :(contribution directe)

3-**Les principaux priorités et objectifs** :

Attirer les investisseurs étrangers et tunisiens pour la création des projets d'investissement dont leurs valeurs dépassent 15MD avec le suivi de leur exécution et la fourniture des avantages et des incitations à leur titre.

- Le suivi de réalisation des projets a priorité nationale

-amélioration du climat des investissements à travers la transmission des propositions au conseil supérieur d'investissement.

#### 4- Indicateurs de performance et principales activités :

4-1-3-1 : taux des problématiques résolues par l'interlocuteur unique

4-1-3-2 Taux de respect des délais juridiques pour l'obtention des autorisations d'investissement

Aussi il y a d'autres indicateurs qui ont été adoptés et suivis par l'instance

-Taux de respect des délais de demandes d'avantages

-Taux des propositions incluses dans le rapport annuel pour évaluer la politique d'investissement ainsi que les politiques et les réformes approuvées par le conseil supérieur d'investissement

#### Les activités :

-étudier les dossiers des projets d'investissement

-organiser des réunions avec les entrepreneurs

-présentation des projets et leur transmission au conseil supérieur d'investissement pour discussion et prise de décisions

-Coordonner avec les différentes structures pour résoudre les problématiques

Libellé	Réalizations 2020	2021	Prévisions		
			2022	2023	2024
<b>rémunération</b>	250	1200	1200	1380	1380
<b>fonctionnement</b>	250	800	640	640	640
<b>Interventions</b>	14100	73010	73410	101000	101000
<b>Total :</b>	14600	75010	75250	103040	103040